



DIAGNOSTIC GLOBAL PARTAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MALESHERBOIS

REDACTION :
BEULIN Noémie - CCM
REY Nathalie - CAF

Secrétaire : Isabelle KASMI - CAF

JANVIER 2011

L'aménagement et le développement d'un territoire sont les instruments d'une démocratie moderne.

Ils lui offrent le champ d'action et la possibilité de son épanouissement.

Ce n'est pas la politique d'un groupe, c'est l'œuvre de tous les habitants de ce territoire ; une œuvre permanente qui déborde les soucis immédiats.

C'est l'enjeu pour tous les habitants de la CCM d'être dans une démarche de conquête et de construction de leur avenir.

C'est l'expression nouvelle de l'esprit civique.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

1. Les objectifs généraux de la démarche.....p 1
2. La méthodologie utilisée pour produire ce diagnostic.....p 1
3. Les quatre thématiques retenues.....p 2

LE DIAGNOSTIC

I. Présentation synthétique du territoire de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. La Communauté de Communes du Malesherbois.....p 4
2. Description géographique.....p 5
3. Les secteurs d'activité.....p 7
4. Un pôle d'équipements et de services.....p 7

II. Diagnostics et projets réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. Le diagnostic du centre social Arc-en-Ciel.....p 7
2. Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.....p 7
3. Autodiagnostic Jeunesse : politique jeunesse et intercommunalité.....p 8
4. Etude Maison de l'Enfance.....p 8
5. Développement du territoire vie économique de la CCM.....p 8
6. Étude des besoins dans le cadre d'une crèche inter-entreprises.....p 8

III. La population de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. Nombre d'habitants par commune.....p 9
2. Une faible évolution.....p 9
3. Une population plus jeune que la moyenne départementale.....p 11
4. Structure des ménages.....p 13
5. La population couverte par la CAF.....p 14
 - a. Les allocataires.....p 14
 - b. Les enfants.....p 14
6. La mobilité résidentielle.....p 14

| | |
|---|------|
| 7. Les jeunes à partir de 15 ans..... | p 15 |
| a. La scolarité..... | p 15 |
| b. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle..... | p 16 |

IV. L'habitat

| | |
|---|------|
| A. Le logement..... | p 18 |
| 1. Données générales..... | p 18 |
| a. Nombre de logements..... | p 18 |
| b. Type et taille des logements..... | p 19 |
| c. Statut d'occupation des logements..... | p 19 |
| d. Ancienneté dans le logement..... | p 20 |
| e. Les prestations logement CAF..... | p 20 |
| 2. Parc locatif public..... | p 21 |
| a. Types de logement..... | p 21 |
| b. Demandes de logement..... | p 22 |
| 3. Parc locatif privé..... | p 24 |
| a. Données issues des entretiens avec les agences « L'adresse » et « Corinne B »...p 24 | |
| b. Données issues des entretiens avec le CIL..... | p 25 |
| c. Décence des logements..... | p 25 |
| 4. Accession à la propriété..... | p 26 |
| a. Données issues de l'agence Century 21..... | p 26 |
| b. Projets de construction par les mairies..... | p 29 |
| 5. Autres types d'hébergement..... | p 29 |
| a. Les gîtes..... | p 29 |
| b. Les hôtels..... | p 30 |
| c. Les campings..... | p 30 |
| d. Le logement d'urgence..... | p 30 |
| B. L'assainissement de l'eau..... | p 31 |
| C. L'environnement, les déchets..... | p 31 |

V. Equipements infrastructures

| | |
|--|------|
| 1. Services à la personne..... | p 32 |
| a. La petite enfance (0-3 ans)..... | p 32 |
| b. L'enfance-jeunesse..... | p 34 |
| c. Les personnes âgées, les personnes présentant une difficulté permanente ou momentanée..... | p 35 |
| 2. Services liés à l'insertion sociale et professionnelle..... | p 36 |
| 3. Services liés aux activités sportives, culturelles et aux loisirs..... | p 36 |
| 4. Services liés à la santé..... | p 37 |

| | |
|---|------|
| 5. Services liés à la mobilité et aux transports..... | p 37 |
| 6. L'information, la communication..... | p 37 |

VI. Vie économique

| | |
|---|------|
| A. La population active..... | p 38 |
| 1. Diplômes..... | p 38 |
| 2. Emploi et population active..... | p 39 |
| 3. Répartition par catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité..... | p 40 |
| 4. Mobilité professionnelle..... | p 41 |
| 5. Chômage des 15-64 ans..... | p 43 |
| 6. Bénéficiaires du RSA..... | p 44 |
| B. L'économie..... | p 44 |
| 1. Les entreprises..... | p 44 |
| a. Les industriels..... | p 46 |
| b. Les artisans..... | p 47 |
| c. Les commerçants..... | p 48 |
| d. Les agriculteurs..... | p 53 |
| e. Les professions libérales..... | p 53 |
| f. La création ou la reprise d'entreprise..... | p 54 |
| 2. Le tourisme..... | p 54 |
| a. Les sites touristiques..... | p 54 |
| b. Les différents hébergements..... | p 55 |

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

| | |
|--|---------|
| I. Cheminement vers les pistes d'actions..... | p 58-67 |
| II. Les choix retenus par la Communauté de Communes du Malesherbois..... | p 68-70 |

| | |
|-----------------|------|
| CONCLUSION..... | p 72 |
|-----------------|------|

ANNEXES

| | |
|--|---------|
| Annexe 1 - Le cahier des charges..... | p 74-78 |
| Annexe 2 – La grille d'entretien..... | p 79 |
| Annexe 3 – Les questions annexes..... | p 80-81 |
| Annexe 4 – La grille SWOT..... | p 82 |
| Annexe 5 – Récapitulatif des grilles SWOT..... | p 83-87 |
| Annexe 6 – Bilan des entretiens..... | p 88-89 |
| Annexe 7 – Présentation du groupe « Analyse des données »..... | p 90-91 |

AVANT PROPOS

1. Les objectifs généraux de la démarche

La Communauté de Communes du Malesherbois (CCM) souhaite compléter les diagnostics qui ont été réalisés récemment pour mieux cerner les attentes de la population du territoire et pouvoir ainsi mettre en place une stratégie de développement de services sur son territoire.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) contribue à mettre en œuvre une offre globale de services aux familles dans le cadre de ses 4 missions principales :

- ✓ aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- ✓ soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- ✓ accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- ✓ créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Elle souhaite mettre en place des conventions territoriales globales de services aux familles.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Malesherbois et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret ont réalisé un diagnostic global partagé afin de cerner les atouts et faiblesses du territoire au travers de quatre approches thématiques en associant de nombreux acteurs.

2. La méthodologie utilisée pour produire ce diagnostic

Un comité de pilotage a été constitué ainsi qu'un comité de coordination¹. Les quatre approches thématiques ont été déterminées par le comité de pilotage :

- ✓ qui sont les habitants de la Communauté de Communes du Malesherbois ?
- ✓ comment habitent-ils sur le territoire ?
- ✓ quelles sont leurs attentes au niveau des infrastructures ?
- ✓ comment les entreprises développent-elles leur activité et comment se sentent-elles sur le territoire ?

Lors d'une réunion publique, en novembre 2009, les habitants, les associations de la CCM, les professionnels, les institutionnels travaillant sur le territoire ont été invités à participer à ce diagnostic notamment en rejoignant un des quatre groupes de travail instauré : groupe sociologie-vie sociale, groupe logement-habitat, groupe équipements-infrastructures, groupe vie économique.

Pour réaliser ce diagnostic, une méthode novatrice a été mise en place. Des habitants, des professionnels et des représentants d'associations ont participé en créant des outils pour recueillir des données qualitatives et quantitatives auprès des différents acteurs du territoire (élus, professionnels, associations...). Ils ont également mené des entretiens auprès des habitants².

Durant toute la démarche, des temps de coordination ont permis aux différents groupes d'avancer au même rythme et de réajuster si besoin la méthode de travail utilisée.

Ce diagnostic global partagé a permis de repérer les forces et les faiblesses du territoire.

Des problématiques et des pistes d'actions ont été dégagées à partir des données recueillies par les groupes de travail pendant un temps donné, de janvier 2010 à juin 2010 et travaillées par le groupe « Analyse des données »³ de juillet 2010 à octobre 2010.

1 Cf annexe 1 Le cahier des charges

2 Cf annexe 2 à 6 Grille d'entretien, questions annexes, grilles SWOT, bilan des entretiens et récapitulatif des grilles SWOT des entretiens

3 Cf annexe 7 Présentation du groupe « Analyse des données »

3. Les quatre thématiques retenues

Afin de délimiter le champ d'analyse du diagnostic, quatre domaines ont été travaillés suite aux quatre approches thématiques retenues par le comité de pilotage.

Il s'agit de :

- sociologie-vie sociale
- logement-habitat
- équipements-infrastructures
- vie économique

Ce document met en évidence l'ensemble des éléments recueillis et analysés par les différentes personnes qui ont participé au diagnostic global partagé de novembre 2009 à octobre 2010. Il présente les problématiques et les pistes d'actions ainsi que les principaux axes de projet de territoire.

LE DIAGNOSTIC

I. Présentation synthétique du territoire de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. La Communauté de Communes du Malesherbois

La Communauté de Communes du Malesherbois a été créée par l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2003.

Elle compte 7 884 habitants, répartis sur 85 km², soit 93 hab/km². Celle-ci est composée des 7 communes suivantes (appartenant toutes au canton de Malesherbes) :

Nombre d'habitants par commune de la CCM en 2006

| Niveau géographique | Nombre d'habitants | Superficie en km ² | Densité en hab/km ² |
|------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Commune de Coudray | 415 | 12 | 35 |
| Commune de Labrosse | 88 | 4 | 22 |
| Commune de Mainvilliers | 226 | 10 | 23 |
| Commune de Malesherbes | 6044 | 18 | 336 |
| Commune de Manchecourt | 632 | 16 | 40 |
| Commune de Nangeville | 116 | 9 | 13 |
| Commune de Orveau-Bellesauve | 363 | 16 | 23 |

Source : INSEE Recensement de la population – Chiffres clés 2006

La CCM détient les compétences obligatoires suivantes :

- ✓ Développement économique,
- ✓ Aménagement de l'espace communautaire,
- ✓ Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- ✓ Politique du logement social et actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées.

Elle a également des compétences facultatives :

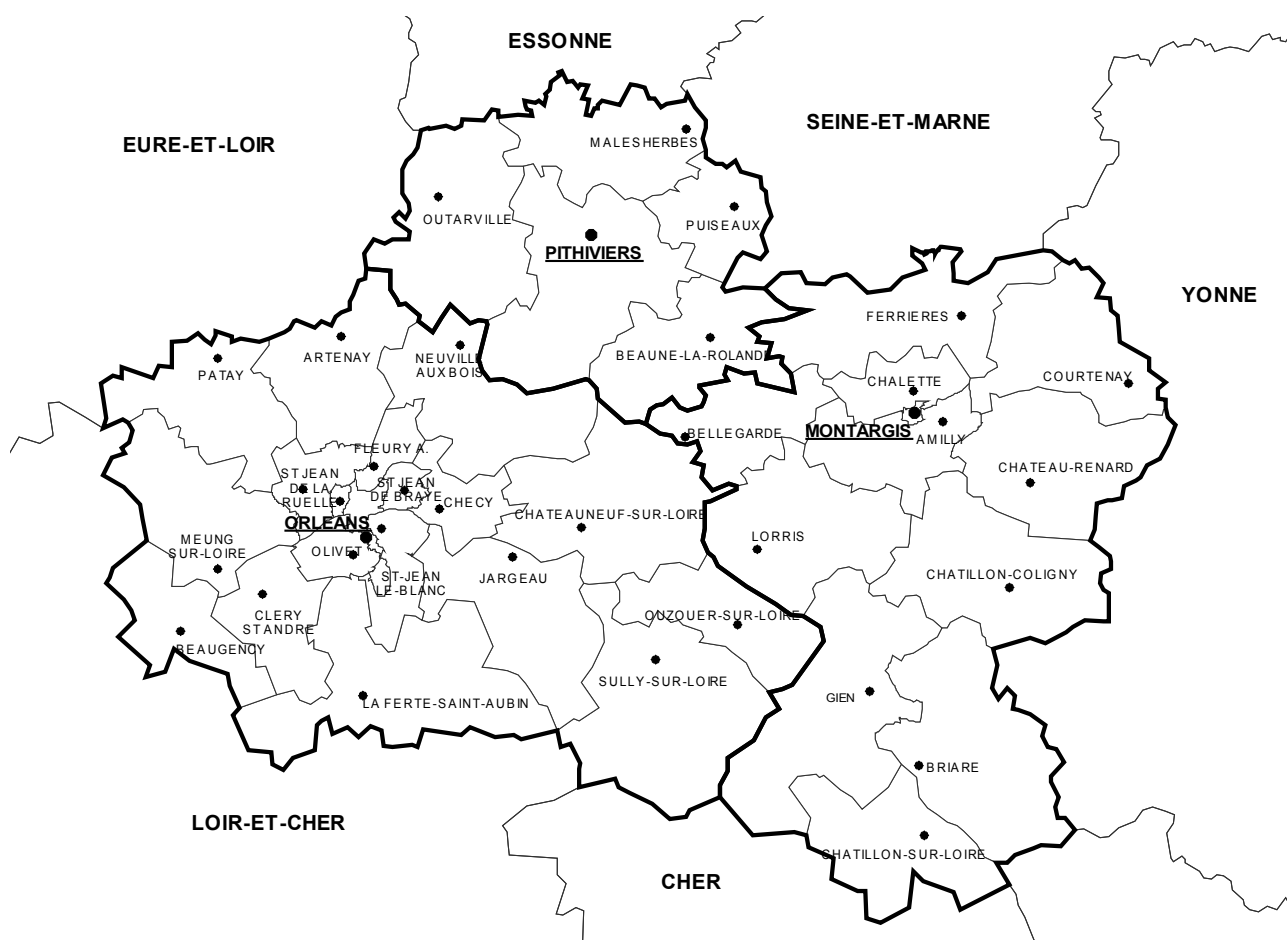
- ✓ Compétences scolaires :
 - services associés aux écoles,
 - services actions scolaires,
 - biens immobiliers.
- ✓ Compétence Enfance Jeunesse
- ✓ Compétence petite enfance
- ✓ Compétence production d'eau

Les commissions sont les suivantes :

- ✓ Commission « Aménagement du territoire, vie économique et urbanisme »
- ✓ Commission « Environnement et tourisme »
- ✓ Commission « Voirie, SPANC, production d'eau »
- ✓ Commission « Finances »
- ✓ Commission « Affaires scolaires et périscolaires »
- ✓ Commission « Enfance Jeunesse »
- ✓ Commission « Affaires générales, personnel, emploi, et accessibilité handicapés »

2. Description géographique

Le territoire intercommunal du Malesherbois, situé dans le Nord du département du Loiret, se trouve à proximité de la Région Île-de-France (Essonne et Seine-et-Marne), et en limite de la Beauce, de la Brie et du Gâtinais.



Carte du Loiret, ses cantons et les départements limitrophes

La commune de Malesherbes bénéficie d'une situation privilégiée à proximité des voies de circulation importantes :

- ✓ la RD2152 traverse la commune et permet une liaison directe avec Pithiviers (18 km) et Orléans (60 km),
- ✓ de nombreuses autres routes départementales permettent les liaisons avec les villes voisines : Milly-la-Forêt, Puisseaux, Fontainebleau, Étampes, Sermaises,
- ✓ l'échangeur autoroutier d'Ury, sur l'A6, se trouve à 15 km. Il permet une liaison rapide avec Paris (ville située à 75 km de Malesherbes),
- ✓ l'autoroute A19 (liaison est-ouest) passe à une trentaine de kilomètres au sud de la ville,
- ✓ une liaison ferroviaire directe avec Paris par la ligne D du RER.

Il existe également des transports en commun qui desservent le territoire communautaire.

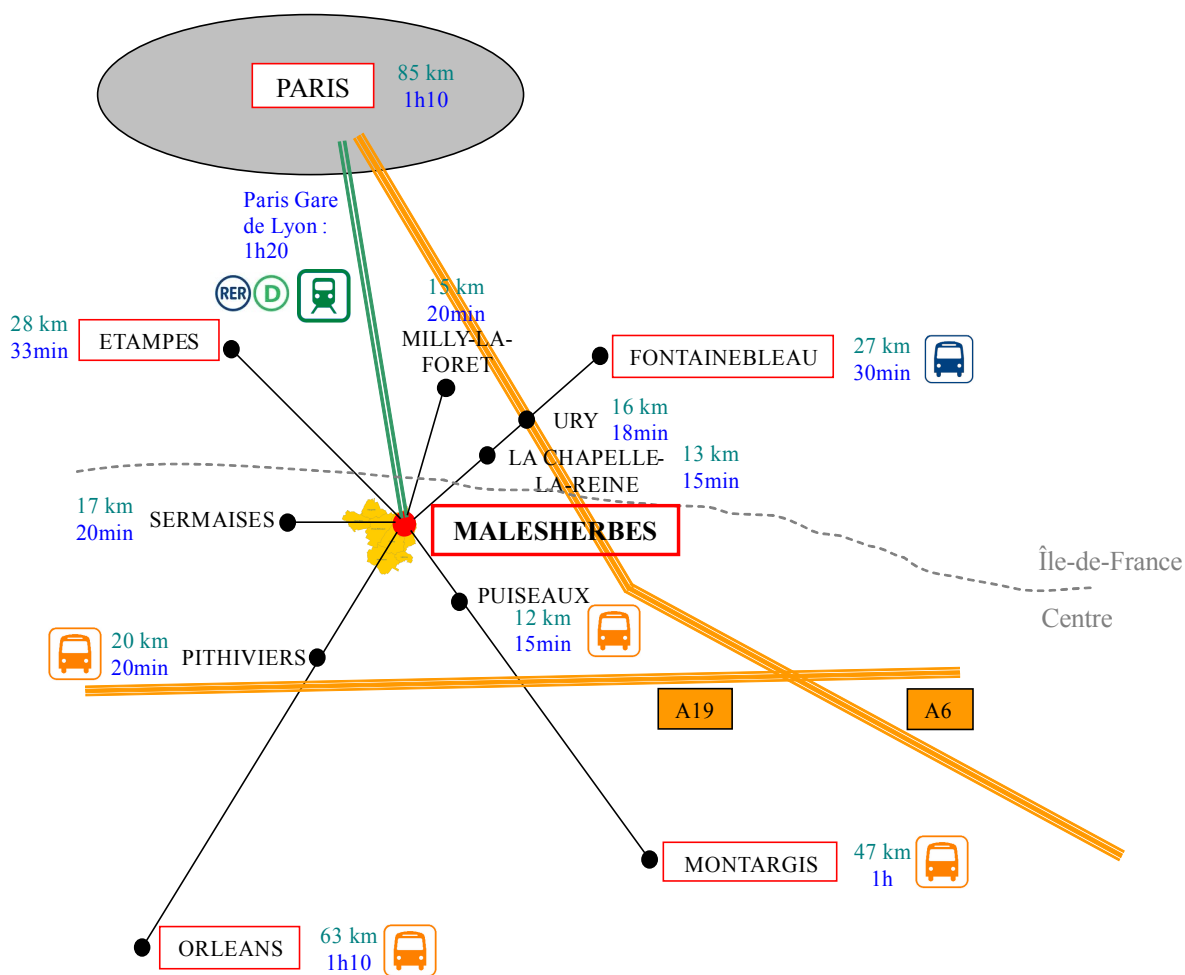
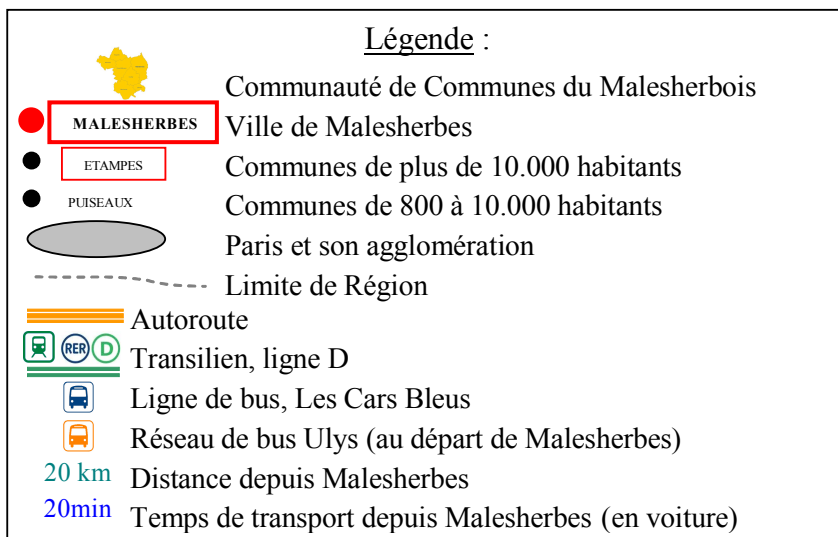


Schéma des principales voies de communication autour de la Communauté de Communes du Malesherbois

3. Les secteurs d'activité

La Communauté de Communes du Malesherbois offre 4 239 emplois répartis de la façon suivante :

- ✓ Agriculture : 69 emplois,
- ✓ Industrie : 2 004 emplois,
- ✓ Construction : 188 emplois,
- ✓ Tertiaire (dont commerces, services aux entreprises et services aux particuliers) : 1 979 emplois, dont 707 emplois dans le commerce.

Le Malesherbois est un territoire à dominante rurale. Cependant, le secteur industriel a pris une place importante depuis les années 1970 avec le développement de l'industrie du livre et l'installation des reliures Brun puis des éditions Robert Laffont et Bordas, puis de l'imprimerie Maury.

4. Un pôle d'équipements et de services

Grâce à de nombreux services privés (banques, médecins, assurances, agences immobilières...), commerces et équipements publics, la commune de Malesherbes rayonne sur les communes situées aux alentours. Elle apparaît comme un petit pôle urbain, dans un environnement qui conserve son caractère rural. Les équipements publics sont nombreux. S'ils permettent de satisfaire globalement les besoins des Malesherbois, ils attirent également la population des communes rurales voisines, moins bien équipées.

Quant aux principaux services administratifs, ils se trouvent à Pithiviers (Pôle Emploi, Sous-Préfecture...).

II. Diagnostiques et projets réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. Le diagnostic du centre social Arc-en-Ciel

Il s'intitule « Projet du centre social 2009-2012 ». Il a été effectué afin de :

- obtenir l'agrément « centre social » par la CAF du Loiret,
- rassembler les administrateurs et les salariés autour du projet social, l'équipe autour d'un projet commun,
- prendre en compte des enjeux spécifiques en terme de partenariat, de territorialité, de public,
- mobiliser les acteurs du territoire,
- définir les axes de travail pour les années à venir.

Quatre axes de développement sont ressortis de ce diagnostic :

- améliorer les conditions d'accueil du public,
- favoriser la participation des habitants,
- ajuster les activités au service du projet social,
- développer la synergie des acteurs locaux.

A partir de ces axes, des fiches « action » ont été réalisées indiquant les objectifs, le public, les moyens, les résultats, l'évaluation, les partenaires.

Ce diagnostic est consultable sur le site Internet du centre social Arc-en-Ciel www.cs-arcenciel.fr

2. Le pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Le Pays élabore son Contrat Régional de Pays 3ème génération (2009-2013). Le choix des acteurs du territoire est d'engager une politique d'accueil adaptée à un territoire en évolution, dans une démarche de développement durable en élaborant un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur l'ensemble de son territoire.

Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais dispose d'un site Internet <http://www.pays-du-pithiverais.fr/>.

3. Autodiagnostic Jeunesse : Politique jeunesse et intercommunalité

Il a été mené par la CCM en lien avec « Mairie-Conseils » de juillet 2008 à février 2009.

Ses objectifs sont :

- l'accompagnement du jeune dans sa construction d'adulte,
- l'accompagnement à la citoyenneté,
- l'accompagnement dans ses projets de vie.

Il a permis la mise en place de divers projets :

- dissociation des activités pour les 12-15 ans et les 15-17 ans,
- mise en place d'un projet éducatif,
- développement des activités existantes,
- création et installation du Point Information Jeunesse⁴, après rénovation des locaux de la Maison des Jeunes,
- projet de construction d'une Maison de l'Enfance.

Il est consultable à la CCM.

4. Étude Maison de l'Enfance

Elle a été menée en 2009-2010 par le Cabinet C.P.&O. suite à la demande de la CCM.

Son objectif est la construction d'une Maison de l'Enfance avec réaménagement du terrain de camping sur lequel elle sera située.

Elle est consultable à la CCM.

5. Développement du territoire - Vie économique de la CCM

Il a été mené par l'agent chargé de la vie économique et de l'aménagement du territoire de la CCM, de septembre à décembre 2009 et de septembre à octobre 2010.

Ses objectifs sont :

- de rencontrer les chefs d'entreprise du territoire pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes,
- d'analyser l'existant,
- d'évaluer la vie économique du territoire.

Il est consultable à la CCM.

6. Étude des besoins dans le cadre d'une crèche inter-entreprises

Elle a été menée par Crèche Attitude en 2009 à l'initiative du Réseau des Entreprises MSP (Malesherbes – Sermaises – Puiseaux).

Ses objectifs sont :

- de mettre en évidence la façon dont les salariés, parents des enfants de moins de 4 ans gèrent aujourd'hui la garde de ces derniers,
- de mettre en évidence l'opinion de tous les salariés concernant la création d'une crèche d'entreprise qu'ils soient concernés actuellement, dans le cadre d'un projet futur ou non concernés,
- de mettre en évidence les attentes des personnes susceptibles d'être intéressées concernant une telle structure en termes de places, d'horaires, de jours d'accueil.

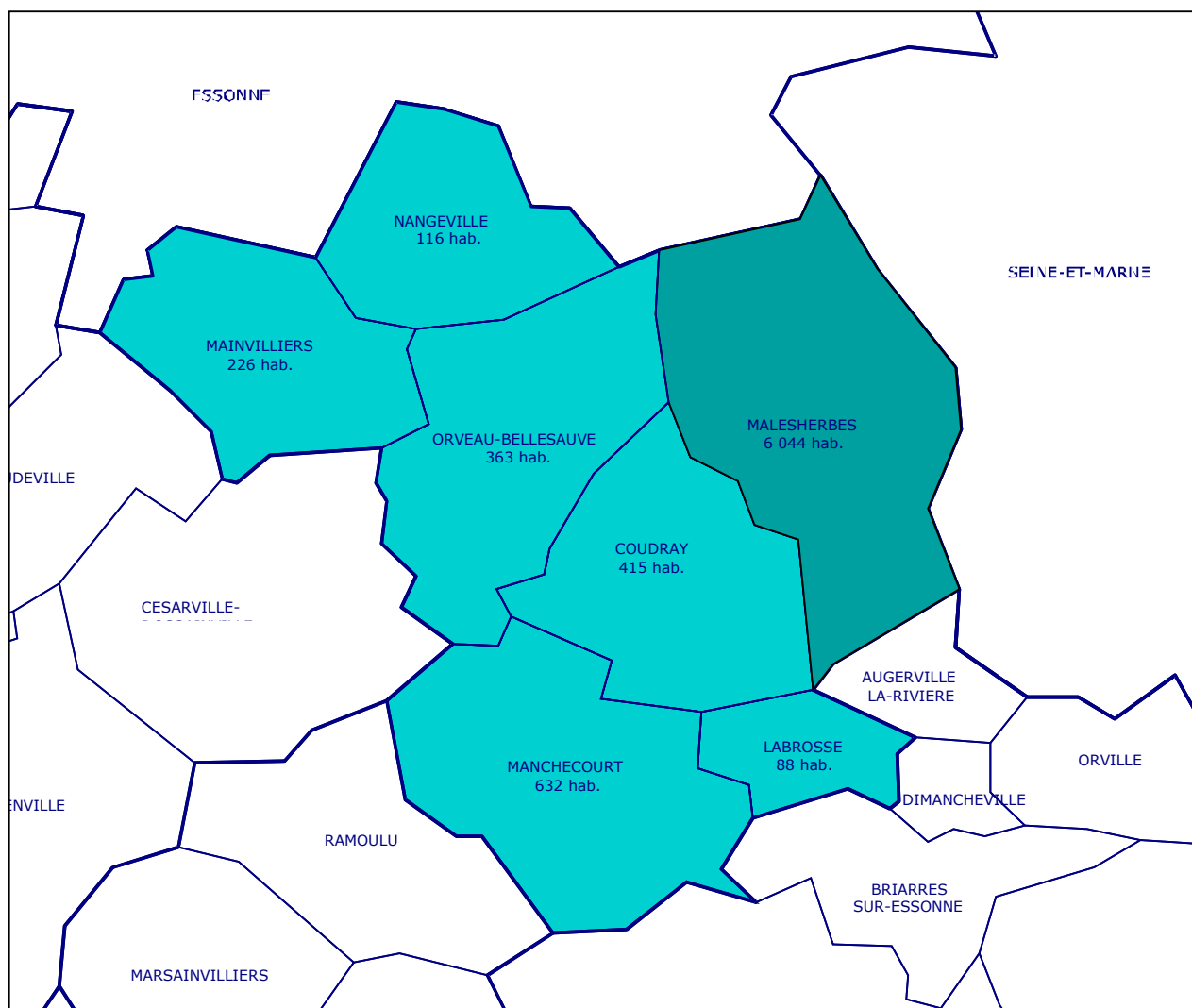
Cette étude a permis d'appuyer la réflexion sur le projet de construction d'une Maison de l'Enfance.

Il est consultable au Réseau des Entreprises MSP en contactant la Présidente : Mme Desfretier (PDG Plastiques).

4 Cf Description p 17-18

III. La population de la Communauté de Communes du Malesherbois

1. Nombre d'habitants par commune



Source : INSEE Recensement de la population 2006 – Chiffres Clés

Malesherbes est la ville la plus peuplée de la CCM. C'est la 20^{ème} commune du Loiret en terme de densité de population (343 hab./km²). Elle est considérée comme un " pôle d'emploi de l'espace rural ".

Les autres communes qui composent la CCM sont des communes rurales, avec de très faibles densités de population (de 15 à 40 hab./km² selon les communes).

2. Une faible évolution

Entre 1999 et 2006, la population de la CCM a augmenté de 2,7%, alors que le nombre d'habitants du Loiret a progressé de 4,4%. C'est sur la commune de Malesherbes que l'évolution est la plus faible : la commune compte 56 habitants de plus en 2006. Les communes d'Orveau-Bellesauve, Coudray et Manchecourt connaissent une évolution importante : plus de 40 habitants supplémentaires sur chacune de ces communes entre 1999 et 2006. Ce constat peut s'expliquer par le fait qu'il y a très peu de terrains à construire sur la ville de Malesherbes⁵. En revanche, la commune de Manchecourt dispose de terrains constructibles (PLU en cours).

5 Cf PLU de Malesherbes à la mairie

Évolution de la population sur le territoire de la CCM

| Niveau géographique | Nombre d'habitants en 2006 | Nombre d'habitants en 1999 | Taux d'évolution |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------|
| Commune de Labrosse | 88 | 81 | 8,1% |
| Commune de Coudray | 415 | 368 | 12,8% |
| Commune de Mainvilliers | 226 | 234 | -3,4% |
| Commune de Malesherbes | 6044 | 5988 | 0,9% |
| Commune de Manchecourt | 632 | 588 | 7,4% |
| Commune de Nangeville | 116 | 101 | 14,9% |
| Commune de Orveau-Bellesauve | 363 | 316 | 14,9% |
| Total CC du Malesherbois | 7883 | 7676 | 2,7% |
| Département du Loiret | 645324 | 618086 | 4,4% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006 – Chiffres Clés

Entre 1999 et 2006, la croissance annuelle moyenne de la population de la Communauté de Communes est de + 0,4% par an. Cette évolution est due uniquement au solde naturel, c'est à dire à un nombre de naissances supérieur au nombre de décès. En effet, le solde migratoire est nul : il y a autant de nouveaux habitants sur ce territoire que d'habitants qui le quittent.

Recensement de la population en 2006 – Indicateurs démographiques

| LOIRET | 1968 à 1975 | 1975 à 1982 | 1982 à 1990 | 1990 à 1999 | 1999 à 2006 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Variation annuelle moyenne de la population en % | 1,9 | 1,3 | 1 | 0,7 | 0,6 |
| - due au solde naturel en % | 0,6 | 0,5 | 0,5 | 0,4 | 0,4 |
| - due au solde apparent des entrées sorties en % | 1,3 | 0,8 | 0,5 | 0,3 | 0,2 |
| Taux de natalité en ‰ | 17,1 | 14,6 | 14,1 | 12,8 | 13 |
| Taux de mortalité en ‰ | 10,9 | 10 | 9,2 | 8,6 | 8,6 |

| CC MALESHERBOIS | 1968 à 1975 | 1975 à 1982 | 1982 à 1990 | 1990 à 1999 | 1999 à 2006 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Variation annuelle moyenne de la population en % | 3 | 2,9 | 2 | 0,5 | 0,4 |
| - due au solde naturel en % | 0,6 | 0,6 | 0,9 | 0,6 | 0,4 |
| - due au solde apparent des entrées sorties en % | 2,4 | 2,4 | 1,1 | -0,1 | 0 |
| Taux de natalité en ‰ | 16,6 | 15,5 | 16,8 | 14 | 12,4 |
| Taux de mortalité en ‰ | 10,6 | 9,8 | 7,6 | 7,9 | 8,4 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006 – Chiffres Clés

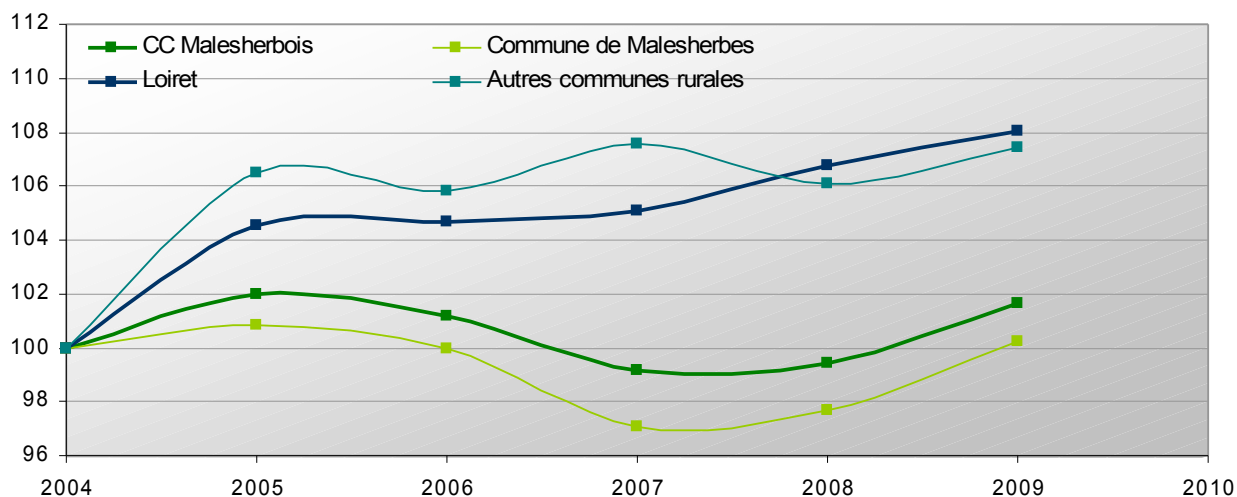
Le taux de natalité de la CCM est un peu plus faible que la moyenne départementale : 12,4% pour la Communauté de Communes contre 13% dans le Loiret.

Les données du recensement de l'INSEE ne permettent pas de faire un suivi de l'évolution annuelle du nombre d'habitants, mais seulement de calculer un taux global d'évolution entre 1999 et 2006 (+ 0,6%).

Les données de la CAF du Loiret permettent de connaître l'évolution annuelle de la population couverte par les prestations de la CAF⁶.

6 Cf graphique Evolution de la population couverte par la CAF entre 2004 et 2009 p 11

Évolution de la population couverte par la CAF entre 2004 et 2009 (année 2004 en base 100) – Comparaison Loiret / CC Malesherbois



Source : CAF du Loiret - Chiffres 2004 à 2009

L'année 2004 est l'année de référence, qui permet de comparer l'évolution de la population couverte par la CAF à Malesherbes et sur la CCM, par rapport au département du Loiret.

On observe que la population du Loiret couverte par la CAF a augmenté de façon importante entre 2004 et 2005 : indice 100 en 2004 puis 104,5 en 2005, soit une évolution de 4,5% de la population. De 2005 à 2009, la croissance de la population couverte a été plus modérée.

Sur le territoire de la CCM, on observe une augmentation de la population couverte par la CAF entre 2004 et 2005 (l'indice passe de 100 à 102) puis une diminution jusqu'en 2007. La population couverte augmente de nouveau légèrement en 2008 puis de façon plus importante en 2009.

De façon globale, la population de la commune de Malesherbes couverte par la CAF a peu évolué, (phase de diminution puis d'augmentation), alors que la population allocataire des autres communes rurales du Malesherbois, ainsi que celle du Loiret, ont progressé régulièrement depuis 2004.

3. Une population plus jeune que la moyenne départementale

La population de la CCM se distingue par une part plus importante de jeunes et une part plus faible de retraités et personnes âgées par rapport à la moyenne du Loiret. Ce constat est d'autant plus marqué dans les communes rurales qui composent la CCM que pour Malesherbes.

La tranche d'âge des 0-14 ans est sur-représentée sur la CCM (21% de la population) par rapport à la moyenne du Loiret (18% de la population)⁷.

⁷ Cf tableau Répartition de la population par tranche d'âge p 12

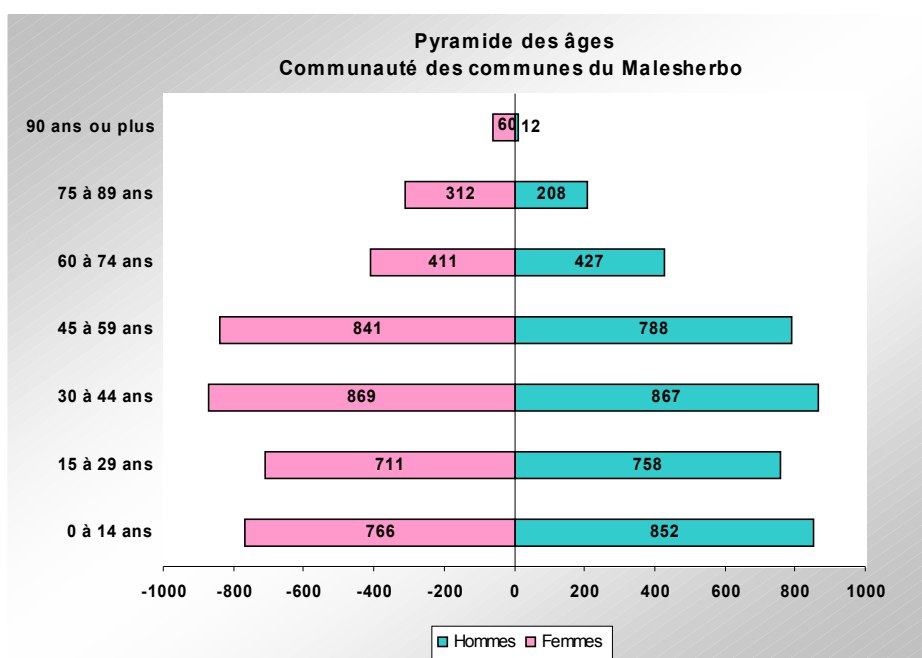
Répartition de la population par tranche d'âge

| Tranches d'âge | Communes | | | | | | |
|----------------|-----------|------------|--------------|-------------|-------------|------------|-------------------|
| | Labrosse | Coudray | Mainvilliers | Malesherbes | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve |
| 0 à 14 ans | 21 | 89 | 43 | 1222 | 132 | 31 | 81 |
| 15 à 29 ans | 10 | 65 | 32 | 1177 | 115 | 10 | 60 |
| 30 à 44 ans | 21 | 104 | 53 | 1273 | 144 | 37 | 104 |
| 45 à 59 ans | 17 | 86 | 57 | 1250 | 138 | 19 | 62 |
| 60 à 74 ans | 11 | 44 | 26 | 654 | 55 | 10 | 38 |
| 75 ans ou plus | 7 | 27 | 15 | 467 | 48 | 9 | 19 |
| Total | 88 | 415 | 226 | 6044 | 632 | 116 | 363 |

Source : INSEE – Recensement de la population 2006 – Chiffres Clés

Les 30 à 44 ans et 45 à 59 ans sont les classes d'âge les plus nombreuses : plus de 42% de la population de la Communauté de Communes se situe dans ces tranches d'âge. Par ailleurs, la tranche d'âge des 30 à 44 ans est celle qui accède le plus souvent à la propriété⁸.

Pyramide des âges de la Communauté de Communes du Malesherbois en 2006

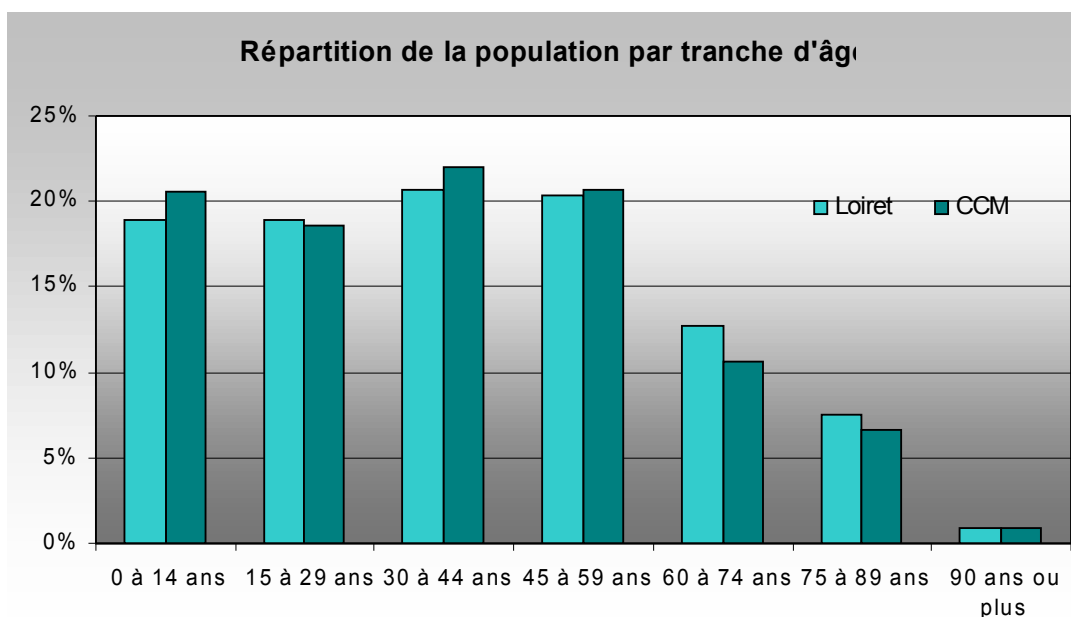


Source : INSEE Recensement de la population 2006

Un peu plus de 20% de la population du Loiret est âgée de 30 à 44 ans, contre 22% pour la CCM, et 25% pour les communes rurales : cette tranche d'âge est sur-représentée sur le territoire de la Communauté de Communes et plus particulièrement dans les communes rurales autour de Malesherbes.

8 Cf tableau des Tranches d'âge des acquéreurs p 27

Répartition de la population par tranche d'âge en 2006



Source : INSEE Recensement de la population 2006

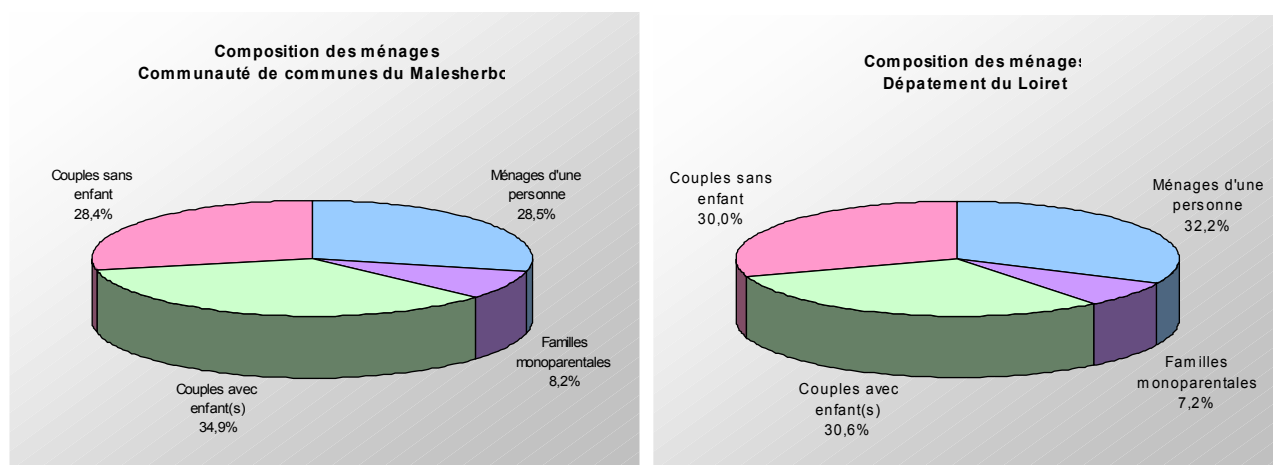
Inversement, 21% de la population du Loiret est âgée de plus de 60 ans, contre seulement 18% de la population de la CCM (16,8% de la population des communes rurales autour de Malesherbes) : les plus de 60 ans y sont sous-représentés. Les raisons des départs peuvent être multiples :

- ✓ placement en maison de retraite hors CCM,
- ✓ décès,
- ✓ souhait d'aller vivre définitivement dans leur région d'origine,
- ✓ souhait de rejoindre leur maison secondaire,
- ✓ phénomène de l'héliotropisme.

4. Structure des ménages

La CCM se caractérise par une part plus importante de couples avec enfants (près de 35%) et une part moins importante de personnes isolées⁹ (28,5%) que la moyenne du Loiret.

Comparaison des ménages entre la CCM et le Loiret



Source : INSEE Recensement de la population 2006

⁹ Définition CAF : Personnes isolées = allocataires sans conjoint ni enfant à charge au sens des prestations légales. Cependant, cela ne signifie pas que ces personnes n'ont pas d'enfants ou d'autres personnes (non à charge) vivant dans le même domicile.

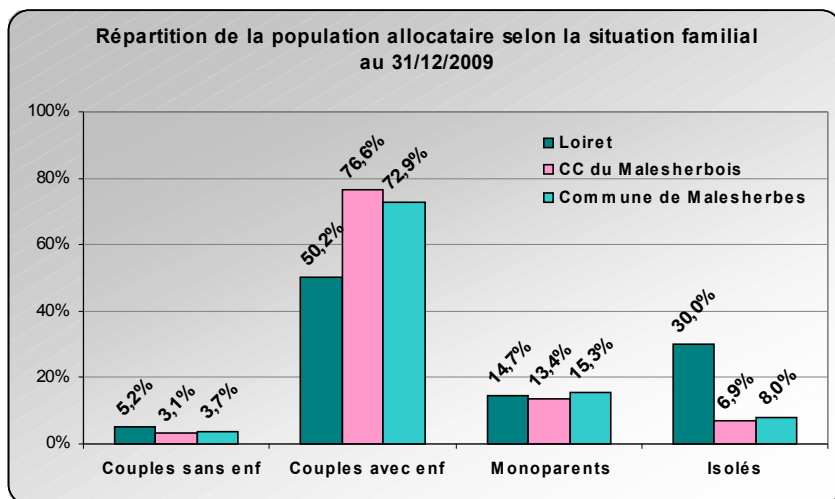
5. La population couverte par la CAF

La CAF du Loiret couvre 48% de la population de la Communauté de Communes.

a. Les allocataires

La répartition des allocataires de la CAF, selon la composition familiale, fait également apparaître une part plus importante de familles allocataires avec enfants à charge, comparativement à la moyenne départementale, et une part faible de personnes isolées couvertes par la CAF.

Répartition de la population allocataire selon la situation familiale



Source : CAF du Loiret - 2009

b. Les enfants

Nombre d'enfants couverts par la CAF, au sens de la législation familiale, par tranche d'âge* au 31/12/2009

| | De 0 à 3 ans | De 4 à 5 ans | De 6 à 10 ans | De 11 à 17 ans |
|---|--------------|--------------|---------------|----------------|
| Communauté de Communes du Malesherbois | 412 | 195 | 445 | 610 |
| Dont Malesherbes | 329 | 158 | 342 | 462 |

* âge « millésimé » 2009 : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année 2009

Source : CAF du Loiret – fichier allocataire au 31/12/2009

Cette thématique n'a pas été développée compte-tenu du projet en cours mené par la CCM : la Maison de l'Enfance.

6. La mobilité résidentielle

Il existe une ancienne et une nouvelle population qui semblent cohabiter avec des habitudes de vie différentes. Face à l'arrivée de cette nouvelle population, un sentiment de peur, de méfiance a été exprimé lors des entretiens, ainsi qu'une impression d'insécurité. La nouvelle population arrive principalement de l'Île de France (91 et 77) du fait des prix du logement (location et accession) moins chers, de l'environnement verdoyant, de la proximité de Paris et du RER D. Ces constats sont issus des entretiens effectués auprès d'habitants et des données analysées par les groupes « Habitat » et « Vie Economique »¹⁰.

10 Cf Chapitre IV L'habitat p 18 et chapitre VI Vie économique p 38

Ancienneté dans le même logement par commune de la CCM en 2006

| Ancienneté dans le même logement (en nombre de ménages) | Malesherbes | Coudray | Labrosse | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve | Mainvilliers | CC Malesherbois |
|---|-------------|---------|----------|-------------|------------|-------------------|--------------|-----------------|
| Ensemble | 2489 | 147 | 33 | 223 | 42 | 139 | 94 | 3167 |
| Depuis moins de 2 ans | 392 | 10 | 2 | 15 | 3 | 13 | 13 | 447 |
| De 2 à 4 ans | 534 | 20 | 1 | 41 | 7 | 22 | 10 | 636 |
| De 5 à 9 ans | 451 | 28 | 9 | 28 | 9 | 26 | 16 | 567 |
| 10 ans ou plus | 1112 | 89 | 21 | 139 | 23 | 78 | 55 | 1517 |
| Part des ménages habitants la commune depuis moins de 5 ans | 37,2% | 20,4% | 9,1% | 25,1% | 23,8% | 25,2% | 24,5% | 34,2% |

Source : INSEE Recensement de la population – Chiffres 2006

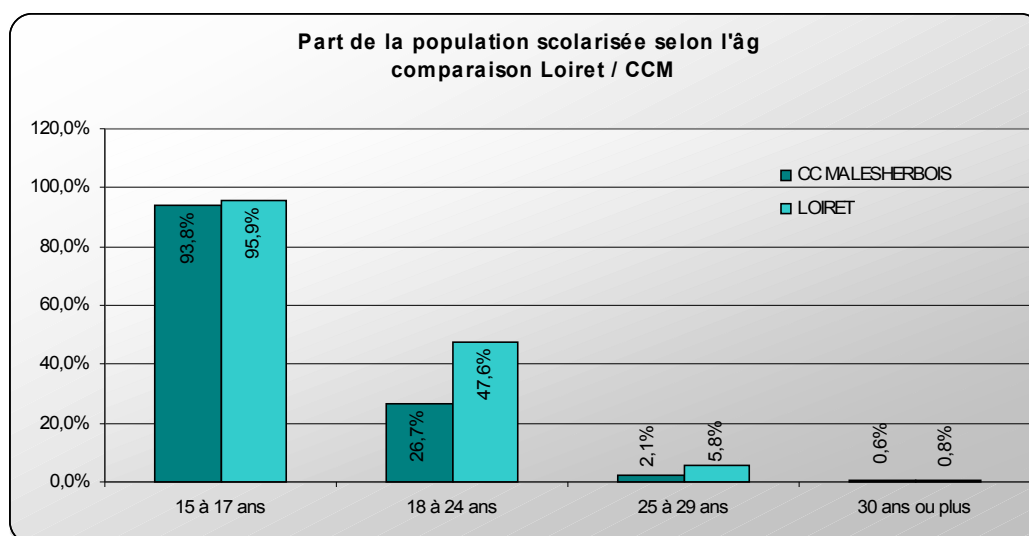
34,2% des habitants de la CCM vivent dans leur logement depuis moins de 5 ans. La moyenne du département de Loiret est de 33,8%.

7. Les jeunes à partir de 15 ans

a. La scolarité

Sur le territoire de la CCM, il existe un collège situé à Malesherbes (479 élèves inscrits en 2010 pour une capacité de 600 élèves). Il existe également un collège privé à Pithiviers qui accueille une partie des élèves de la CCM (12 classes réparties de la 6^{ème} à la 3^{ème}). On trouve à Pithiviers, un lycée d'enseignement général (Baccalauréat ES, STG, S, L), deux lycées d'enseignement professionnel (1 public : métiers du tertiaire, métiers de l'hôtellerie restauration, métiers de l'électro technique, et maintenance des équipements industriels ; et 1 privé : baccalauréat professionnel comptabilité, baccalauréat professionnel vente).

Part de la population scolarisée selon l'âge – Comparaison CCM et Loiret



Source : INSEE Recensement de la population 2006

Les données de l'INSEE montrent une chute importante de la scolarisation des jeunes à partir de 18 ans sur le territoire de la CCM, comparativement au Loiret : seuls 26,7% des jeunes de 18 à 24 ans poursuivent leurs études après le baccalauréat, contre 47,6% des jeunes de 18 à 24 ans pour le Loiret.

Les entretiens réalisés avec les habitants et les acteurs du territoire ont fait apparaître des raisons multiples à la chute des études pendant ou après le lycée et des freins à la poursuite des études.

Le premier frein semble être un problème d'orientation : les familles et les jeunes ne savent pas toujours où se renseigner. Certains d'entre eux souhaiteraient davantage d'accompagnement de la part des équipes éducatives. Il semble exister également un souci de communication entre les familles et le milieu scolaire

(crainte des parents, échec personnel, peu/pas de contact avec le milieu scolaire...).

Le second frein serait lié au coût financier. Il n'existe pas d'établissement d'enseignement supérieur sur le territoire, les universités et écoles supérieures sont éloignées (Orléans : 63 km ; Paris : 75 km...). La poursuite d'études au-delà du baccalauréat nécessite de disposer de ressources suffisantes pour financer le coût du transport, le logement... Or, plus de la moitié de la population active du Malesherbois appartient à la catégorie ouvrière, et de nombreuses familles ne peuvent pas assumer ces coûts¹¹. Par ailleurs, il semble que les familles ne connaissent pas toujours les dispositifs concernant les bourses scolaires.

Le dernier frein à la poursuite d'études supérieures serait la difficulté pour les jeunes de trouver des possibilités de stage ou de formation en alternance sur le territoire.

En 2009, 54% des élèves du collège de Malesherbes se sont orientés en seconde générale principalement à Pithiviers ou Fontainebleau, 22% en seconde professionnelle, CAP dont 13% au lycée professionnel Jean de la Taille à Pithiviers.

b. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle

Pour poursuivre des études supérieures, les jeunes se déplacent vers Orléans, Tours, Paris... Les jeunes qui partent faire leurs études ailleurs ne reviennent pas car les types d'emploi proposés ne correspondent pas à leur formation. Sur le territoire de Malesherbes, le secteur tertiaire offre moins d'emplois que le secteur de l'industrie.

Certes, il existe des dispositifs concernant l'orientation :

- ✓ Greta,
- ✓ Mission Locale,
- ✓ PIJ,

Mais, ils ne sont pas toujours connus.

Le Greta :

Les Greta sont les structures de l'éducation nationale qui organisent des formations pour adultes du CAP au BTS dans la plupart des métiers. Pour les autres niveaux de formation, ce sont les services de formation continue des universités ou du CNAM qui sont compétents. A Malesherbes, des formations bureautiques et en langue (anglais, espagnol) sont offertes pour les personnes au-delà de 16 ans qui ne sont plus dans le circuit scolaire. Elles ont lieu au collège de Malesherbes le samedi matin ou en soirée en fonction du nombre de participants inscrits.

Mission locale du Pithiverais :

Elle couvre un territoire de 86 communes. Elle propose, aux jeunes accueillis, un accompagnement individualisé axé sur la formation professionnelle et l'emploi. Sont ainsi travaillés le projet professionnel (information, évaluation du projet, ateliers de découverte des métiers, bilan approfondi...) et les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche). Chaque jeune peut être orienté, suivant son profil et ses besoins, vers des dispositifs de formation en vue d'acquérir une qualification ou directement accéder à un emploi (contrat en alternance, contrat à durée indéterminée...). Une insertion réussie suppose également de tenir compte des difficultés sociales. Les conseillers ont une approche "globale" des parcours, et sont aussi amenés à intervenir sur des problèmes de ressources, de logement, de santé, etc. Pour cela, ils mobilisent des aides directes (chèques mobilité, Fonds d'Aide aux Jeunes, nuitées d'hôtel, psychologue...) et font le lien avec les partenaires locaux (services sociaux, club de prévention, centres d'hébergement, médecins...).

11 Cf Répartition par catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité p 40

Emploi et niveau de qualification des jeunes qui fréquentent la Mission Locale

| Nombre de jeunes accompagnés (15-26 ans) | CC du Malesherbois | Dont Malesherbes |
|---|---------------------------|-------------------------|
| Hommes | 121 | 109 |
| Femmes | 150 | 139 |
| Total | 271 | 248 |

Source : Mission Locale de Malesherbes – Année 2009

Les emplois exercés par les jeunes de 15 à 26 ans

| Emploi exercé | Nombre de jeunes |
|--------------------------------|-------------------------|
| Administratif | 18 |
| Bâtiment/ Artisanat | 12 |
| Industrie | 8 |
| Logistique | 91 |
| Manutention | 74 |
| Métiers de bouche | 4 |
| Restauration/Hôtellerie | 14 |
| Service à la personne | 15 |
| Social/animation | 10 |
| Agricole/environnement | 14 |
| Autres | 11 |
| Total | 271 |

Source : Mission Locale de Malesherbes – Année 2009

La qualification des jeunes

| Niveaux de qualification | Nombre de jeunes |
|--|-------------------------|
| niveau I (bac+4) | 0 |
| niveau II (bac + 3) | 1 |
| niveau III (bac + 2) | 6 |
| niveau IV (bac acquis) | 21 |
| niveau V (CAP, BEP acquis) | 105 |
| niveau V bis (CAP, BEP non acquis) | 81 |
| niveau VI (niveau 4è, 3è, 1ère CAP, 1ère BEP) | 57 |
| Total | 271 |

Source : Mission Locale de Malesherbes – Année 2009

Le Point Information Jeunesse :

Le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil et de documentation pour les jeunes, régi par la charte de l'information jeunesse. L'information est accessible de manière égale à tous les jeunes, au plus près de leurs conditions de vie. Il répond en priorité aux besoins et aux demandes directes des jeunes qui sont accueillis, avec un souci de disponibilité et de respect de leur identité... En effet, l'accueil est gratuit, anonyme et se déroule sans rendez-vous.

Le PIJ a pour mission d'orienter, de conseiller, d'accompagner et d'aider les jeunes à la recherche d'informations dans tous les domaines qui les concernent : emploi, formation, recherche de stages, jobs

d'été, santé, culture, sports, vacances, vie quotidienne, loisirs, Europe... à l'aide d'une documentation nationale, régionale et départementale. Des actions et animations d'information, de sensibilisation et de prévention peuvent être mises en place autour de thématiques diverses, comme la santé, l'Europe, les jobs d'été...

Le PIJ est géré par la CCM et se situe à Malesherbes. Des permanences sont assurées à Coudray et Manchecourt.

Il dispose d'un poste informatique en accès libre, pour toutes les recherches sur Internet et la rédaction de CV.

IV. L'habitat

A. Le logement

1. Données générales

a. Nombre de logements

Évolution du nombre de logements sur la CCM entre 1999 et 2006

| Evolution du nombre de logements sur la CC Malesherbois | 1999 | 2006 | % d'évolution |
|---|------|------|---------------|
| Ensemble | 3363 | 3565 | 6,0% |
| Résidences principales | 2919 | 3167 | 8,5% |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 233 | 181 | -22,3% |
| Logements vacants | 211 | 217 | 2,8% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Nombre de logements par communes en 2006

| Nombre de logements par commune en 2006 | Malesherbes | Coudray | Labrosse | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve | Mainvilliers | CC Malesherbois |
|--|-------------|---------|----------|-------------|------------|-------------------|--------------|-----------------|
| Ensemble | 2748 | 167 | 54 | 262 | 57 | 162 | 115 | 3565 |
| Résidences principales | 2489 | 147 | 33 | 223 | 42 | 139 | 94 | 3167 |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 90 | 13 | 18 | 20 | 9 | 19 | 12 | 181 |
| Logements vacants | 169 | 7 | 3 | 19 | 6 | 4 | 9 | 217 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

La CCM compte 3 565 logements, dont 3 167 résidences principales.

On observe une diminution des résidences secondaires et logements occasionnels.

b. Type et taille des logements

Taille des logements par commune en 2006

| Taille des logements | Malesherbes | Coudray | Labrosse | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve | Mainvilliers | CC Malesherbois |
|----------------------|-------------|---------|----------|-------------|------------|-------------------|--------------|-----------------|
| Ensemble | 2489 | 147 | 33 | 223 | 42 | 139 | 94 | 3167 |
| 1 pièce | 81 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 82 |
| 2 pièces | 340 | 4 | 0 | 4 | 2 | 9 | 4 | 363 |
| 3 pièces | 601 | 21 | 1 | 24 | 7 | 25 | 14 | 693 |
| 4 pièces | 646 | 39 | 11 | 63 | 9 | 31 | 31 | 830 |
| 5 pièces ou plus | 820 | 83 | 21 | 132 | 24 | 73 | 45 | 1198 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Type de logements par commune en 2006

| Type de logement | Malesherbes | Coudray | Labrosse | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve | Mainvilliers | CC Malesherbois |
|------------------|-------------|---------|----------|-------------|------------|-------------------|--------------|-----------------|
| Maisons | 1690 | 167 | 54 | 259 | 56 | 159 | 106 | 2491 |
| Appartements | 1047 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 | 9 | 1060 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

On trouve plus de logements individuels que de collectifs. Ces derniers sont pour la plupart situés à Malesherbes.

Concernant la taille des logements, il y a peu de studios (2,6% du parc). Cependant, il y a une demande de studios meublés pour des salariés, des stagiaires, des étudiants pour quelques mois. Les logements de type F2 représentent 11,6% du parc de logements du territoire.

c. Statut d'occupation des logements

Statut d'occupation des résidences principales (propriétaires/locataires)

| | Malesherbes | Coudray | Labrosse | Manchecourt | Nangeville | Orveau-Bellesauve | Mainvilliers | CC Malesherbois |
|--------------------|-------------|---------|----------|-------------|------------|-------------------|--------------|-----------------|
| Ensemble | 2489 | 147 | 33 | 223 | 42 | 139 | 94 | 3167 |
| Propriétaire | 1427 | 135 | 26 | 188 | 34 | 127 | 75 | 2012 |
| Locataire | 1016 | 11 | 5 | 30 | 6 | 11 | 16 | 1094 |
| Logés gratuitement | 46 | 1 | 2 | 5 | 2 | 1 | 3 | 61 |
| % locations | 40,8% | 7,5% | 15,2% | 13,5% | 14,3% | 7,9% | 17,0% | 34,5% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

La proportion de propriétaires est plus importante sur le territoire de la Communauté de Commune du Malesherbois que la moyenne du Loiret (63,5% contre 61,3% pour le département).

La majorité des locataires vivent à Malesherbes soit 1016 sur 1094 locataires dans la CCM.

d. Ancienneté dans le logement

Lieu de résidence 5 ans auparavant dans la CCM

| | 2006 | % |
|---|-------------|---------------|
| Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant | 7338 | 100,0% |
| Le même logement | 4692 | 63,9% |
| Un autre logement de la même commune | 789 | 10,8% |
| Une autre commune du même département | 414 | 5,6% |
| Un autre département de la même région | 52 | 0,7% |
| Une autre région de France métropolitaine | 1304 | 17,8% |
| Un Dom | 7 | 0,1% |
| Hors de France métropolitaine ou d'un Dom | 81 | 1,1% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Lieu de résidence 5 ans auparavant dans le Loiret

| | 2006 | % |
|---|---------------|---------------|
| Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant | 603295 | 100,0% |
| Le même logement | 383861 | 63,6% |
| Un autre logement de la même commune | 57373 | 9,5% |
| Une autre commune du même département | 88892 | 14,7% |
| Un autre département de la même région | 12665 | 2,1% |
| Une autre région de France métropolitaine | 51187 | 8,5% |
| Un Dom | 1163 | 0,2% |
| Hors de France métropolitaine ou d'un Dom | 8154 | 1,4% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

On observe que seulement 8,5% des personnes habitant le Loiret en 2006 vivaient dans une autre région 5 ans auparavant contre 17,8% de personnes habitant la CCM.

34,2% des habitants de la CCM vivent dans leur logement depuis moins de 5 ans. La moyenne du département du Loiret est de 33,8%.

Sur la commune de Malesherbes, la part des ménages qui n'habitaient pas dans le même logement 5 ans auparavant est plus importante que la moyenne de la CCM et que la moyenne du Loiret compte tenu du nombre de locations. En revanche, dans les communes rurales, cette proportion est très inférieure, en effet on observe une majorité de propriétaires.

e. Les prestations logement CAF

Nombre de foyers bénéficiant d'une aide aux logements en 2009 ^{*12} Source : CAF du Loiret – Chiffres 2009

| | Nombre de foyers bénéficiants de l'ALS | Nombre de foyers bénéficiants de l'APL | Nombre de foyers bénéficiants de l'ALF | Total aides au logement |
|---------------------------------|--|--|--|-------------------------|
| Commune de Malesherbes | 100 | 280 | 116 | 496 |
| Autres communes | 8 | 13 | 17 | 38 |
| Total CC du Malesherbois | 108 | 293 | 133 | 534 |

12 - ALS : Allocation de Logement Social
 APL : Allocation Personnalisée au Logement
 ALF : Allocation de Logement Familial

Résidences principales et aides au logement

| | |
|--|--------------|
| Nombre de logement résidences principales en 2006 sur le territoire de la CC du Malesherbois | 3167 |
| Pourcentage de logements couverts par une aide au logement sur le territoire de la CC du Malesherbois | 16,9% |

Sources : CAF du Loiret – Recensement de la population 2006

Près de 17% de ces logements sont couverts par une aide versée par la CAF (19,8% dans le Loiret) ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a plus de propriétaires que de locataires.

Répartition des aides au logement

| | Dont parc social locatif (en %) | Dont parc privé (en %) | Dont Accession (en %) | Dont Etablissement* (en %) |
|---------------------------------|--|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Commune de Malesherbes | 51,6% | 28,8% | 13,7% | 5,8% |
| Autres communes | 18,4% | 39,5% | 42,1% | 0,0% |
| Total CC du Malesherbois | 49,3% | 29,6% | 15,7% | 5,4% |
| Loiret | 42,3% | 40,3% | 12,8% | 4,6% |

* Maison de retraite

Source : CAF du Loiret - 2009

Près de la moitié des aides au logement versées par la CAF concerne le parc social locatif, et moins de 30% des aides concernent le parc privé locatif. La répartition entre parc social et parc privé sur le territoire de la CCM est différente de la moyenne départementale, où 42% des logements aidés relèvent du parc social, contre 40% relevant du parc privé.

On observe également que la part d'aides au logement versées au titre de l'accession à la propriété est plus importante sur le territoire de la CCM que la moyenne départementale.

2. Parc locatif public

a. Types de logement

En 2009, sur le territoire de la CCM, 541 logements sociaux ont été recensés (dont 534 à Malesherbes et 7 à Manchecourt). 74 % de ces logements sont collectifs et 26 % individuels.

Les premiers logements sociaux ont été construits dans les années 1965-1970 (rue Château Vignon) puis des constructions ont été réalisées sur le haut de Malesherbes entre 1971 et 1982 (Bastié, Cocteau, Nessler...).

La Siap et Logem Loiret se partagent 84 % du parc social de la CCM. Les autres bailleurs sociaux sont Hamoval, Bâtir Centre, 3F.

Les typologies de logement vont du T1bis au T5 :

- 33 T1 bis
- 129 T2
- 197 T3
- 161 T4
- 21 T5

On constate des écarts de prix de loyer entre les organismes dus principalement à l'année de construction des bâtiments et leur mode de financement :

- les T1 bis ont un prix moyen de 200 €
- les T2 ont un prix moyen de 268 à 300 €
- les T3 ont un prix moyen de 269 à 371 €

- les T4 ont un prix moyen de 308 à 665 €
- les T5 ont un prix moyen de 474 à 703 €

La rotation a été de l'ordre de 6 % en 2009. La durée moyenne d'occupation est de 8 ans en 2009. Toutefois 10 % des locataires sont présents depuis plus de 20 ans. La vacance de plus de 3 mois est nulle.

Seuls 7 locataires sont assujettis au SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) avec un montant moyen de 10 € (dépassement des plafonds de ressources exigés par le code de la construction et de l'habitat), ce qui démontre que le logement social exerce son rôle sur le territoire.

Les impayés de plus de 3 mois sont de l'ordre de 5 % en moyenne pour l'ensemble des bailleurs.

Dans le logement social, les demandes d'échange concernent principalement les pavillons. Les locataires en collectif aspirent à un individuel « avec un bout de jardin ».

De 20 à 30 % des logements sont réservés par l'État dans le cadre du contingent préfectoral suite aux financements aidés. Ensuite les mairies et le 1% patronal se partagent environ 60 % de réservations.

45 % des logements sont réservés par les mairies, 24 % par les organismes collecteurs et 20 % par l'État, le reste par les autres organismes (Siap et Logem Loiret) soit 11%.

b. Demandes de logement

- En mairie de Malesherbes

Demandes de logements enregistrées en mairie de Malesherbes de 2007 à 2009 effectuées par des Malesherbois ou des personnes travaillant à Malesherbes

| | T2 | T3 | T4 | P3 | P4 | Age d'or* | TOTAL |
|--------------------------|----|----|----|----|----|-----------|-------|
| Demandes 2007 | 11 | 22 | 25 | 12 | 13 | 5 | 88 |
| Propositions 2007 | 10 | 6 | 1 | 0 | 2 | 4 | 23 |
| Demandes 2008 | 18 | 37 | 16 | 6 | 9 | 0 | 86 |
| Propositions 2008 | 12 | 7 | 1 | 0 | 2 | 1 | 23 |
| Demandes 2009 | 40 | 28 | 7 | 3 | 13 | 8 | 99 |
| Propositions 2009 | 12 | 6 | 3 | 0 | 3 | 1 | 25 |

Source : Mairie de Malesherbes – Chiffres 2007-2009

* Age d'or : ce sont des logements qui appartiennent à Logem Loiret lesquels sont proposés par la mairie de Malesherbes aux personnes retraitées

Les demandes de logement augmentent mais il n'y a pas davantage de propositions. Elles sont plus importantes pour de grands logements et des maisons. En outre, progressivement on assiste à une hausse significative des demandes concernant les petits logements.

Il est actuellement difficile de savoir si les demandeurs, qui n'ont pas eu de proposition, ont obtenu un logement sur la CCM.

Demandes de logements enregistrées en mairie de Malesherbes de 2007 à 2009 effectuées par des personnes habitant hors Malesherbes et ne travaillant pas dans la commune

| | T2 | T3 | T4 | P3 | P4 | Age d'or | TOTAL |
|----------------------|----|----|----|----|----|----------|-------|
| Demandes 2007 | 16 | 7 | 6 | 6 | 3 | 0 | 38 |
| Demandes 2008 | 11 | 12 | 3 | 3 | 2 | 1 | 32 |
| Demandes 2009 | 20 | 21 | 10 | 1 | 4 | 3 | 59 |

Source : Mairie de Malesherbes – Chiffres 2007-2009

Les demandes de logement augmentent en mairie : elles concernent les logements collectifs T2 et T3. Un lien est-il à faire avec le rajeunissement de la population et de nouveaux besoins qui leur sont spécifiques ?

- En sous-préfecture de Pithiviers

La sous-préfecture enregistre les demandes de 5 cantons : Pithiviers, Beaune La Rolande, Outarville, Malesherbes et Puiseaux. Les données suivantes concernent uniquement la CCM.

❖ Le nombre de réservations en sous-préfecture en 2009 est de :

- à Manchecourt, 1 réservation par famille
- à Malesherbes, 84 réservations sous-préfecture (37 collectifs Siap, 47 Logem Loiret dont 19 individuels)

❖ Le nombre de demandes en sous-préfecture de 2007 à 2009 est de :

| | Demandes en sous préfecture | Total des demandes | % des demandes en sous préfecture |
|----------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| Demandes 2007 | 24 | 218 | 11,01% |
| Demandes 2008 | 39 | 265 | 14,72% |
| Demandes 2009 | 34 | 258 | 13,18% |

Source : Sous préfecture de Pithiviers – Chiffres 2007-2009

De même qu'après des mairies, on observe une augmentation des demandes de logement entre 2007 et 2009 en sous-préfecture.

❖ Les raisons de la demande de relogement :

| | Mal logés (surface, financier, insalubrité...) | Hébergés | Séparations | Fonctionnaires |
|-----------------|---|----------|-------------|----------------|
| Demands 2007 | 19 | 1 | 4 | 0 |
| Demands 2008 | 23 | 10 | 6 | 0 |
| Demands 2009 | 23 | 8 | 1 | 2 |

Source : Sous-préfecture de Pithiviers – Chiffres 2007-2009

Les demandes de relogement sont principalement dues à des logements ne répondant pas aux besoins et ressources des locataires et/ou sont insalubres.

❖ Les typologies de logements demandés à Malesherbes

| | T2 | T3 | T4 | T5 | P2 | P3 | P4 | P5 | Studio | Total types de demandes | Studio |
|----------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|--------|-------------------------------|--------|
| Demands 2007 | 14 | 11 | 4 | 1 | 1 | 9 | 7 | 1 | 1 | 49 | 24 |
| Propositions 2007 | 4 | 4 | 1 | | | | 2 | | | 11 | 11 |
| Demands 2008 | 21 | 28 | 13 | 2 | 2 | 3 | 5 | 0 | 4 | 78 | 39 |
| Propositions 2008 | 2 | 1 | 2 | | | | | | | 5 | 5 |
| Demands 2009 | 21 | 26 | 16 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 69 | 34 |
| Propositions 2009 | 6 | 4 | 2 | 2 | | | | | | 14 | 14 |
| Demands 2010 | 5 | 2 | 1 | | | | | | | 9 | 8 |

Source : Sous-préfecture de Pithiviers – Chiffres 2007-2009

Un ménage peut faire plusieurs choix

3. Parc locatif privé

a. Données issues des entretiens avec les agences « L'adresse » et « Corinne B »

Les entretiens avec les agences immobilières (L'adresse, Corinne B.) n'ont pas permis de connaître le nombre de logements privés loués sur la CCM. D'après l'UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière), en 2009, il y a 549 logements locatifs privés sur Malesherbes.

La demande des locataires potentiels porte sur des logements de type F2/F3 et concerne des maisons plutôt que des appartements. Les locataires restent environ 18 mois et partent parce que le logement est trop petit. En 2008, il y a eu une augmentation des demandes de personnes arrivant du 91 et du 93. Des personnes arrivant de la région parisienne viennent se loger dans le privé, puis vont à la mairie pour s'inscrire dans le public car le logement trouvé dans un premier temps n'est pas ou plus adapté (superficie, prix, décence du logement).

En 2009, il y a eu une baisse des loyers due à la baisse de l'IRL (Indice de Référence des Loyers).

Évolution des types de logements dans la CCM entre 2005 et 2007

| CC du Malesherbois | 2005 | 2007 |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Nombre total de logements | 3642 | 3694 |
| Résidences principales | 3169 | 3198 |
| Logement social | 518 | 493 |
| Logement locatif privé | 561 | 549 |
| Logements vacants | 266 | 277 |
| Parc potentiellement indigne | 139 | 111 |

Source : Fichier FILOCOM de la Direction Générale des Impôts – Chiffres 2005 à 2007

Le parc locatif privé a diminué entre 2005 et 2007. Compte tenu des contraintes imposées par la loi, les propriétaires privés semblent préférer mettre en vacance leurs biens immobiliers plutôt que de les mettre en location.

b. Données issues des entretiens avec le CIL

Les CIL (Comités Interprofessionnels du Logement), qui interviennent en général sur un département, sont des associations paritaires (employeurs, salariés) qui contribuent à l'accession au logement de leurs salariés. Les sommes affectées par les employeurs permettent aux CIL d'attribuer aux salariés des entreprises adhérentes des prêts complémentaires finançant des opérations d'accession à la propriété ou de travaux concernant des résidences principales, ainsi que des investissements immobiliers. Elles permettent aussi d'obtenir, pour ces mêmes salariés, des logements relevant du parc HLM ou du parc privé conventionné, contreparties de concours financiers accordés à des organismes HLM ou des propriétaires privés, ainsi que des aides à l'accès au logement que celui-ci soit privé ou HLM.

Le CIL enregistre une trentaine de demandes par an, 50% pour des appartements en type II et III, 50 % pour des pavillons, majoritairement pour du type IV, voire type III. Environ la moitié des demandes sont satisfaites chaque année. La majorité des demandes proviennent de salariés travaillant à Malesherbes. Quelques unes proviennent d'entreprises de Milly La Forêt, Pithiviers et Sermaises.

55% des demandeurs sont des personnes vivant seules, 30% en couple (demandes 2009) et seulement 22% de personnes avec enfants soit 6 ménages.

c. Décence des logements

La CAF a le devoir de s'assurer que les allocataires recevant une aide au logement bénéficient d'un droit connexe : celui d'habiter dans un logement qui répond aux normes de décence. Malgré l'obligation du bailleur de délivrer un logement décent inscrit dans le droit des rapports locatifs, la loi "solidarité et renouvellement urbain" du 13/12/2000 en identifiant clairement les CAF comme des acteurs de la lutte contre le logement non décent, prévoit que le logement doit répondre à certaines caractéristiques de décence pour être loué et pour ouvrir droit à l'allocation logement (décret du 31/01/2002). Le code de la sécurité sociale art L.542-6 positionne les CAF en tant qu'intervenant naturel pour contrôler la décence des logements.

Au titre de sa politique logement/habitat, la CAF du Loiret a engagé des actions permettant de lutter contre le non respect des normes de décence de logements loués par les allocataires du département.

Elle agit en lien avec l'ensemble des partenaires concernés : l'ARS (Agence Régionale de Santé), la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), l'ADIL, le SCHS de la ville d'Orléans, les communes, le Plan solidarité logement 45.

Elle met en place des actions permettant :

- le repérage de ces logements
Les signalements viennent des allocataires et des partenaires. Une grille d'auto diagnostic est alors adressée à l'allocataire afin de lui permettre de recenser les désordres et difficultés qu'il rencontre dans le logement qu'il loue
- la réalisation de diagnostics dans le cadre de missions confiées à trois opérateurs intervenant sur le

département : CADEX, l'UDAH-PACT et Urbanis

- l'accompagnement du locataire dans ses droits et démarches par les travailleurs sociaux de la CAF.

Cependant, des allocataires n'osent pas faire une déclaration de non décence par peur de ne plus percevoir leur allocation logement ce qui prouve la méconnaissance du dispositif puisque, dans un cas de non décence, il n'y a pas de suspension de versement à l'allocataire. Les personnes non allocataires peuvent quant à elles s'adresser à l'ADIL en cas de non décence.



Les demandes de logement sont nombreuses et en augmentation. Dans le parc locatif public, il n'y a pas de logement vacant. A l'inverse, il a été constaté un nombre important de logements vacants et de logements indignes dans le parc locatif privé. Aussi, la demande pourrait être mieux satisfaite si les propriétaires privés louaient leur logement et réalisaient des travaux de mise en conformité si besoin. Des organismes, qui ne sont pas toujours connus, existent pour aider les propriétaires dans leurs démarches. D'après les entretiens, les habitants souhaitent rester sur la CCM. S'ils étaient amenés à partir, cela serait lié au travail et à l'insécurité.

Afin de permettre d'être plus en phase avec les demandes, il faudrait pouvoir proposer des logements de type F3 et F4.

Les personnes de Malesherbes souhaitent habiter à Malesherbes, notamment à cause des transports. Malesherbes apparaît, aux personnes en demande de relogement, comme une ville avantageuse géographiquement car elle est située à mi-distance entre Orléans et Paris.

4. Accession à la propriété

a. *Données issues de l'agence Century 21*

Le secteur d'activité géographique rayonne sur 15 kilomètres autour de Malesherbes.

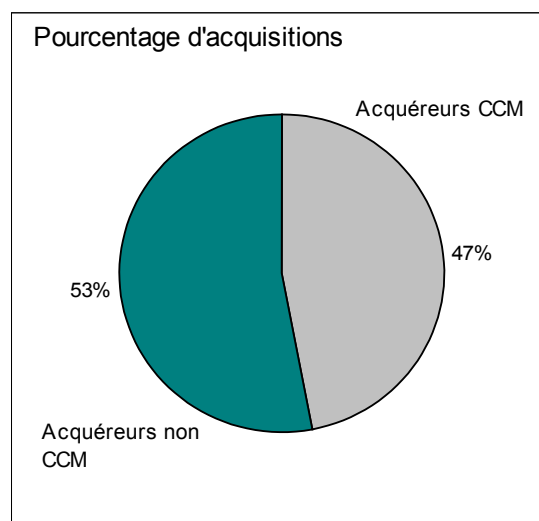
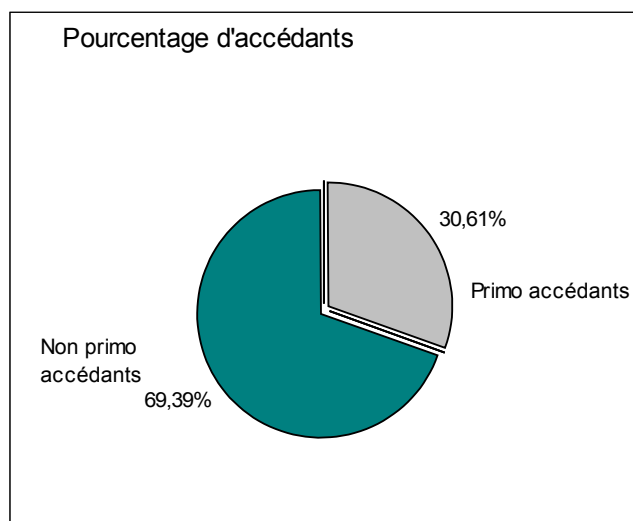
Acquéreurs ayant acheté sur la zone de la CCM depuis 2007 par le biais de l'agence Century 21

| | PRIMO ACCEDANTS | | | | NON PRIMO ACCEDANTS | | | |
|--|-----------------|--------|--------|-------|---------------------|--------|--------|--------|
| | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 |
| Pourcentage d'acquisitions dans la CCM sur nombre de ventes totales | 0% | 12,25% | 10,20% | 8,16% | 8,16% | 10,20% | 30,62% | 20,41% |
| Acquéreurs CCM | 0% | 66,67% | 0% | 25% | 25% | 80% | 60% | 40% |
| Acquéreurs Non CCM | 0% | 33,33% | 100% | 75% | 75% | 20% | 40% | 60% |
| TOTAL | | 30,61% | | | 69,39% | | | |

* Année 2010 jusqu'à fin mai 2010

Source : Century 21

Les accédants et les acquéreurs depuis 2007



Source : Century 21 – Chiffres de 2007 à 2010

Depuis 2007, nous constatons que 12,5 % des ventes de l'agence sont réalisées dans la CCM. Sur les ventes réalisées dans la CCM, les acquéreurs primo accédants représentent 30 % des acquéreurs. De 2007 à 2010, environ 47 % des acquéreurs ayant acheté un bien immobilier dans la CCM provenaient déjà de ce territoire.

En étudiant la provenance des acheteurs de biens immobiliers sur la CCM, on constate que de 2005 à fin 2007, les acquéreurs provenant de la CCM ne représentaient qu'un tiers des acquisitions dans le territoire communautaire ; les acquéreurs venant d'Ile de France et tout particulièrement de l'Essonne représentaient plus de 65 % des transactions.

De 2008 à 2009, suite à la baisse des prix du marché immobilier en France, le pourcentage d'acquéreurs locaux a augmenté considérablement. En effet sur les deux années, plus de la moitié des acquéreurs ayant acheté dans la CCM provenaient déjà de la CCM car les prix plus bas leur permettaient d'acquérir sur le secteur où ils vivaient déjà (57% en 2008 et 54% en 2009), les Franciliens ne faisant plus monter les prix du marché local. Ces derniers pouvaient acquérir en Ile de France à cette période. Actuellement, l'offre reste faible.

Les acteurs locaux (agences immobilières de la CCM) disent regretter ne pas être toujours informés de la vente de terrains et des projets de constructions qui sont conduits par des entreprises franciliennes sur le territoire de la CCM.

Tranche d'âge des acquéreurs

| Tranche d'âge | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 | Moyenne |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|---------|
| moins de 30 ans | 0% | 37,9% | 16,7% | 27,6% | 20,6% |
| 30-40 ans | 33,3% | 34,5% | 25% | 37,9% | 32,7% |
| 40-50 ans | 44,4% | 20,7% | 25% | 17,2% | 26,8% |
| 50-60 ans | 11,1% | 3,4% | 20,8% | 13,8% | 12,3% |
| 60-70 ans | 11,1% | 3,4% | 8,3% | 3,4% | 6,6% |
| plus de 70 | 0% | 0% | 4,2% | 0% | 1,1% |

* Année 2010 (de janvier à fin mai 2010)

Source : Century 21

Entre 2007 et 2009, les acquéreurs représentaient environ 20 % : moins de 30 ans, environ 32 % : 30 à 40 ans, et 26 % : 40 à 50 ans.

Catégories socio-professionnelles des acquéreurs

| Catégorie Socio-professionnelles | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 | MOYENNE |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Employé/Ouvrier | 20% | 58,6% | 52,2% | 46,4% | 44,3% |
| Cadre moyen | 10% | 17,2% | 17,4% | 39,3% | 21% |
| Cadre sup/ prof libérales | 10% | 6,9% | 8,7% | 0% | 6,4% |
| Commerçant/Artisan | 10% | 10,3% | 4,3% | 3,6% | 7,1% |
| Agriculteur | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% |
| Retraité | 10% | 3,4% | 17,4% | 3,6% | 8,6% |
| Autres | 40% | 3,4% | 0% | 7,1% | 12,6% |

* Année 2010 (de janvier à fin mai 2010)

Les autres représentent les artistes, les familles d'accueil, les entreprises etc.

Source : Century 21 – chiffres de 2007 à 2010

La plus forte catégorie socio-professionnelle parmi les acquéreurs entre 2007 et 2009 correspond aux employés et ouvriers qui représentent 44 % ; puis les cadres moyens représentent 22 %, et les cadres supérieurs et professions libérales 10 %.

La part des ouvriers qui accèdent à la propriété est de plus en plus importante, due à la baisse des taux d'intérêt. En revanche, on observe que les cadres, qui travaillent à Malesherbes, accèdent à la propriété plutôt sur la région de Fontainebleau.

Destination des biens achetés

| Destination des biens | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 | MOYENNE |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Résidences principales | 72,7% | 79,3% | 83,3% | 82,8% | 79,5% |
| Résidences secondaires | 0% | 6,9% | 8,3% | 0% | 3,8% |
| Placement | 27,3% | 3,4% | 8,3% | 17,2% | 14,1% |
| Professionnel | 0% | 10,3% | 0% | 0% | 2,6% |

* Année 2010 (de janvier à fin mai 2010)

Source : Century 21 – Chiffres de 2007 à 2010

En ce qui concerne la destination des biens achetés, on remarque que l'acquisition de résidences principales représente la plus forte demande (environ 80 %), viennent ensuite les placements immobiliers (locatif) qui représentent environ un quart des transactions puis les résidences secondaires avec moins de 4 %. En 2010, il y a une baisse des achats de résidence principale alors que les placements augmentent (investissements).

Typologie des biens achetés

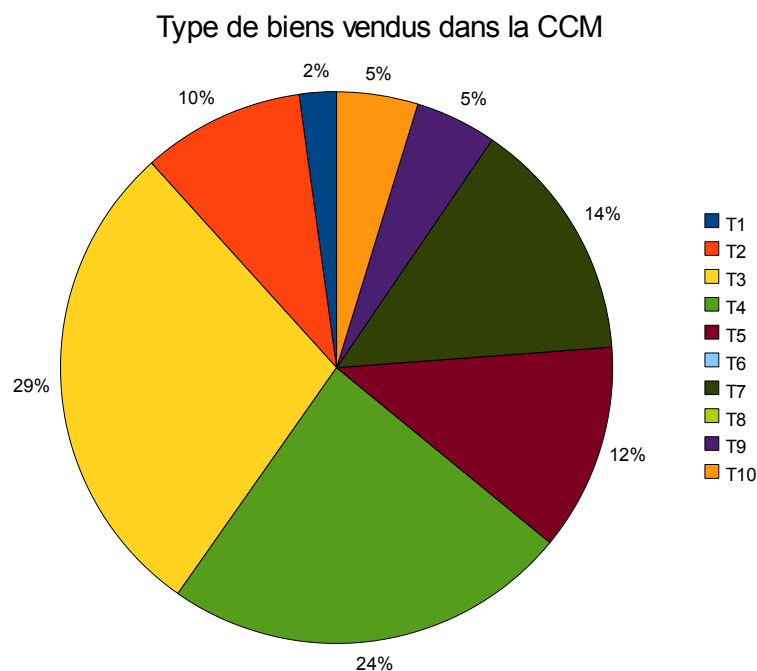
| Typologie des biens | 2010* | 2009 | 2008 | 2007 | MOYENNE |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Maison individuelle | 72,7% | 65,5% | 70,8% | 58,6% | 66,9% |
| Appartement | 9,1% | 17,2% | 12,5% | 37,9% | 19,2% |
| Terrain | 18,2% | 6,9% | 16,7% | 3,4% | 11,3% |
| Immeuble entier | 0% | 3,4% | 0% | 0% | 0,9% |
| Parking seul | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% |
| Autres | 0% | 6,9% | 0% | 0% | 1,7% |

* Année 2010 (de janvier à fin mai 2010)

Source : Century 21 – Chiffres de 2007 à 2010

Entre 2007 et 2010, on constate que la plus forte demande se concentre sur les maisons individuelles avec plus de 66 % des transactions effectuées sur ce type de bien. Les appartements représentent environ 20 % des transactions et les terrains à bâtir 11 %.

Type de biens vendus



Source : Century 21 – Chiffres 2007 à 2010

Durant les trois dernières années, les recherches des acquéreurs se sont concentrées en premier lieu sur des logements de type T3 avec 29 % des acquisitions puis sur les biens de type T4 (24%), les T7 (14%), et les T5 (12%).

b. Projets de construction par les mairies (suite aux rencontres avec ces dernières)

- Nangeville : pas de possibilité de construction actuellement (problème citerne incendie).
- Mainvilliers : plus aucun terrain n'est constructible. 3 permis de construire ont été demandés et accordés en 2009
- Manchecourt : projet d'un nouveau lotissement de 20 terrains et dans 3 à 4 ans, 20 autres terrains vont être disponibles. 16 permis de construire ont été déposés sur les 6 dernières années et ont été accordés. La commune souhaite se développer à l'intérieur du bourg et non dans les hameaux afin de trouver un équilibre entre les anciennes et les nouvelles constructions
- Orveau-Bellesauve : projet d'un futur lotissement à Gollainville de 13 terrains. 6 nouvelles habitations à Bellesauve. En 2009, 5 permis de construire ont été accordés
- Malesherbes : 20 demandes de permis de construire en 2009 dont 16 accordées
- Coudray : pas de construction en 2009, en moyenne 1 par an. Un projet de lotissement est en cours : 5 terrains d'environ 800 m²
- Labrosse : 6 permis de construire ont été demandés et accordés en 5 ans ; 2010 : 2 terrains de 1000m² sont constructibles.

5. Autres types d'hébergement

a. Les gîtes

En 2009, les gîtes, sur le territoire de la CCM, sont au nombre de 5 (2 sur Trézan, 1 Manchecourt, 1 Coudray, 1 Pinçon). En 2010, un autre gîte s'est ouvert à Rouville.

A la clientèle touristique des gîtes viennent s'ajouter des demandes émanant d'entreprises et de salariés. La fréquence de ces demandes est de une par mois pour des durées de location de 7 à 90 jours. Certains

salariés préfèrent être logés dans un gîte plutôt que dans un hôtel pour des raisons de convivialité. Les gîtes sont également loués dans le cadre de circonstances particulières (en attente de la construction d'une maison, en cas d'incendie du logement, etc.).

b. Les hôtels

Il existe 3 hôtels sur la CCM situés à Malesherbes :

- l'Ecu de France (16 chambres)
- l'hôtel de la Gare (14 chambres)
- Villa Hôtel (16 chambres)

c. Les campings

Un camping, situé à Malesherbes, est composé de 86 emplacements dont 6 mobil-homes en location (3-4 personnes et 4-6 personnes). Il est ouvert d'avril à octobre et est géré par la CCM.

Deux autres campings existent à Boulancourt (situés en Seine et Marne à environ 6 kms de Malesherbes) lesquels sont ouverts toute l'année.

- ✓ Le camping « Ile de Boulancourt » 3 ☆ situé sur un site de 5 ha et composé de 110 emplacements (94 « loisirs » et 16 « tourisme ») avec des mobil-homes, des chalets, des caravanes, tentes et camping-cars.
- ✓ Camping « La pierre longue » 2 ☆ situé sur un site de 2 ha et composé de 50 emplacements caravanes (de 200 m² à 250 m²), 6 mobil-homes, 2 chalets (50 m², 6 couchages).

d. Le logement d'urgence : données issues de l'UDAF¹³ de Pithiviers

– Dispositif “ Hébergement d'Urgence ”

Conventionnement par le biais de l'Allocation de Logement Temporaire avec l'Hôtel de la Gare, à hauteur de 2 chambres individuelles et 2 chambres doubles à l'année. Le gérant de l'hôtel garde la possibilité d'accepter ou de refuser l'accueil d'une personne. L'évaluation sociale première de la personne accueillie et son orientation sont faites par les assistantes sociales de la Maison du Département. Dans le cadre de l'hébergement, l'accompagnement social est réalisé par l'UDAF (une rencontre hebdomadaire).

Les demandes d'accueil d'urgence émanent principalement de jeunes de moins de 25 ans, sans ressource, en rupture familiale ; de femme avec ou sans enfant, dans le cadre de décohabitation, suite à séparation ; des personnes / familles venant de subir une expulsion...

Le terminus du RER D engendre aussi certaines demandes d'hébergement d'urgence : ces nuitées restent le plus souvent sur une courte durée d'hébergement (une à trois nuits).

Les demandes d'hébergement peuvent provenir de différentes communes d'origine de la CCM, elles sont orientées en fonction des places d'accueil disponibles, soit à Malesherbes, soit à Pithiviers où un autre hôtel est conventionné.

– Dispositif “ Hébergement Temporaire ”

2 logements sont conventionnés à Malesherbes (un T3 et un T1 – bailleur social). Ces logements d'insertion doivent permettre un accueil temporaire (9 mois) en vue d'un relogement adapté, avec un accompagnement social exercé par l'UDAF pendant la durée de l'hébergement.

– Dispositif “ sous-location ”

Ce dispositif permet un palier supplémentaire vers l'accès au logement autonome. Le bail initial de 6 mois à 2 ans contractualisé avec l'association, doit permettre un glissement de celui-ci au bénéfice du sous-locataire en place, lui permettant ainsi de devenir locataire en titre des lieux.

Ce dispositif se développe sur le Malesherbois, auprès des bailleurs sociaux. Un accompagnement social

¹³ UDAF = Union départementale des associations familiales

des sous-locataires permet d'orienter ces derniers vers leur accès au logement de droit commun, par une action éducative visant à l'autonomie des personnes : cet accompagnement est exercé dans le cadre d'un appui individualisé par l'Espace Ressource Logement.

– *L'Espace Ressource Logement*

Cette prestation permet d'accompagner les personnes dans le cadre de la recherche de logement et du maintien dans les lieux. Elle est destinée à toute personne éprouvant des difficultés à effectuer des démarches administratives, à organiser son budget, à gérer sa vie quotidienne etc. et nécessitant un accompagnement spécifique lié au logement dans ce cadre précis.

De fait, les différentes formes de prises en charge, liées au logement et à l'hébergement, exercées par l'UDAF permettent de décliner les problématiques des personnes accompagnées, et aussi d'observer les freins à l'accès au logement sur le Malesherbois :

➤ Le parc locatif social nécessite un délai d'octroi parfois trop long (1 an environ), en fonction des priorités et nécessités des personnes suivies. Pour les personnes d'ores et déjà locataires au sein du parc public, celles-ci sont confrontées à des loyers et surtout des charges locatives parfois devenus trop onéreux dans certains quartiers (Avenue Jean Cocteau). Ces derniers tendent à développer de plus en plus d'insécurité selon elles, avec des comportements difficiles à maîtriser au sein des cages d'escalier, et sur les parcs environnants.

Certaines situations ne peuvent s'orienter vers un relogement dans le parc public, fonction de leur parcours locatif antécédent (troubles du voisinage, expulsion locative, impayés locatifs, etc.). Le parc privé peut ainsi être sollicité en terme de recherche, cependant les loyers restent encore trop onéreux pour un public défavorisé, et/ou bénéficiaire des minima sociaux. Aussi, les propriétaires privés Malesherbois ne disposent pas suffisamment d'informations sur les différents dispositifs de cautionnement et nombre de personnes se voient refuser un accès au logement, faute de garanties suffisantes pour le loueur.

➤ Pour les locataires du parc privé, l'accompagnement social sollicité auprès de l'UDAF est pour la plupart des cas relatif aux impayés locatifs repérés, mais aussi à l'état de vétusté des lieux, pouvant engendrer des problématiques de santé, de dettes de charges de chauffage faute d'isolation, etc. ; et nécessitant souvent un relogement adapté, moins onéreux et dans un environnement sain.

En 2009-2010, ces différents dispositifs n'ont pas connu de liste d'attente. Il est difficile de préciser le lieu d'origine des demandeurs. Cependant, depuis 2009, on observe une forte affluence de la région parisienne. Les demandes émanant de la CCM représentent environ 10 % des demandes enregistrées par l'UDAF, ce qui correspond à une tendance à la baisse depuis ces 3 dernières années.

B. L'assainissement de l'eau

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) gère :

- le contrôle des conceptions et de la bonne réalisation des installations neuves,
- le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes,
- la vidange des fosses.

Ce service concerne l'ensemble des installations sur le territoire de la CCM pour les assainissements non collectifs.

La CCM a délégué cette mission de contrôle à un prestataire de services en charge de veiller à la bonne exécution des travaux neufs et de réhabilitation.

Chaque étude d'assainissement non collectif pour les installations neuves ou en réhabilitation est soumise à un certain nombre de données dites « étude à la parcelle » prenant en compte la nature du sol, la topographie, les distances et le respect des contraintes environnementales... Cette étude doit être fournie par le propriétaire.

Un règlement du SPANC a été établi pour la CCM, contenant toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des travaux et au suivi des assainissements.

C. L'environnement, les déchets

Les collectes suivantes sont assurées sur la CCM :

- les ordures ménagères : la collecte se fait 2 fois par semaine à Malesherbes et une fois par semaine

dans les autres communes. Une poubelle à couvercle jaune, destinée à recevoir des produits récupérables et recyclables a été mise à disposition des administrés

- la collecte du verre : chaque commune possède au moins un container à verre
- la collecte des déchets verts : elle se fait à Malesherbes sur demande à la mairie, un projet est en cours à Coudray (lieu déchet vert).

Il existe à Malesherbes une déchetterie ouverte 4 jours dans la semaine pour les particuliers, et une après-midi pour les professionnels.

Un composteur individuel est également mis à disposition des particuliers moyennant 5 à 7 euros.

Deux stations d'épuration existent sur la CCM : une vient d'être construite à Orveau-Bellesauve et une est en construction à Malesherbes.

La CCM assure la production d'eau pour l'ensemble des communes du territoire. Elle assure l'entretien et les travaux concernant les châteaux d'eau et vend l'eau à chaque commune. La quantité d'eau pompée en 2010 est d'environ 630 000 m³.

Les communes assurent quant à elles la distribution et la facturation de l'eau auprès des habitants.

Sur le territoire de la CCM, il y a 7 châteaux d'eau (un par commune) et 8 forages (Ponteau).

Des travaux de sécurisation sont effectués tous les ans (protection dômes, protection des personnes). En 2009 et 2010, des travaux de surpresseurs ont été effectués pour améliorer la distribution de l'eau (Orveau, Mainvilliers, Nangeville). En 2011, des travaux seront effectués sur le château d'eau de Coudray.

Une étude est en cours concernant le diagnostic de l'ensemble des châteaux d'eau pour, à terme, faire une interconnexion de ceux-ci afin d'assurer une continuité de service en cas de problème.

Lors des entretiens, les habitants ont exprimé leur satisfaction par rapport à tous ces services.

V. Equipements infrastructures

1. Services à la personne

a. *La petite enfance (0-3 ans)*

- Structures de garde

- la crèche familiale «Jardin en herbes»

Elle est gérée par la CCM. Elle regroupe des assistantes maternelles agréées à titre non permanent. Celles-ci accueillent à leur domicile 1 à 3 enfants non scolarisés de moins de 4 ans du lundi au vendredi. Elles font l'objet d'un encadrement et d'un accompagnement professionnels effectués par une éducatrice de jeunes enfants et d'une infirmière. Un accueil contractualisé est possible de 4 ou 5 jours par semaine, de 7 h à 19 h maximum, les jours et heures de garde étant préalablement déterminés. Les enfants peuvent participer à des ateliers d'éveil organisés une fois par semaine dans des locaux aménagés.

- la halte-garderie Arc-en-Ciel

Elle est gérée par l'association Arc-en-Ciel, c'est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants jusqu'à 3 ans. Elle permet aux parents de bénéficier, pour leurs enfants, d'un accueil occasionnel dans un espace collectif adapté aux rythmes de l'enfant. Elle est ouverte 4 jours par semaine de 9 h à 17 h. Des professionnels de la petite enfance, diplômés, encadrent les enfants.

- les assistantes maternelles indépendantes :

Elles accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants. Elles doivent être titulaires d'un agrément délivré par les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Général. Il garantit une bonne qualité d'accueil.

Nombre d'assistantes maternelles sur la CCM

| Communes | Nombre d'assistantes maternelles |
|--------------|----------------------------------|
| Malesherbes | 71 |
| Coudray | 6 |
| Manchecourt | 9 |
| Mainvilliers | 2 |
| Orveau | 3 |
| Nangeville | 1 |
| Labrosse | 0 |
| Total | 92 |

Source : PMI – Chiffres mai 2010

- Accueil parents-enfants

- Le Petit Pont

Géré par une association, ce lieu d'accueil s'adresse aux enfants de la naissance à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistante maternelle.

Cet espace est un lieu de rencontre, de parole, de socialisation et de préparation aux séparations futures des enfants. Ces derniers, sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent, peuvent jouer, dessiner, s'éveiller, se faire de nouvelles connaissances.

Des accueillantes professionnelles sont présentes et disponibles, à l'écoute de chacun. Elles favorisent les dialogues et les échanges entre adultes et enfants et peuvent informer et apporter des réponses diversifiées à l'ensemble des problèmes ou attentes des parents.

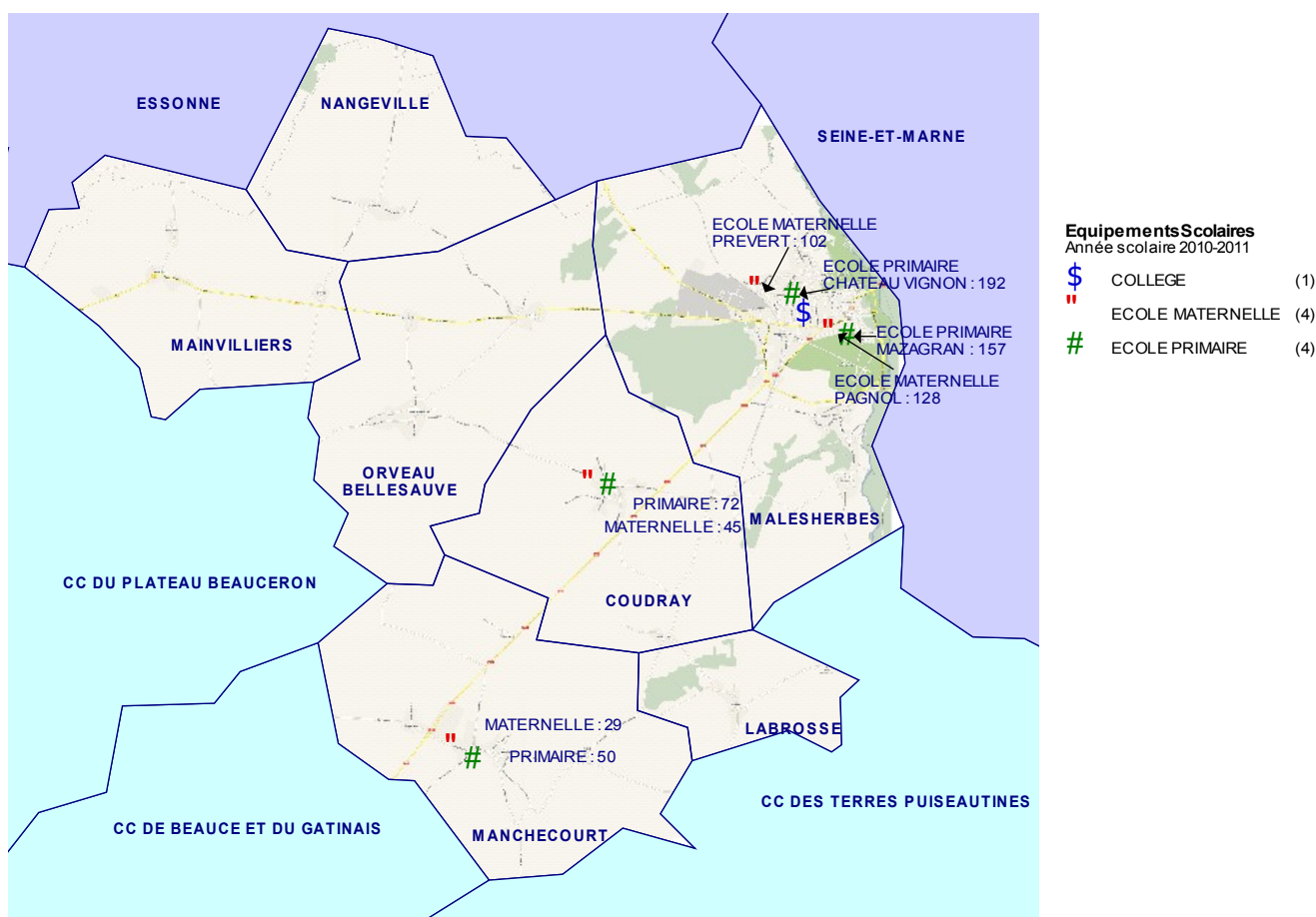
Cet accueil est fondé sur la liberté de fréquentation des familles et le respect de l'anonymat. Il n'y a pas d'inscription. Seuls le prénom des enfants, leur âge et leur lien de parenté avec l'adulte qui les accompagne sont demandés. Une participation financière d'un euro est souhaitée.

Dans le Malesherbois, l'accueil se déroule au Local Château-Vignon, à Malesherbes, le mardi de 9h15 à 11h45. Quatre autres lieux d'accueil existent à Pithiviers (3) et Dadonville (1).

L'association « Petit Pont », inspirée de la Maison Verte, a été créée à Malesherbes dans les années 1990. Elle adhère à la charte des Lieux d'Accueil Enfants Parents.

b. L'enfance-jeunesse

- Structures scolaires



Il existe un accueil périscolaire (matin et soir) dans chaque groupe scolaire de la CCM ainsi qu'une restauration scolaire. Un ramassage est organisé vers l'accueil périscolaire de Mazagran (Malesherbes) pour les enfants scolarisés dans les autres écoles de Malesherbes.

Une éducatrice sportive, employée par la CCM, intervient dans les écoles primaires et met en place des séances d'activités sportives. Celles-ci se déroulent dans les équipements sportifs de Malesherbes.

Un accompagnement à la scolarité est proposé par le centre social Arc-en-Ciel pour les primaires des écoles de Malesherbes.

Lors des entretiens, les habitants ont semblé satisfaits de ces services. Cependant, certains ont exprimé des difficultés pour s'organiser. En effet, les horaires d'accueil de l'école maternelle et de l'école élémentaire à Malesherbes sont les mêmes.

- Structures de loisirs

Elles sont gérées par la CCM.

- l'accueil de loisirs « L'Envolée d'Plumes »
Il accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de la CCM, le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'accueil se déroule à l'Envolée d'Plumes (école Mazagran) pour les 6-11 ans et à l'école Prévert, le mercredi, pour les 3-5 ans. La capacité d'accueil de chaque école est de 50 enfants le mercredi et jusqu'à 140 pendant les vacances. L'équipe d'animation, diplômée Bafa et Bafd, propose des activités ainsi que des mini-séjours, et est disponible pour répondre aux éventuelles questions des parents.

- Le Local Château Vignon :
Il s'agit d'un accueil de loisirs « ouvert », qui accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés dans les écoles primaires de la CCM, du lundi au vendredi et un samedi sur deux en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose des activités de loisirs (travaux manuels, jardinage, initiation sportive, jeux...) et de « soutien éducatif ». Il ne s'agit pas « d'étude » ni « d'aide aux devoirs ». Il a une capacité d'accueil de 48 enfants.

Le Local Château-Vignon accueille également, depuis octobre 2010, les jeunes de 12 à 15 ans pendant certaines vacances scolaires et un samedi sur deux en période scolaire, pour des activités de loisirs et l'aide à la mise en place de projets.

Enfin, il ouvre ses portes aux parents pour des activités à réaliser en famille (ateliers, soirées, sorties...). Ces rendez-vous conviviaux permettent de renforcer les échanges entre les enfants et leurs parents et de créer des relations entre parents.
- Séjours Croc'Vacances
Cette structure, mise en place par la CCM, organise des séjours pendant les vacances pour les enfants de 6 à 11 ans et de 12 à 15 ans. Le nombre de places est limité, entre 16 et 25 jeunes selon les séjours.
- Stages multisports
Ils sont également organisés par la CCM, pour les enfants de 6 à 11 ans, pendant certaines vacances scolaires. Le nombre de places est limité à 24 enfants.
- La ludothèque itinérante :
Elle se déplace dans les villages de la CCM. De nombreux jeux de société et jeux surdimensionnés sont mis à disposition gratuitement, les mercredis et samedis, et pendant certaines vacances scolaires. Cependant, d'après les entretiens, ce service n'est pas toujours connu.
- Le centre social Arc-en-Ciel :
Il est géré par l'association Arc-en-Ciel. Il propose un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire, les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires.
- Un projet est actuellement en cours, « la Maison de l'Enfance » mené par la CCM. Cette structure collective sera constituée d'une crèche, d'un Relais Assistantes Maternelles, d'une crèche familiale, de centres de loisirs, du service de la Protection Maternelle Infantile, d'une halte garderie, et d'un accueil parents-enfants, Le Petit Pont.

c. Les personnes âgées, les personnes présentant une difficulté permanente ou momentanée

- Le portage de repas à domicile :
L'association ADMR, basée à Pithiviers, intervient sur le territoire. Pour les habitants de Malesherbes, ce service est également proposé par le CCAS de la mairie.
- L'aide ménagère :
L'ADAPA intervient pour tout le canton de Malesherbes. Cette association d'aide à domicile propose une aide au ménage, à la toilette, aux préparations de repas.... Elle est située à Malesherbes.
- La télé-alarme :
C'est un dispositif de sécurité qui permet d'entrer en contact avec une centrale d'écoute sans avoir à composer de numéro de téléphone. En cas de nécessité, chutes ou malaises, il suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur porté en pendentif ou en bracelet montre. Quelques secondes après, le central identifie l'origine du signal et entre en contact avec la personne.
Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent se renseigner dans leur mairie.

2. Services liés à l'insertion sociale et professionnelle

Les services proposés sont les suivants :

- le service juridique, géré par la mairie de Malesherbes
- les permanences à « la maison de ville et des associations » (CAF, Mission Locale, CARSAT, UDAH PACT, CPAM, CLIC du Nord Loiret, FNATH)
- les associations caritatives : le Secours Catholique et le Secours Populaire
- la Poste
- la perception
- le Point Information Jeunesse géré par la CCM
- le Greta met en place des formations gratuites (bureautique, Internet, langues) pour les adultes au collège de Malesherbes le soir et/ou le samedi
- l'initiation à la langue française au centre social Arc-en-Ciel (alphabétisation)
- le réseau d'échanges réciproques de savoirs Arc-en-Ciel
- formation des jeunes à partir de 12 ans pour être pompier volontaire.

Tous ces services se trouvent sur la commune de Malesherbes. Malgré leur nombre important, certains habitants, au cours des entretiens, ont exprimé leur inquiétude par rapport à la disparition de 2 permanences : celle de Pôle Emploi et celle des assistantes sociales du Conseil Général. Ils ont également souligné des horaires pas toujours adaptés. De plus, les entretiens ont fait ressortir une méconnaissance de ces différents services.

3. Services liés aux activités sportives, culturelles et aux loisirs

Les associations sur la CCM sont au nombre de 96 dont 32 sont des associations sportives (chiffres juin 2010¹⁴).

Lors des entretiens, certains points ont émergé. Tout d'abord, les habitants estiment qu'ils trouvent suffisamment d'infrastructures pour l'exercice d'une activité sportive. Néanmoins, certains ont exprimé la demande de création d'une salle de remise en forme. Depuis, il en existe une sur la base de loisirs de Buthiers à 1,5 km du centre-ville de Malesherbes.

De plus, il est ressorti que certaines activités sont coûteuses pour les habitants d'après les entretiens. Un autre point a été également soulevé : les aires de jeux pour les 0-3 ans manqueraient dans les petites communes.

Enfin, le projet d'un complexe sportif est en cours de réalisation sur Malesherbes.

En ce qui concerne les activités culturelles, des manifestations existent. Cependant, les habitants souhaiteraient davantage de manifestations mêlant le côté culturel et le côté festif. On peut constater également que les manifestations en plein air attirent plus de monde que celles se déroulant en salle. En revanche, au cours des entretiens, des habitants pensent « qu'il ne se passe rien ».

Il existe une bibliothèque à Malesherbes qui prête également des DVD.

D'après les entretiens, certaines associations manqueraient de salles à Malesherbes malgré l'existence de 5 salles dont le centre culturel Le Grand Ecrin. Cela induit l'installation de certaines d'entre elles dans d'autres communes. Sur les autres communes, on trouve une salle polyvalente.

Lors des entretiens, les jeunes ont exprimé un manque de lieux de rencontre et de loisirs en dehors des activités sportives. Les jeunes ont des idées mais ils manquent de connaissance sur les dispositifs qui peuvent les accompagner dans leurs projets.

14 Cf Guide pratique 2011 de la Communauté de Communes du Malesherbois

4. Services liés à la santé

Des établissements et des services de santé existent sur la CCM mais sont centralisés à Malesherbes :

- ✓ 1 maison de retraite (60 ans et plus)
- ✓ 1 PMI 2 permanences par mois (0-6 ans)
- ✓ 1 permanence toxicologie associatif 1 permanence par semaine le vendredi
- ✓ le don du sang environ 2 séances par an
- ✓ 5 médecins généralistes
- ✓ 1 laboratoire d'analyse
- ✓ 3 chirurgiens dentistes
- ✓ 1 gynécologue
- ✓ 4 kinésithérapeutes
- ✓ 3 orthophonistes
- ✓ 2 cabinets d'infirmières libérales (5 personnes)
- ✓ 2 ambulanciers
- ✓ 3 pharmacies
- ✓ 1 vétérinaire
- ✓ 1 médecine du travail.

On observe un certain nombre de médecins, mais certaines spécialités ne sont pas présentes : ophtalmologistes, pédiatres...

Aussi, les habitants sont préoccupés par l'absence de médecins la semaine après 19 h et à partir du vendredi après-midi jusqu'au lundi matin ainsi que pendant les vacances scolaires.

5. Services liés à la mobilité et aux transports

Différents modes de transport existent sur le territoire :

- le RER ligne D, vers l'île de France
- Ulys (réseau de bus du Conseil Général) : lignes régulières et transport à la demande, vers le Loiret
- Les cars bleus : création de R'Bulle (desserte de Malesherbes, Buthiers, La Chapelle la Reine, Ury, Fontainebleau). Plusieurs liaisons sont assurées dans la journée.

Malesherbes et la CCM proposent également différents services :

- la navette transport à la demande du centre communal d'action sociale de la ville de Malesherbes
- 2 mini bus de la CCM.

Cependant, les habitants semblent méconnaître ces services. Ils expriment aussi des difficultés pour se déplacer avec les transports en commun dans et hors de la CCM pour les études, les loisirs et l'emploi (horaires, coût, lieux de desserte).

Les entretiens ont permis aux habitants d'exprimer des difficultés. D'une part, il est difficile de stationner en centre ville de Malesherbes car il y a peu de places de parking. D'autre part, face à un manque de pistes cyclables des hameaux vers Malesherbes et de Coudray à Malesherbes, les habitants (adultes et enfants) n'utilisent pas leur bicyclette par souci de sécurité. A cela s'ajoute un mauvais aménagement de certaines routes et trottoirs dans certaines communes. Enfin, des habitants ont noté l'absence de panneaux de direction vers les petites communes.

6. L'information, la communication

Les collectivités locales disposent de différents supports de communication pour informer les habitants :

- les sites Internet de certaines communes et de la CCM
- les bulletins municipaux
- le bulletin intercommunal
- le guide de la CCM
- les panneaux d'affichage, 2 panneaux lumineux à Malesherbes

- le document Infos Manifs.

Également, des réunions de quartier ont lieu à Malesherbes et des accueils sont organisés pour les nouveaux habitants afin de les informer de l'existant.

En ce qui concerne les lieux d'accès à Internet, il n'existe pas de lieux d'accès en libre service ni de borne Wifi sur le territoire. Seul un point d'accès à Internet est disponible à l'Office de Tourisme sous certaines conditions (temps limité à 20 minutes, certains sites interdits...) et il n'y a pas de possibilité d'impression.

Malgré l'existence de ces moyens de communication, des habitants expriment un manque de connaissance sur la vie locale, les différents services...

VI. Vie économique

A. La population active

Au recensement de l'Insee en 2006, la CCM compte 3934 actifs de 15 à 64 ans, dont 3518 actifs avec un emploi et 416 actifs au chômage (10,6% des actifs). Ces indicateurs sont calculés sur la base des déclarations des habitants lors du recensement de la population.

Il n'existe pas de source d'information plus récente concernant l'emploi et le chômage, à un niveau géographique aussi petit que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale. L'analyse ci-dessous est donc réalisée à partir des données du recensement, sachant qu'il existe une marge d'erreur (analyse basée sur du déclaratif) et que les données ne sont pas très récentes (recensement de la population 2006).

1. Diplômes

Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le niveau de diplôme

| | Loiret | CC Malesherbois | Commune de Malesherbes |
|--|---------|--------------------|---------------------------|
| Population non scolarisée de 15 ans ou plus | 466 015 | 5 735 | 4 424 |
| Part des titulaires en % : | | | |
| - d'aucun diplôme | 19,3 | 25,6 | 26,5 |
| - du certificat d'études primaires | 13,8 | 16,3 | 16,5 |
| - du BEPC, brevet des collèges | 6,2 | 6,2 | 6 |
| - d'un CAP ou d'un BEP | 26,2 | 27,7 | 26,6 |
| - d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel | 14,2 | 12,8 | 12,8 |
| - d'un diplôme de niveau bac + 2 | 10,6 | 6,4 | 6,6 |
| - d'un diplôme de niveau supérieur | 9,7 | 4,9 | 5 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Plus d'un quart de la population non scolarisée de 15 ans et plus de la Communauté de Commune du Malesherbois ne dispose d'aucun diplôme (25,6%) contre 19,3% de la population de plus de 15 ans du Loiret. La catégorie socio-professionnelle ouvrière est dominante.

Seul 11,3% de la population de la CCM dispose d'un diplôme de niveau bac +2 ou supérieur, contre 20% de la population de plus de 15 ans du Loiret.

2. Emploi et population active

La population active regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes, qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Le taux d'activité est donc la part des personnes âgées de 15 à 65 ans ayant un emploi ou étant au chômage.

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans les situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel
- aider un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération)
- être apprenti, stagiaire rémunéré
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite
- être étudiant ou retraité occupant un emploi.

Le taux d'emploi correspond ainsi à la part des 15-65 ans qui occupent un emploi.

Taux d'activité et taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans sur la CCM

| | Population de 15 à 64 ans | dont actifs | Taux d'activité en % | dont actifs ayant un emploi | Taux d'emploi en % |
|--------------------|---------------------------|-------------|----------------------|-----------------------------|--------------------|
| Ensemble | 5176 | 3934 | 76,0% | 3518 | 68,0% |
| 15 à 24 ans | 1001 | 569 | 56,8% | 460 | 46,0% |
| 25 à 54 ans | 3365 | 3067 | 91,1% | 2796 | 83,1% |
| 55 à 64 ans | 810 | 298 | 36,8% | 262 | 32,3% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Taux d'activité et taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans dans le Loiret

| Loiret | Taux d'activité | Taux d'emploi en % |
|--------------------|-----------------|--------------------|
| Ensemble | 73,5 | 66,8 |
| 15 à 24 ans | 46,5 | 37,9 |
| 25 à 54 ans | 90,9 | 83,6 |
| 55 à 64 ans | 42,1 | 39,3 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Le taux d'emploi global sur le territoire de la CCM est plus important que la moyenne du Loiret.

C'est sur la tranche d'âge des 15-24 ans que la différence entre le Loiret et la CCM est la plus significative. En effet, les données précédentes ont montré qu'une part importante de la population a un niveau d'étude peu élevé. L'arrivée sur le marché du travail semble plus précoce que la moyenne du Loiret.

En revanche, le taux d'emploi des 55-64 ans est très inférieur à la moyenne nationale sur le territoire de la CCM (32,4% contre 39,3% dans le Loiret). Ce constat pourrait s'expliquer :

- par un départ en pré-retraite car ils ont commencé à travailler très tôt
- par le fait qu'il y ait beaucoup d'ouvriers avec des rythmes de travail difficiles.

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2006

| | Nombre | % | Dont % temps partiel | Dont % femmes |
|---------------------|-------------|-------------|----------------------|---------------|
| Ensemble | 3532 | 100 | 10,8 | 45 |
| Salariés | 3247 | 91,9 | 11 | 46,1 |
| Non salariés | 285 | 8,1 | 8 | 32,5 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

L'emploi non salarié (professions indépendantes, exploitants agricoles, chefs d'entreprises...) occupe un peu plus de 8% de la population de 15 à 65 ans sur le territoire de la CCM.

Statut et conditions d'emploi des 15 ans ou plus selon le statut sur le territoire de la CCM

| Secteur d'activité | Hommes | Femmes | Total | Répartition en % |
|--|-------------|-------------|-------------|------------------|
| Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée | 1567 | 1257 | 2824 | 79,9% |
| Contrat à durée déterminée | 86 | 149 | 235 | 6,7% |
| Intérim | 43 | 61 | 104 | 2,9% |
| Emplois aidés | 9 | 13 | 22 | 0,6% |
| Apprentissage – Stage | 46 | 17 | 63 | 1,8% |
| Total salariés | 1751 | 1497 | 3248 | 91,9% |
| Indépendants | 98 | 54 | 152 | 4,3% |
| Employeurs | 93 | 34 | 127 | 3,6% |
| Aides familiaux | 1 | 5 | 6 | 0,2% |
| Total non salariés | 192 | 93 | 285 | 8,1% |
| Ensemble | 1943 | 1590 | 3533 | 100% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Le taux de l'intérim semble bas. Ces données sont issues du recensement, donc du déclaratif de la part des habitants. Au cours de l'enquête de recensement, il est possible que certains habitants travaillant en intérim aient déclaré avoir un CDD.

3. Répartition par catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité

Emploi par catégorie professionnelle sur le territoire de la CCM - Source : INSEE Recensement de la population 2006

| | Nombre | % CC du Malesherbois | % Loiret |
|---|-------------|----------------------|-------------|
| Ensemble | 4239 | 100 | 100 |
| Agriculteurs exploitants | 52 | 1,2 | 1,6 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 144 | 3,4 | 4,9 |
| Cadres et professions intellectuelles sup. | 372 | 8,8 | 13,4 |
| Professions intermédiaires | 675 | 15,9 | 25 |
| Employés | 731 | 17,2 | 27,8 |
| Ouvriers | 2264 | 53,4 | 27,3 |

Près de la moitié de la population active occupée travaille dans le secteur de l'industrie. La répartition par catégorie socio-professionnelle est ainsi très différente de la moyenne départementale. Plus de la moitié de la population active occupée sur le territoire de la CCM appartient à la catégorie ouvrière, contre seulement 27% dans le Loiret. La CCM compte 17% d'employés et 16% de professions intermédiaires, contre 28% d'employés et 25% de professions intermédiaires dans le Loiret.

Emploi selon le secteur d'activité sur le territoire de la CCM

| Secteur d'activité | Nombre d'emplois | % | dont femmes en % | dont salariés en % |
|-----------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------------|
| Ensemble | 4239 | 100,0 | 39,3 | 94,5 |
| Agriculture | 69 | 1,6 | 17,4 | 18,6 |
| Industrie | 2004 | 47,3 | 24 | 98,7 |
| Construction | 188 | 4,4 | 8,5 | 91,4 |
| Tertiaire | 1979 | 46,7 | 58,4 | 93,1 |
| dont | | | | |
| - commerce | 707 | 16,7 | 60,8 | 94,3 |
| - services aux entreprises | 262 | 6,2 | 64,9 | 93,9 |
| - services aux particuliers | 115 | 2,7 | 67,7 | 75,6 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

4. Mobilité professionnelle

Étude des flux de migration Domicile – Travail au sein de la CCM

| Commune | Nombre d'actifs travaillant dans leur commune (ou arrondissement municipal) de résidence | Nombre d'actifs travaillant hors de leur commune (ou arrondissement municipal) de résidence | Total : nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi |
|-------------------|--|---|---|
| Labrosse | 0 | 32 | 32 |
| Coudray | 24 | 192 | 216 |
| Mainvilliers | 0 | 80 | 80 |
| Malesherbes | 1226 | 1440 | 2667 |
| Manchecourt | 91 | 220 | 311 |
| Nangeville | 20 | 52 | 72 |
| Orveau-Bellesauve | 27 | 162 | 189 |
| Total | 1388 | 2178 | 3567 |

Source : INSEE Recensement de la population 2006 / Exploitations complémentaires

Détail des flux entrants et sortants

| Type de Flux | Type de déplacements | Nombre de personnes concernées | % de la population active de plus de 15 ans exerçant un emploi |
|---------------|--|--------------------------------|--|
| Flux internes | Déplacements domicile-travail au sein de la CC du Malesherbois | 1750 | 49,1% |
| | Total | 1750 | 49,1 % |
| Flux entrants | Déplacements de la zone d'emploi de Pithiviers vers la CC du Malesherbois | 1583 | |
| | Déplacements d'une autre zone d'emploi du Loiret vers la CC du Malesherbois | 153 | |
| | Déplacements de l'Ile de France vers la CC du Malesherbois | 707 | |
| | Déplacements depuis un autre département de France vers la CC du Malesherbois | 46 | |
| | Total | 2489 | |
| Flux sortants | Déplacements de la CC du Malesherbois vers la zone d'emploi de Pithiviers | 438 | 12,3% |
| | Déplacements de la CC du Malesherbois vers la une autre zone d'emploi dans le Loiret | 84 | 2,4% |
| | Déplacements de la CC du Malesherbois vers la région Ile de France | 1267 | 35,5% |
| | Déplacements de la CC du Malesherbois vers une autre région de France | 28 | 0,8% |
| | Total | 1817 | 50,9% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006 / Exploitations complémentaires – Fichiers de détail

La moitié des actifs résidant sur la CCM travaillent au sein de la CCM. Parmi les actifs de plus de 15 ans ayant un emploi, 35,5 % des habitants de la CCM exercent une profession en région parisienne soit 1267 personnes et 12,5 % travaillent dans la zone d'emploi de Pithiviers soit 438 personnes. 1583 personnes se déplacent de la zone d'emploi de Pithiviers vers la CCM.

De plus, il y a une forte influence de la région parisienne au niveau de l'emploi. 707 personnes viennent de l'Ile de France pour travailler sur la CCM.

D'après un article paru le 28 septembre 2010 dans La République du Centre, de nombreux usagers utilisent la ligne D du RER pour se rendre sur leur lieu de travail : environ 500 personnes fréquentent quotidiennement la gare de Malesherbes.

5. Chômage des 15-64 ans

→ *Les données*

Taux de chômage de la population active de 15 à 64 ans

| | CC du Malesherbois | Loiret |
|--|-------------------------------|---------------|
| Nombre de chômeurs | 416 | 28197 |
| Taux de chômage en % | 10,6% | 9,2% |
| Taux de chômage des hommes en % | 8,2% | 8,0% |
| Taux de chômage des femmes en % | 13,3% | 10,5% |
| Part des femmes parmi les chômeurs en % | 58,5% | 54,1% |

Source : INSEE Recensement de la population 2006

Il s'agit d'indicateurs du recensement 2006. Il est probable que les chiffres aient évolué compte tenu de la crise économique.

Le taux de chômage est un peu plus important sur le territoire de la CCM que la moyenne départementale : cela semble dû à un taux de chômage plus élevé pour les femmes (13,3 % pour la CCM contre 10,5 % pour le Loiret).

→ *Le recrutement*

Les entreprises, interrogées dans le cadre de l'enquête menée par la CCM, affirment passer majoritairement par deux moyens de recrutement :

- le Pôle Emploi
- les agences de travail temporaire.

Elles ont souligné les problèmes rencontrés avec les personnes envoyées par le Pôle Emploi. En effet, les candidatures reçues ne correspondaient pas au profil recherché. Par contre, les entreprises semblent globalement satisfaites des agences de travail temporaire : cette méthode de recrutement permet de tester véritablement le personnel avant de faire signer un contrat en direct et de remédier aux pics d'activité ou, la plupart du temps, au remplacement du personnel pendant les congés d'été.

Malgré le fait que l'étude ne puisse pas apporter de données chiffrées sur la motivation des candidats, les entreprises observent une baisse de motivation chez les jeunes après la signature du contrat. Les jeunes sont-ils bien préparés et accompagnés à l'entrée dans le monde du travail ?

Dans le Malesherbois, la part de commerçants et artisans qui recrutent atteint 42 %, soit le 3^{ème} résultat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Les besoins en recrutement sont donc assez importants. Cependant, ils sont autant (42 %) à déclarer avoir des difficultés à recruter du personnel compétent, soit le 2^{ème} résultat du Pays, après Pithiviers. Ce domaine constitue alors une problématique importante pour le territoire (Étude 2009 de l'Orac).

6. Bénéficiaires du RSA

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA sur la CCM au 31/12/2009 selon la situation familiale

| Type de bénéficiaire RSA | NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES | | | | Total |
|--------------------------------|-------------------------------|--------------------|------------|-------|-------|
| | Couple sans enfant | Couple avec enfant | Monoparent | Isolé | |
| RSA activité seulement | 3 | 19 | 14 | 12 | 48 |
| RSA socle et activité | 9 | 15 | 28 | 46 | 98 |
| Total CC du Malesherbois | 3 | 19 | 14 | 12 | 146 |
| Nombre de ménages Insee RP2006 | 885 | 1086 | 256 | 887 | 3159 |
| % Ménages Insee | 0 | 0,02 | 0,05 | 0,01 | 4,6% |

Sources : CAF au 31/12/2009 – INSEE Recensement de la population 2006

La part de ménages bénéficiant du RSA sur le territoire de la CCM (4,6%) est plus importante que la moyenne départementale (3,2%).

Plus de 16% des familles monoparentales bénéficient du RSA.

B. L'économie

1. Les entreprises

Les tableaux suivants permettent de connaître plus précisément les types d'établissement existants sur le territoire et leurs effectifs. Les données ont été complétées avec les éléments de l'étude Orac 2009.

Classification des entreprises : nombre d'établissements et effectifs salariés

| Classification niv 1 | Classification niv 2 | Nombre d'établissements | Effectifs salariés |
|--|--|-------------------------|--------------------|
| BTP | | 49 | 216 |
| | Total BTP | 49 | 216 |
| Cafés - Hôtels - Restaurants | Cafés - Bars | 3 | 0 |
| | Hébergement | 5 | 21 |
| | Restauration | 11 | 8 |
| | Total Cafés - Hôtels - Restaurants | 19 | 29 |
| Commerce de détail | Alimentaire | 5 | 3 |
| | Ambulant | 10 | 0 |
| | Autres | 1 | 0 |
| | Carburant / Combustible | 2 | 8 |
| | Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles | 13 | 56 |
| | Culture-Loisirs | 9 | 5 |
| | Equipe ment de la maison | 5 | 11 |
| | Equipe ment de la personne | 5 | 5 |
| | Grandes surfaces alimentaires | 3 | 86 |
| | Hygiène - Santé - Beauté | 8 | 15 |
| | Vente à distance | 2 | 0 |
| | Total Commerce de détail | 63 | 189 |
| Commerce de gros | | 26 | 638 |
| | Total Commerce de gros | 26 | 638 |
| Industrie agricole, extractive et manufacturière | Industrie agricole | 5 | 0 |
| | Industrie extractive | 1 | 3 |
| | Agro alimentaire | 9 | 95 |
| | Automobile | 1 | 424 |
| | Autres | 1 | 0 |
| | Chimie et cosmétique | 2 | 256 |
| | Equipe ment du foyer | 5 | 121 |
| | Equipe ment mécanique | 8 | 220 |
| | Fabrication de matériaux | 6 | 126 |
| | Imprimerie - Art graphique | 10 | 1214 |
| | Métallurgie et transformation des métaux | 12 | 207 |
| | Total Industrie agricole, extractive et manufacturière | 60 | 2666 |
| Industrie production, distribution énergétique | | 2 | 0 |
| | Total Industrie production, distribution énergétique | 2 | 0 |
| Industrie traitement des déchets et dépollution | | 1 | 1 |
| | Total Industrie traitement des déchets et dépollution | 1 | 1 |
| Services à la personne | Art, spectacle et activité récréative | 4 | 0 |
| | Autres | 3 | 5 |
| | Enseignement | 2 | 0 |
| | Hygiène - Beauté | 12 | 10 |
| | Réparation de biens personnels et domestiques | 2 | 1 |
| | Total Services à la personne | 23 | 16 |
| Services aux entreprises | Activité d'appui aux entreprises | 2 | 2 |
| | Activités juridiques et comptables | 2 | 0 |
| | Banques et assurances | 18 | 19 |
| | Conseil, Etude, Recherche et développement | 17 | 63 |
| | Edition, production et programmation d'œuvres littéraires, logiciels et cinématographies | 1 | 0 |
| | Immobilier | 10 | 14 |
| | Informatique | 3 | 12 |
| | Location | 3 | 1 |
| | Mise à disposition de personnel | 4 | 93 |
| | Nettoyage | 7 | 8 |
| | Sécurité | 1 | 8 |
| Sièges sociaux | 3 | 0 | |
| Transport - Logistique | 11 | 346 | |
| | Total Services aux entreprises | 82 | 566 |
| | TOTAL GENERAL | 325 | 4321 |

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2009

a. Les industriels

Classification des industriels de la CCM

| Secteurs d'activité | Nombre d'établissements | Effectif connu | Effectif estimé |
|---|-------------------------|----------------|-----------------|
| Agro-alimentaire | 3 | 50 | 50 |
| Agence Intérim | 4 | 7 | 12 |
| Commerce industriel Négoce | 6 | 97 | 97 |
| Fabrication matériaux, machines, outillage | 9 | 333 | 333 |
| Imprimerie-Reliure- Enseigne-Arts graphiques | 8 | 1849 | 1870 |
| Mécanique Construction | 10 | 117 | 127 |
| Transport | 4 | 262 | 262 |
| TOTAL | 44 | 2715 | 2751 |

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2009

Il est important de souligner que le secteur Imprimerie – Art graphique représente le plus grand nombre d'emplois puisqu'il s'agit principalement de grandes entreprises (les principales Maury et Interforum). A lui seul, ce secteur compte 1214 emplois¹⁵ soit 45,5 % du secteur Industrie agricole, extractive et industrielle et 28,1 % de l'ensemble des secteurs. La situation est préoccupante lorsque l'on sait que la presse est en pleine mutation avec les changements de comportement des lecteurs. L'entreprise Maury au cours de l'année 2010 a été contrainte de se séparer du site de Coulommiers (en Seine et Marne) pour pérenniser le groupe.

Il existe 2 zones industrielles sur la CCM, une à Malesherbes composée de 35 entreprises et une à Manchecourt composée de 5 entreprises.

La CCM a la compétence économique, cependant chaque commune reste maître des réserves foncières de son territoire et possède le droit de préemption.

D'après l'étude de la CCM effectuée en 2009-2010, les réserves foncières en zone industrielle à Malesherbes offrent un important potentiel avec près de 25 ha disponibles pour de futures entreprises. La commune de Manchecourt est en train d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Ce PLU interdira toutes créations d'entreprises sur la zone industrielle actuelle et permettra uniquement l'extension des entreprises existantes. Il inclura la création d'une zone artisanale.

¹⁵ Cf tableau de la Classification des entreprises p 45

b. Les artisans

Classification des artisans de la CCM

| Secteurs d'activité | | Nombre d'établissements |
|--------------------------|---|-------------------------|
| Bâtiment-Travaux Publics | Chauffage | 2 |
| | Couverture Zinguerie Charpente | 1 |
| | Electricité | 7 |
| | Espaces Verts | 4 |
| | Maçonnerie | 7 |
| | Marbrerie funéraire Taille de pierres | 2 |
| | Mécanique | 1 |
| | Menuiserie | 1 |
| | Peinture Vitrierie | 4 |
| | Plomberie | 5 |
| | Serrurerie Métallerie | 1 |
| | Terrassement | 1 |
| | TOTAL | 36 |
| Maintenance | Maintenance industrielle | 1 |
| | Moteurs électriques, Armoires électriques | 2 |
| | Systèmes de sécurité électronique | 1 |
| | Bâtiments | 1 |
| TOTAL | 5 | |
| Automobile | Contrôle technique | 1 |
| | Décoration automobile | 1 |
| | Garage Réparation véhicules Mécanique | 8 |
| | Pneumatiques | 2 |
| TOTAL | 12 | |
| Prestation de services | Etude environnement | 1 |
| | Informatique Télécommunication | 3 |
| | Matériels pour industrie et bâtiments | 1 |
| | Nettoyage | 4 |
| | Taxi | 3 |
| TOTAL | 12 | |
| TOTAL GENERAL | | 65 |

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2009

D'après les données de l'étude Orac 2009, il ressort que :

- La densité artisanale (nombre d'artisans pour 1000 habitants) de la CCM (3,30) est la plus faible du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, dont la densité moyenne (5,07) est déjà très faible comparativement à d'autres territoires ruraux. Ces données laissent donc apparaître un fort déficit d'artisans sur le territoire du Malesherbois.

- Avec seulement 32% d'habitants ayant fait appel à des artisans entre 2005 et 2009, le recours aux professionnels du bâtiment est relativement faible comparé aux autres territoires du Pays et est inférieur à la moyenne du Pays (38%).

- Parmi les habitants de la CCM qui ont fait des travaux pendant ces 4 années, plus de la moitié (52%) ont recours aux artisans de leur territoire. Ce chiffre est relativement important et se place en 3^{ème} position des territoires du Pays, ce qui montre une certaine "fidélité" aux artisans du territoire et une "autosuffisance" de la CCM dans ce domaine. Cependant, ils sont 32 % à réaliser leurs achats auprès d'artisans hors Pays (soit le 4^{ème} territoire du Pays), et donc seulement 16 % à en faire profiter les autres territoires du Pays.

- Les artisans Malesherbois travaillent également pour des personnes résidant sur les territoires voisins : Communauté de Communes des Terres Puiseautines (13 %), du Plateau Beauceron (8%) et de l'Agglomération de Pithiviers (2%).

c. Les commerçants

Classification des commerçants de la CCM

| Secteurs d'activité | | Nombre d'établissements |
|---------------------------|--|-------------------------|
| Alimentaire | Boulangerie-Pâtisserie | 2 |
| | Boucherie-Charcuterie | 2 |
| | Charcuterie-Traiteur | 2 |
| | Charcuterie Gros | 1 |
| | Alimentation Générale | 2 |
| | GMS | 3 |
| | Vins Boissons diverses | 3 |
| | TOTAL | 15 |
| Café-Hôtel-Restaurant | Hôtel restaurant | 2 |
| | Hôtel (seul) | 1 |
| | Café Restaurant | 5 |
| | Restaurant (seul) | 2 |
| | Café Bar Tabac | 3 |
| | Restauration rapide | 5 |
| | Cuisine à domicile | 1 |
| | TOTAL | 19 |
| Culture-Loisirs | Photographie | 2 |
| | Fleuriste | 2 |
| | Journaux Presse Débit de tabac | 3 |
| | Imprimerie-Publicité-Décoration | 5 |
| | Cycles Motos Auto-école | 6 |
| | TOTAL | 18 |
| Equipement de la Maison | Décoration-Arts de la table-Multiactivités | 3 |
| | Electroménager | 2 |
| | GMS | 2 |
| | Motoculture | 1 |
| | Sanitaires Chauffage Cheminées | 1 |
| | TOTAL | 9 |
| Equipement de la Personne | Horlogerie Bijouterie | 2 |
| | Habillement-Couture-Accessoires | 5 |
| | Mercerie Bonneterie | 1 |
| | Cordonnerie | 1 |
| | TOTAL | 9 |
| Hygiène Santé | Coiffure | 9 |
| | Esthétique | 3 |
| | Opticien Prothésiste | 2 |
| | Pharmacie | 3 |
| | Pressing Blanchisserie Laverie automatique | 3 |
| | Toilettage canin | 1 |
| | TOTAL | 21 |
| TOTAL GENERAL | | 91 |

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2009

D'après l'étude de l'Orac 2009, il ressort que :

❖ L'offre commerciale

→ L'offre alimentaire :

- Etat du tissu commercial de première nécessité :

Malesherbes bénéficie d'un tissu commercial complet (supermarché ou 3 commerces de base¹⁶). L'enjeu du maintien de cette offre est essentiel compte - tenu de l'effet polarisant de la commune et de son rôle dans la desserte des communes environnantes.

Manchecourt bénéficie d'un tissu commercial incomplet (1 ou 2 commerces de base), et les autres

16 Commerce de base : alimentation générale, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie

communes de la CCM ont un tissu commercial inexistant (aucun des 3 commerces de base, ni Café ou restaurant).

La desserte faible est compensée par les tournées alimentaires. Il en existe 3 à Manchecourt, 2 à Labrosse et 4 sur les autres communes de la CCM.

Tandis que 77% des habitants du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais interrogés ne fréquentent jamais les commerçants effectuant des tournées alimentaires, le taux de fréquentation dans le Malesherbois apparaît important (le 3^{ème} du Pays) et souligne l'emprise du commerce non sédentaire sur le territoire.

- Densité commerciale alimentaire :

La densité commerciale alimentaire de la CCM (1,14 commerce alimentaire pour 1000 habitants) fait partie des plus faibles du Pays. Elle se situe en - dessous de la moyenne du Pays (1,48), déjà bien en deçà des moyennes habituellement constatées. Cela témoigne donc de la faiblesse de l'offre alimentaire du territoire.

Le secteur le plus alarmant de l'alimentaire pour la CCM concerne la boulangerie-pâtisserie, dont la densité commerciale atteint seulement 0,25 (la plus faible du Pays).

→ L'offre non alimentaire :

Le secteur des commerces non alimentaires a été décomposé en 5 groupes :

- culture - loisirs : fleurs, tabac, presse, librairie, photographe, informatique, sport, matériel de chasse et de pêche, souvenirs...
- hygiène – santé – beauté : coiffeur, institut de beauté, parfumerie, opticien, pharmacie...
- équipement de la maison : électroménager, tv-hifi, décoration, art de la table, linge de maison, bricolage, quincaillerie, meubles...
- équipement de la personne : vêtements, chaussures, bijouterie, maroquinerie, horlogerie, mercerie...
- services aux particuliers : location de cassettes vidéo, pompes funèbres, pressing, cordonnerie, toilettage pour chien, banque, assurance, location et réparations diverses...

Après Pithiviers, qui concentre 36,6 % de l'offre du Pays en commerce non alimentaire, Malesherbes est le second pôle, bien qu'il ne regroupe que 18,7 % de l'offre non alimentaire du Pays.

Les commerces alimentaires, et non alimentaires sont très majoritairement, voire exclusivement, situés à Malesherbes.

Les commerces de services sont très représentés sur le territoire de la CCM, puisqu'ils représentent un peu plus de la moitié des commerces non alimentaires. Ce taux est le plus important du Pays.

Les commerces d'hygiène – santé – beauté ont une densité commerciale (1,78) supérieure à la moyenne du Pays (1,30), mais inférieure d'environ 15 % aux moyennes nationales. Regroupant 19,2 % de l'offre en commerce non alimentaire sur la CCM, ils constituent la deuxième activité la plus représentée. Cependant, ce taux se situe parmi les plus faibles du Pays, de même que pour les commerces de culture – loisirs (9,6%) dont la densité est, en outre, inférieure de 27 % à celle observable sur des territoires équivalents. On suppose ainsi un déficit de commerces dans ces secteurs d'activité, faiblement représentés sur le territoire de la CCM.

A l'inverse, les commerces d'équipement de la personne, représentant également 9,6 % de l'offre non alimentaire de la CCM, sont le 2^{ème} taux le plus élevé du Pays, après Pithiviers, et représentent 18 % de l'offre du Pays, ce qui montre que ce secteur est relativement bien représenté sur le territoire de la CCM comparé aux autres territoires du Pays. Néanmoins, le territoire du Pays affiche un déficit d'offre marqué qui ne semble pas répondre aux besoins de la population locale. L'offre du territoire est en retrait de 40 % par rapport aux densités nationales.

En équipement de la maison, la CCM occupe une place moyenne. En effet, ce secteur représente seulement 11 % de l'offre commerciale de la CCM et 17 % de l'offre du Pays. La densité est supérieure à la moyenne du Pays (0,72), mais celle-ci est faible. Ce constat illustre la dépendance aux pôles plus importants, notamment Orléans, Etampes et Evry.

Bien que Malesherbes bénéficie d'une bonne densité commerciale en non alimentaire soulignant les faibles potentiels de développement, celle-ci ne rattrape pas la faiblesse de la densité commerciale alimentaire. Ainsi, même si Malesherbes est le 2^{ème} pôle commercial du Pays, sa densité commerciale globale, atteignant 16,71, n'arrive qu'en 5^{ème} position.

→ *Grandes et moyennes surfaces (GMS) :*

Les commerces sont concentrés sur les communes disposant d'une offre en GMS. Il en existe 4 à Malesherbes, ce qui situe la ville en 3^{ème} position du Pays (en nombre de magasins). Avec 7592 m² de surface de vente en 2009 (soit la 4^{ème} du Pays), pour 7884 habitants en 2006, la situation de la CCM semble équilibrée.

La population est, en effet, très légèrement supérieure à la surface de vente des GMS. On peut donc supposer que les GMS sont suffisamment grandes pour accueillir la population intercommunale. En revanche, elles ne permettent pas d'attirer les habitants des intercommunalités voisines, comme peuvent le faire celles de Pithiviers, Dadonville, la Communauté de Communes du Beunois et Pithiviers-le-Vieil, qui ont des surfaces de vente de leurs GMS très supérieures au nombre de leurs habitants.

→ *Les marchés réguliers :*

Le marché de Malesherbes, le mercredi matin, attire 45 commerçants ambulants, ce qui est relativement élevé par rapport aux autres marchés du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Cette offre, essentielle pour l'animation du tissu commercial, constitue certainement un atout à conforter. D'autant plus que ce marché est le seul situé dans le Nord du Pays, les autres étant placés majoritairement à Pithiviers et dans le Sud du Pays.

→ *Associations commerciales et artisanales :*

Il existe deux associations commerciales sur le territoire de la CCM : l'UCAM et COEUR DE VILLE. L'UCAM regroupe environ 60 adhérents et organise 3 à 4 manifestations par an. COEUR DE VILLE propose des actions ponctuelles de promotion du centre-ville.

❖ **La clientèle commerciale**

→ *Fréquentation des commerces de la CCM :*

Périodicité de fréquentation :

Comparé aux autres intercommunalités du Pays, les commerces de la CCM sont assez bien fréquentés, avec 86 % de fréquentation au moins une fois par semaine. En effet, 55 % des clients fréquentent les commerces Malesherbois plus d'une fois par semaine, 31 % les fréquentent une fois par semaine et 5 % les fréquentent une à trois fois par mois. En revanche, 9 % annoncent ne jamais fréquenter les commerces Malesherbois.

Ce résultat est cependant inférieur à ceux que l'on peut constater sur d'autres territoires ruraux, généralement supérieurs à 90 %.

Fréquentation du centre-ville de Malesherbes :

11 % des ménages du Pays fréquentent le centre-bourg de Malesherbes en 1^{er} lieu pour leurs achats, et 14% le fréquentent en 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} lieu. Malesherbes apparaît ainsi comme le 3^{ème} lieu de consommation du Pays après Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Cela peut s'expliquer par le manque d'attractivité de l'offre Malesherboise. En effet, la commune de Malesherbes, second pôle le mieux structuré et le plus peuplé du Pays, n'obtient que 11 % de fréquentation prioritaire. Ce pourcentage est sensiblement le même que la part de sa population dans la population du Pays et traduit le déficit d'attractivité de ce pôle dans le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Malesherbes reste ainsi un pôle relais à l'influence limitée au regard d'une offre commerciale banale. Les ménages qui fréquentent Malesherbes en 1^{er} lieu fréquentent également Pithiviers (32 %).

→ *Les lieux d'achats prioritaires :*

Alimentaire (pain, pâtisserie, viande, charcuterie, poisson, épicerie et produits frais) :

Malesherbes est le 3^{ème} principal lieu d'achat du Pays, avec 11,4 % des achats du Pays, derrière Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Le tissu commercial Malesherbois permet de retenir 84,7 % des achats des habitants de la CCM. Ce ratio est le plus élevé du Pays, grâce au poids des grandes surfaces alimentaires, qui permet une rétention des achats. Ils sont, en effet, 70 % à consommer dans les grandes surfaces alimentaires du Pays, dont 41,8 % à Intermarché, 21,8 % à Champion et 3,6 % à ED. Le centre-ville de Malesherbes attire

17,6 % des habitants. Ce taux est inférieur à la moyenne du Pays (21 %) et parmi les plus faibles. Cela peut s'expliquer par le fort taux d'image négative et de manque d'attractivité rapporté par les clients du Malesherbois concernant leurs commerces de proximité. En revanche, ils sont 9 % à fréquenter les marchés du Pays, soit le 2^{ème} taux le plus élevé du Pays après l'agglomération de Pithiviers.

L'évasion des habitants Malesherbois vers Pithiviers représente 9,7 % des achats, et 3,4 % en dehors du Pays (grandes surfaces alimentaires hors du Pays et vente à domicile). Ces chiffres sont globalement moins importants que les autres territoires du Pays, ce qui montre que les commerces de la CCM ont une bonne rétention de leur clientèle. Cependant, ils n'attirent pas de clients venants des intercommunalités voisines (Plateau Beauceron, Terres Puiseautines, Beauce et Gâtinais), davantage tournées vers Pithiviers ou l'extérieur du Pays, soulignant ainsi le manque d'attractivité du territoire Malesherbois.

Equipement de la personne (vêtements, chaussures) :

Le tissu commercial Malesherbois permet de retenir 23,4 % des achats des habitants la CCM, soit le 2^{ème} ratio du Pays après Pithiviers (67,2 %). Celui-ci est réparti à 12,5 % pour le centre-ville de Malesherbes, 6,3% pour Intermarché et 4,7 % pour Champion.

On note, dans ce secteur, une évasion beaucoup plus marquée que pour l'alimentaire, avec 45,3 % d'achats hors du Pays (dont 14,1 % vers Orléans et 12,5 % vers Paris), et 26,6 % effectués dans le Pays, vers Pithiviers (17,2 % pour la ZAC de Sénives et 9,4 % pour le centre-ville).

Bricolage – jardinage :

Le tissu commercial Malesherbois permet de retenir 33 % des achats des habitants de la CCM, soit le 3^{ème} ratio du Pays après Pithiviers (72,7 %) et Beaune-la-Rolande (51,2 %). Une nouvelle fois, ce constat s'explique par la présence des grandes surfaces (16,5 % des achats sont réalisés sur la zone Champion / M. Bricolage de Malesherbes, 9,9 % chez Intermarché et 5,5 % en centre-ville de Malesherbes).

On note une très forte évasion, avec près de la moitié (49,5 %) des achats des Malesherbois réalisés à Pithiviers, et 11 % hors du Pays.

Culture – loisirs :

Le tissu commercial Malesherbois permet de retenir 32,4 % des achats des habitants de la CCM, soit le 3^{ème} ratio du Pays après Pithiviers (75,7 %) et Beaune-la-Rolande (42,2 %). Ces achats sont polarisés sur la zone Champion / M. Bricolage (13,5 %), Intermarché (10,8 %) et le centre-ville de Malesherbes (8,1 %).

L'évasion vers Pithiviers représente également 32,4 % (parmi les plus faibles du Pays), tandis que celle vers l'extérieur du Pays représente 35,1 % des achats des ménages Malesherbois (dont 16,2 % vers Orléans et 10,8 % vers Paris).

→ Image et satisfaction des commerces de la CCM :

Image des commerces :

Moins de la moitié (49 %) des clients ont une image positive des commerces de la CCM sur le plan commercial, ce qui est inférieur à la moyenne, déjà très faible, du Pays (54 %). De plus, 43 % ont dit en avoir une image négative.

Les principales raisons d'insatisfaction restent le manque de commerces alimentaires pour 86 % des habitants ayant une image négative de leur commune. 65 % sont également en attente de commerces non alimentaires dans le cadre d'une densification de la structure commerciale de leur commune. 15 % estiment également que les commerces de leur commune souffrent d'un déficit d'attractivité et 8 % soulignent le manque de commerces en général.

Ce constat sur les commerces de la CCM concerne principalement ceux de Malesherbes, pour lesquels 59% des clients ont une image positive. Ce résultat est inférieur à la moyenne du Pays pour les principaux pôles (70 %), mais est supérieur à celui de la CCM (49 %). Cela montre que les habitants des communes où l'offre commerciale est plus développée sont satisfaits de l'offre qu'ils y trouvent.

Cependant, le point le plus alarmant concerne les 40 % de clients qui ont une image négative des commerces de Malesherbes, ce taux étant le plus élevé du Pays.

Satisfaction de la clientèle :

Les chiffres d'insatisfaction collectés sont très souvent les plus élevés du Pays (1^{ère} ou 2^{ème} position). Ces données traduisent alors une très forte proportion de clients insatisfaits et ayant une mauvaise image de leur centre-ville.

Le centre bourg de Malesherbes recueille une image peu ou pas agréable pour 18 % de la population interrogée. Ce chiffre est relativement élevé (le 3^{ème} du Pays). Les consommateurs jugent " peu ou pas du tout agréable " à 16 % (taux le plus élevé du Pays) de faire leurs achats dans le centre-ville de Malesherbes. Les clients du centre-ville de Malesherbes se disent également très peu satisfaits du choix et des prix proposés, avec respectivement 19 % et 28 % de personnes peu ou pas du tout satisfaites. Ils reprochent également le stationnement (19 % d'insatisfaits), l'accessibilité (56 % d'insatisfaits) et les aménagements urbains (15 % d'insatisfaits). 13 % des habitants Malesherbois jugent aussi les animations commerciales peu ou pas satisfaisantes, ce qui est le taux le plus élevé du Pays.

Les insatisfaits reprochent le manque d'amabilité des commerçants, d'animation, d'accessibilité et de stationnement, de propreté et d'attractivité, de sécurité et de commerces.

71 % de la population Malesherboise estime en effet qu'il manque des commerces sur le territoire. D'ailleurs, la CCM est le territoire du Pays où le manque se fait le plus ressentir.

Les demandes les plus importantes concernent essentiellement les commerces de base, à savoir l'alimentation générale (24 %), la boucherie – charcuterie – traiteur (24 %) et la boulangerie – pâtisserie (17%). Dans le Malesherbois, contrairement aux autres territoires, la demande des ménages s'élargit aux commerces non alimentaires du secteur de l'équipement de la personne (24 % magasin de chaussures et 22% magasin de vêtements).

Dans les domaines de l'alimentation générale, du supermarché (3 %) et de la boulangerie – pâtisserie, bien que la demande des Malesherbois soit importante, celle-ci fait partie des pourcentages les moins élevés du Pays. En revanche, les demandes en boucherie – charcuterie – traiteur*, en magasins de chaussures et de vêtements et en poissonnerie (10%) sont les plus importantes du Pays, et celles en bricolage – jardinage (10%), en culture – loisirs (8 %) et en meuble électroménager décoration (4 %) arrivent en 2^{ème} position des demandes du Pays, après la Communauté de Communes du Beaunois.

* Depuis l'étude de 2009, un boucher a ouvert en centre-ville, ainsi qu'une charcuterie en gros, permettant peut-être de combler le manque ressenti par la population dans ce domaine.

Perception de l'offre en Café Hôtel Restaurant :

51 % de la population du Pays interrogée juge les cafés – hôtels – restaurants de la CCM attractifs (très attractifs pour 15 % et assez attractifs pour 36 %). Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne du Pays (48 %). La part des insatisfaits est cependant élevée (32%) et souligne les efforts à mettre en œuvre pour satisfaire davantage la clientèle.

Les ménages mettent en avant le manque d'offre en restaurants, leur qualité moyenne, mais aussi leur budget limité.

Les points à améliorer en priorité sont la diversité et le choix proposé (27 %) ainsi que les prix (25 %).

On note également un taux élevé de " ne sait pas " (17 %), soulignant une faible consommation des ménages auprès des restaurants.

Ces données peuvent être appuyées par les entretiens dans lesquels certains habitants ont exprimé des points forts concernant le commerce :

- le marché compense le manque de magasins
- les commerces semblent adaptés
- les commerces itinérants sont appréciés

et des points faibles :

- pas de magasins de chaussures et de vêtements pour les jeunes
- pas assez de petits commerces
- les prix sont chers dans les magasins
- manque de commerces à proximité
- manque de commerces d'habillement.

Les habitants souhaitent un développement des commerces de proximité, une amélioration des petits commerces de bouche, une meilleure relation entre les commerçants.

d. Les agriculteurs

Nombre d'agriculteurs par commune

| Communes | Nombres d'exploitations | Surface en ha | Superficie de la commune en km ² |
|--|-------------------------|---------------|---|
| Labrosse | 2 | 250 | 4 |
| Coudray | 10 | 1152 | 12 |
| Mainvilliers | 8 | 953 | 10 |
| Malesherbes | 5 | 706 | 18 |
| Manchecourt | 16 | 1767 | 16 |
| Nangeville | 5 | 684 | 9 |
| Orveau-Bellesauve | 6 | 764 | 16 |
| CC du Malesherbois | 52 | 6276 | 85 |
| Terres agricoles en superficie : 73,8 % | | | |

Source : Chambre d'agriculture – Chiffres 2010
1km²=100 ha

Les agriculteurs exploitants sont au nombre de 52 pour une superficie de 6276 ha : polyculture-élevage, principalement céréales, oléo-protéagineux, betteraves sucrières, légumes.

Malgré une superficie importante des terres agricoles (73,8% de la superficie totale de la CCM), il y a peu d'emplois dans ce secteur. En effet, d'après une étude effectuée par la CCM en 2009-2010, peu d'emplois directs, durables et permanents proviennent du secteur agricole. Un exploitant agricole fait travailler en moyenne 7 personnes (emplois directs et indirects) en région Centre.

e. Les professions libérales

Classification des professions libérales de la CCM

| Secteurs d'activité | | Nombre d'établissements |
|----------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Architecture | Architecte | 1 |
| | Géomètre-Expert | 1 |
| | TOTAL | 2 |
| Assurance | TOTAL | 4 |
| Banque | TOTAL | 6 |
| Comptabilité | Expert-Comptable | 2 |
| | TOTAL | 2 |
| Droit | Avocat | 1 |
| | Notaire | 2 |
| | TOTAL | 3 |
| Médecine | Dentiste | 4 |
| | Gynécologue | 1 |
| | Infirmier | 5 |
| | Kinésithérapeute | 4 |
| | Laboratoire d'analyses médicales | 1 |
| | Médecin généraliste | 5 |
| | Orthophoniste | 2 |
| | Pédicure | 1 |
| | Pharmacien | 3 |
| | Psychothérapeute | 1 |
| | Vétérinaire | 1 |
| TOTAL | 28 | |
| Immobilier | TOTAL | 5 |
| TOTAL GENERAL | | 50 |

Source : Guide pratique CCM – Chiffres 2009

f. La création ou la reprise d'entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie organise des réunions gratuites d'information pour aider à la création ou à la reprise d'entreprise. Ces réunions ont lieu à Pithiviers. Elles peuvent être suivies de rendez-vous individuels également gratuits.

Création d'entreprises sur la CCM en 2009

| | Nombre d'établissements |
|---------------------------------|--------------------------------|
| CHR* | 3 |
| Commerce de détail | 6 |
| Services aux entreprises | 4 |
| Commerce de gros | 2 |
| Industrie | 4 |
| Services à la personne | 3 |
| Total | 22 |

* Café Hôtel Restaurant

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2009

Création d'entreprises sur la CCM en 2010

| | Nombre d'établissements |
|---------------------------------|--------------------------------|
| Commerce de détail | 7 |
| Services aux entreprises | 2 |
| Commerce de gros | 2 |
| Industrie | 4 |
| Services à la personne | 2 |
| Total | 17 |

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie – Chiffres 2010

D'après l'enquête menée par la CCM, les avantages pour les industriels sont :

- la proximité de la région parisienne
- la desserte satisfaisante vers la capitale particulièrement sur le plan autoroutier avec l'A6, l'ex RN20-RD2020, et le RER
- une accession plus facile à l'immobilier (coût plus intéressant)
- une vie provinciale moins stressante dans un espace verdoyant.

2. Le tourisme

Il existe un office de tourisme à Malesherbes géré par la CCM.

a. Les sites touristiques

Les lieux à visiter sur le territoire de la CCM sont les suivants :

- l'église Saint-Martin et les églises des communes de la CCM
- le château de Rouville (privé)
- le château de Malesherbes (privé)
- l'oratoire de Trézan
- la porte de l'ancien jardin botanique
- le lavoir des Tanneurs

- le jardin du Noyer.

Les activités de loisirs sont :

- la baignade de Malesherbes
- l'aire de jeux, le skate parc, le parcours de santé
- la pêche au bord de l'Essonne
- le golf (Augerville La Rivière)
- la base de loisirs de Buthiers
- la chèvrerie de Boisminard (Nanteau sur Essonne)
- les randonnées pédestres et botaniques.

Il existe une méconnaissance des sites à visiter malgré les informations disponibles à l'Office de tourisme.

b. Les différents hébergements

Les touristes peuvent trouver différents types d'hébergement sur la CCM.

Les hôtels

| LIEU | ETABLISSEMENT | DISTANCE | CLASSEMENT | ACCES HANDICAPES | NBRE DE CHAMBRES | FERMETURE |
|--------------------------|--|----------|--------------------------------|------------------|------------------|-----------|
| MALESHERBES | L'Ecu de France 10, place du Martroy | / | Logis de France 2 cheminées | Non | 16 | / |
| | Hôtel de la Gare 1, rue de la Gare | / | Hôtel non classé | Non | 14 | Dimanche |
| | Villa Hôtel 49, av du Gal Leclerc | / | | Oui 1 chambre | 16 | / |
| AUGERVILLE LA RIVIERE | Hôtel du château d'Augerville Place du château | 6 km | **** | Oui 1 chambre | 40 | / |

Source : Office de tourisme – 2010

Les chambres d'hôtes

| LIEU | ETABLISSEMENT | DISTANCE | CLASSEMENT | ACCES HANDICAPES | CAPACITE | FERMETURE |
|--|-----------------------|----------|------------|------------------|----------|-----------|
| MALESHERBES (Pinçon) 1, rue Basse | LE CEDRE BLEU | 2,5 km | / | CHAMBRE AURDC | 10 PERS | / |
| MALESHERBES (Trézan) 7, Chemin de la Messe | LA LILANDIERE | 3 km | *** | NON | 14 PERS | / |
| MALESHERBES (Trézan) 8, rue de Filay | LA SCI VICTOIRE | 3 km | / | NON | 4 PERS | / |
| AUGERVILLE (Montgripçon) | M. et Mme COURTOIS | 6 km | *** | NON | 6 PERS | / |

Source : Office de tourisme – 2010

Les gîtes ruraux

| LIEU | ETABLISSEMENT | DISTANCE | CLASSEMENT | ACCES HANDICAPES | CAPACITE |
|---------------------------------|-------------------------|----------|------------|------------------|----------|
| BUTHIERS | SERVICE DE RESERVATION | 2 km | *** | CHAMBRE AURDC | 6 PERS |
| ROUVILLE | LES ECURIES DE ROUVILLE | 2,5km | *** | NON | 11 PERS |
| TREZAN 7, Chemin de la Messe | LOISIRS ACCUEIL LOIRET | 3 km | *** | NON | 5 PERS |
| NANTEAU/ESSONNE | SERVICE DE RESERVATION | 3,5 km | *** | CHAMBRE AURDC | 4 PERS |
| COUDRAY | LOISIRS ACCUEIL LOIRET | 5,5 km | ** | CHAMBRE AURDC | 8 PERS |
| AUGERVILLE (Montgrippon) | M. et Mme COURTOIS | 6 km | *** | CHAMBRE AURDC | 7 PERS |
| BOULANCOURT | SERVICE DE RESERVATION | 6 km | *** | CHAMBRE AURDC | 5 PERS |
| ORVEAU-BELLESAUVE | LOISIRS ACCUEIL LOIRET | 8 km | ** | NON | 5 PERS |
| MANCHECOURT | LOISIRS ACCUEIL LOIRET | 10 km | *** | NON | 4 PERS |

Source : Office de tourisme – 2010

Les campings

| LIEU | NOM | DISTANCE | CLASSEMENT | MOBIL-HOMES | CAPACITE | FERMETURE |
|-------------|-------------------------------|----------|------------|----------------------|---------------------|-------------------------------------|
| MALESHERBES | CAMPING DE LA VALLEE DOUEMONT | / | ** | 3-4 pers 4-6 pers | 86 Emplacements | A PARTIR DU 05 OCT 2010 |
| BOULANCOURT | ILE DE BOULANCOURT | 5 km | *** | 4 pers + 1 chalet | 100 Emplacements | AUCUNE |
| BOULANCOURT | LA PIERRE LONGUE | 5 km | ** | 4 pers | 50 Emplacements | FERME A PARTIR DU 20 DEC 2010 |

Source : Office de tourisme – 2010

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

I. Cheminement vers les pistes d'actions

ANCIENNES ET NOUVELLES POPULATIONS

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- On observe un renouvellement de la population. Deux typologies cohabitent : les populations anciennes (plus de 5 ans) et les nouvelles populations lesquelles ont parfois des habitudes de vie différentes- Un sentiment de peur existe entre les anciennes et les nouvelles populations (peur des jugements) | <ul style="list-style-type: none">- Il existe des a priori de ces habitants les uns envers les autres dus à un manque de connaissance et d'échange entre eux | <ul style="list-style-type: none">- Développer les animations de quartier- Proposer des temps de rencontres, des échanges entre les habitants (ex : connaissance d'un pays, d'une culture) en s'appuyant notamment sur les associations |

SÉCURITÉ

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'incivilités (agressions verbales, dégradations...) signalées augmente et les habitants expriment un sentiment croissant d'insécurité | <ul style="list-style-type: none">- Les habitants hésitent à se promener à certaines heures et à certains endroits principalement à Malesherbes | <ul style="list-style-type: none">- Réunir les élus, les gendarmes, les structures concernées et les habitants pour travailler sur le thème de la sécurité- Mobiliser les habitants et prendre en compte leur parole- Développer les animations pour que les habitants se connaissent entre eux |

LOGEMENT

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|--|--|
| <p>- Dans le secteur privé, il y a beaucoup de logements vacants. Certains logements sont insalubres</p> <p>- Dans le logement public (HLM...), nous observons beaucoup de demandes de grands logements et de maisons (type F4 et F5). Pour ces types de logements, l'attente est assez longue. De 2007 à 2009, les demandes augmentent face à une offre qui n'évolue pas</p> <p>- Il y a un manque de studios meublés pour accueillir des stagiaires (étudiants et salariés) pour quelques mois</p> <p>- En ce qui concerne l'accession à la propriété, 1/3 des accédants proviennent du Loiret et 2/3 de l'Île de France. Avant la crise, les franciliens ont fait grimper les prix de l'immobilier ce qui a pénalisé les habitants de la CCM qui ont dû aller acheter plus loin (Pithiviers etc.). Pendant la crise, les acheteurs provenaient pour 1/3 de l'Île de France et 2/3 du Nord Loiret. Actuellement, l'offre reste faible</p> | <p>- L'insalubrité serait-elle une des causes de la vacance ?</p> <p>- Les demandes de logement dans le parc social locatif augmentent face à une offre qui n'évolue pas</p> <p>- Les agences locales immobilières ne semblent pas être informées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ de la vente de terrains sur la CCM et des projets de construction qui sont conduits par des entreprises franciliennes ✓ des aménagements des zones constructibles | <p>- Dans le cadre de la location, si les logements privés étaient mis aux normes (notamment grâce à des subventions), cela augmenterait l'offre sous réserve que les loyers soient adaptés aux revenus des demandeurs</p> <p>- Dans le cadre de la location, il serait nécessaire d'informer les propriétaires des différentes aides possibles pour rénover et mettre aux normes leurs logements</p> <p>- Dans le cadre de la location, faire une étude d'adéquation entre l'offre et la demande (PLH)</p> <p>- Dans le cadre de l'accession, il serait intéressant d'avoir un travail en réseau (partenariat entre les mairies, les agences immobilières locales...) pour informer les habitants de la CCM sur les projets immobiliers</p> |

TRANSPORT

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|---|--|
| <p>D'une part, différents modes de transport existent sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le RER ligne D, vers l'île de France - Ulys (réseau de bus du Conseil Général) : lignes régulières et transport à la demande, vers le Loiret - Les cars bleus : création de R'Bulle (desserte de Malesherbes, Buthiers, La Chapelle la Reine, Ury, Fontainebleau). Plusieurs liaisons sont assurées dans la journée <p>D'autre part, Malesherbes et la CCM proposent différents services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la navette transport à la demande du centre communal d'action sociale de la ville de Malesherbes • 2 mini bus de la CCM | <p>- Il y a une méconnaissance de l'existant</p> <p>- On observe une difficulté de se déplacer avec les transports en commun dans la CCM et hors CCM (pour les études, les loisirs, l'emploi) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • horaires • coût • lieux de desserte | <p>- Communiquer davantage sur l'existant (les acteurs de la communication : CCM, Ulys...)</p> <p>- Travailler sur une mise en commun des moyens (mairie, CCM) : réfléchir à un véhicule spécifique à la CCM qui desservirait son territoire pour différentes activités : marché, démarches à faire, activités...</p> <p>- Travailler sur une tarification pour les jeunes (pour l'existant et à venir)</p> <p>- Revoir les horaires en fonction des utilisateurs potentiels (jeunes par rapport aux études, à l'emploi ; adultes par rapport à l'emploi...)</p> |

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|--|--|
| <p>- Il est difficile de stationner car il y a peu de places de parking à Malesherbes pour se garer près du centre ville</p> | <p>- Les gens de passage s'arrêtent peu en centre ville et les habitants, face aux difficultés rencontrées pour stationner, abandonnent l'idée d'aller en centre ville. Cela peut entraîner une incidence sur la pérennité du commerce</p> | <p>- Mettre à l'étude dans le cadre du PLU</p> |
| <p>- Il y a un manque de pistes cyclables des hameaux vers Malesherbes et de Coudray à Malesherbes</p> | <p>- Problème de sécurité routière : les habitants n'osent pas circuler en bicyclette</p> | <p>- Voir les services compétents pour un aménagement des routes</p> |
| <p>- On observe un mauvais aménagement de certaines routes et trottoirs</p> | <p>- Problème de sécurité (exemples : virage dangereux sur Malesherbes sur l'angle des rues du Capitaine Lelièvre et de l'Amiral Gourdon ; arrivée dans la commune de Nangeville en venant de la route de Champmotteux...)</p> | |
| <p>- Une signalétique industrielle est appréciée mais est à améliorer</p> | <p>- Il y a un manque de lisibilité (taille des caractères trop petite) - Depuis une voiture ou un poids lourd, des difficultés de lecture ont été exprimées</p> | <p>- Installer des panneaux plans à chaque entrée de ville pour les poids lourds et les habitants - Revoir l'emplacement des panneaux (l'environnement routier rend difficile un ralentissement ou un bref arrêt pour lire les panneaux)</p> |
| <p>- Absence de panneaux de direction pour les communes de la CCM</p> | <p>- Il est difficile de se repérer et localiser les communes de la CCM</p> | <p>- Contacter les services compétents</p> |

SANTÉ

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|---|---|
| <p>- Les établissements et les services de santé sont centralisés sur Malesherbes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pharmacies, - Laboratoire d'analyse, - Maison de retraite (60 ans et plus) - Pmi : 2 permanences par mois (0-6 ans) - Permanence toxicologie Associatif : 1 permanence par semaine le vendredi - Don du sang : environ 2 séances par an <p>- Il y a des médecins, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières etc. mais certaines spécialités médicales n'existent pas sur la CCM : ophtalmologues, pédiatres</p> <p>- On observe une absence de médecins la semaine après 19 h et à partir du vendredi après-midi jusqu'au lundi matin, ainsi que pendant les vacances scolaires</p> | <p>- Les habitants de la CCM doivent se déplacer vers d'autres grandes villes pour accéder aux services manquants ce qui entraîne des contraintes</p> <p>- En cas de problème de santé en dehors des horaires d'ouverture des médecins, le seul recours des habitants est de se rendre à Pithiviers (ou autre grande ville proche). Cet éloignement pose notamment des problèmes aux personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer</p> | <p>- Intervention de la CCM, par l'envoi d'un courrier auprès de l'ordre des médecins</p> <p>- Créer une permanence médicale ou une Maison Médicale sur le territoire</p> |

SPORT

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|---|--|
| - Le territoire de la CCM offre un panel important d'activités sportives (associations) | - Les habitants hors Malesherbes expriment une difficulté pour accéder aux activités sportives (prix élevé, transports) | - Réfléchir sur les tarifs et les possibilités de transport - Projet en cours relatif au complexe sportif |

LOISIRS/ACTIVITÉS POUR LES JEUNES (15-25 ANS)

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|---|--|
| <p>- Il y a une proportion importante de jeunes sur le territoire de la CCM (supérieure à la moyenne du département)</p> <p>- Les jeunes pensent qu'il y a peu de loisirs et de lieux de rencontre pour eux en dehors des activités sportives alors qu'il existe de nombreuses associations</p> <p>- La ludothèque itinérante est méconnue</p> <p>- Des jeunes ont des idées mais ils manquent de connaissance sur les dispositifs qui peuvent les accompagner dans leurs projets</p> | - Un manque d'adéquation entre l'existant et les souhaits des jeunes émerge | <p>- Réfléchir à la mise en place de lieux de rencontres, de points d'accès Internet etc. (souhaits des jeunes recensés au travers des entretiens)</p> <p>- Mettre en place une maison des jeunes ?</p> <p>- Informer sur l'existence des dispositifs relatifs aux projets des jeunes</p> <p>- Informer sur l'existence des associations, du Point Information Jeunesse</p> <p>- Accompagner les jeunes adultes vers la vie active</p> |

ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Les associations manquent de salle sur Malesherbes - Le territoire offre un grand nombre d'animations - Certains habitants pensent qu'il ne se passe rien sur le territoire - Les animations se déroulent généralement dans des locaux et non en plein air (ex : la fête de la rue Saint Martin, en plein air, attire beaucoup de monde notamment des jeunes) - Les aires de jeux manquent pour les enfants notamment dans les petites communes environnantes | <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les animations existantes correspondent bien aux attentes des habitants ? | <ul style="list-style-type: none"> - Faire une enquête auprès de la population avec des propositions d'animations - Donner la possibilité aux habitants d'organiser des animations par le biais d'un accompagnement |

STRUCTURE DE GARDE PETITE ENFANCE ET ENFANCE

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|--|---|
| <p>- Il existe une halte garderie (Association Arc-en-Ciel), une crèche familiale (CCM) et des assistantes maternelles (chiffre Pmi Mai 2010 : 92)</p> <p>- Il existe un accueil de loisirs sans hébergement L'Envolée de Plumes (mercredi, vacances scolaires et périscolaires) et un accueil libre pour les 6-11 ans : le local Château Vignon</p> <p>- Il existe un accueil de loisirs sans hébergement au centre social Arc-en-Ciel pour les primaires</p> <p>- Il y a un projet en cours : la Maison de l'Enfance (structure collective constituée d'une crèche, du RAM, d'une crèche familiale, de centres de loisirs, de la PMI, d'une halte garderie, et d'un accueil parents-enfants Le Petit Pont)</p> | <p>- Les entretiens ont fait apparaître un besoin (non quantifié) des habitants au niveau des horaires de la halte garderie et de l'accueil de loisirs sans hébergement (la CCM)</p> | <p>- Evaluer les besoins en horaires atypiques (par exemple pour les travailleurs postés, les commerçants et les personnes qui prennent le RER) dans le cadre du projet de la Maison de l'Enfance</p> |

HORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|---|---|
| <p>- Les horaires d'ouverture des écoles maternelles et primaires sont similaires à Malesherbes (écoles éloignées les unes des autres)</p> | <p>- Il est difficile pour les parents qui ont plusieurs enfants de gérer l'accompagnement de leurs enfants à l'école</p> | <p>- Mener une réflexion concernant les horaires d'ouverture entre les écoles primaires et les écoles maternelles</p> |

SCOLARISATION ET FORMATION DES JEUNES

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|--|---|---|
| <p>- Les données INSEE du dernier recensement font apparaître une chute importante de la scolarisation à partir de 18 ans : 26.7 % dans la CCM contre 47.6 % dans le Loiret de jeunes qui poursuivent des études supérieures</p> <p>- Les jeunes s'orientent vers des filières courtes, professionnelles et se retrouvent donc très tôt sur le marché du travail (nombre important d'emplois ouvriers sur Malesherbes) ou les jeunes quittent Malesherbes pour la poursuite des études supérieures</p> <p>- Les établissements pour les études supérieures manquent sur le territoire (notamment pour les BTS)</p> <p>- Les dispositifs d'aides à l'orientation, l'insertion, et la formation sont méconnus :</p> <p>→ Greta : formation gratuite pour les personnes au delà de 16 ans qui ne sont plus dans le circuit scolaire en bureautique, anglais etc.</p> <p>→ Mission Locale</p> <p>→ Pij</p> <p>et difficulté à utiliser ces dispositifs</p> | <p>- Il y a une méconnaissance des jeunes et des familles des possibilités d'orientation, de réorientation, de stages en entreprise...</p> <p>- A la sortie de la scolarité, les jeunes rencontrent des difficultés pour entrer dans la vie active et être ainsi autonomes</p> <p>- Les jeunes ne poursuivent pas toujours des études hors de la CCM à cause de l'éloignement du milieu familial, du coût financier et des problèmes de transport</p> | <p>- Pour les jeunes qui restent sur le territoire et souhaitent poursuivre leurs études à Pithiviers, Orléans, Tours ou Paris : revoir le réseau de transports, problèmes de correspondances train / bus vers les communes rurales</p> <p>- Pour les jeunes en difficulté : améliorer la communication et les échanges avec les jeunes et les familles, nécessité de développer un partenariat entre les acteurs concernés (Pij, Mission Locale, Conseiller d'Information et d'Orientation...) afin de proposer un accompagnement global. Des solutions existent déjà sur le territoire : développer l'information, les aides pour accéder à la réorientation, aux stages, et à la professionnalisation</p> <p>- Il serait intéressant de renforcer le dispositif d'informations dans les établissements scolaires (collège et lycées) sur les métiers, les entreprises du territoire, les métiers en tension et les formations nécessaires pour accéder à ces emplois</p> <p>- Il est nécessaire de renforcer les informations pour les parents sur l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers la vie active</p> |

VIE ECONOMIQUE

(Source : étude Communauté de Communes du Malesherbois de 09/09 à 12/09, et de 09/10 à 10/10 sur les entreprises)

| Constat de l'existant | Problématiques repérées | Propositions d'amélioration |
|---|---|---|
| <p>- La répartition de l'activité économique de la CCM se compose de : 51 exploitations agricoles (grandes exploitations qui représentent au total 6330 ha, peu d'emplois directs durables et permanents), 42 industriels et 170 commerçants et artisans</p> <p>- Les avantages pour les industriels sur la CCM sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> x proximité de la région parisienne x desserte plutôt bonne vers la capitale (particulièrement sur le plan autoroutier avec l'A6, mais aussi l'ex-RN20-RD2020), le RER x une accession plus facile à l'immobilier x une vie provinciale avec moins de stress dans un espace verdoyant <p>- La CCM détient la compétence économique depuis sa création en 2003</p> <p>- Les réserves foncières en zone industrielle sur Malesherbes offrent un important potentiel avec près de 25 ha disponibles pour de futures entreprises (ou extension de celles qui existent)</p> <p>- Beaucoup d'emplois dans le métier du livre</p> <p>- Il y a peu de restaurants pour le repas du midi notamment pour les salariés, les repas d'affaires et pour les habitants</p> | <p>- Problème de recrutement de personnel (décalage entre les formations des jeunes et les besoins des entreprises, les candidats envoyés par Pôle Emploi ne correspondent pas toujours aux attentes des entrepreneurs, la motivation des jeunes décline très souvent après la signature du contrat)</p> <p>- Les chefs d'entreprise n'ont pas connaissance des instances locales et de leur rôle</p> <p>- Compétence économique de la CCM mais la commune reste maître des réserves foncières de son territoire et possède le droit de préemption</p> <p>- La présence d'un secteur d'activité dominant (le livre) risque d'entraîner une perte d'emplois importante en cas de récession et de déséquilibrer l'économie locale</p> <p>- Cela entraîne un problème d'attractivité sur le territoire</p> | <p>- Information à faire régulièrement sur les entreprises (type forum), auprès des collégiens, des lycéens et des habitants</p> <p>- Information et communication à développer par la CCM pour attirer les entreprises (un site Internet, une vidéo de la présentation du territoire, etc.)</p> <p>- Information à faire envers les entrepreneurs (rencontres, bulletins d'information, réunions, etc.)</p> <p>- Travail en concertation avec les acteurs locaux (élus, mairies, Communauté de Communes du Malesherbois, entrepreneurs)</p> <p>- Travailler sur la diversité des activités</p> <p>- Travail avec les restaurateurs existants et ouverture à d'autres types de restauration</p> |

II. Choix retenus par la Communauté de Communes du Malesherbois

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS | ACTIONS |
|--|--|--|
| <p>AXE 1</p> <p>LIEN SOCIO-ECONOMIQUE</p> <p><i>Accroître l'attractivité du territoire</i></p> | <p>... en créant des dynamiques partenariales de territoire</p> <p>... en développant l'offre de service à la population</p> <p>... en soutenant et développant une offre touristique</p> <p>... en améliorant l'accès aux zones d'activités</p> | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Participer aux réunions du Réseau des Entreprises MSP et être à son écoute ⇒ Accompagner les actions des Unions Commerciales ⇒ Faire valoir et affirmer la représentation du territoire au sein des collectivités partenaires ⇒ Diversifier les modes de garde des enfants ⇒ Maintenir des services de qualité ⇒ Mettre en place un Programme Local de l'Habitat (PLH) ⇒ Etablir un Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics (PAVE) pour les personnes à mobilité réduite ⇒ Valoriser les visites patrimoniales (bâtiments, nature,...) ⇒ Développer et baliser les différents circuits touristiques (pédestre,...) ⇒ Promouvoir les sites d'hébergement (gîtes, hôtels, camping,...) ⇒ Renforcer les échanges avec les autres offices de tourisme (OT) ⇒ Sensibiliser au co-voiturage ⇒ Développer la signalétique |

OBJECTIFS STRATEGIQUES

AXE 2

LIEN AVEC LA JEUNESSE

*Permettre aux jeunes
d'acquérir une autonomie
sociale et professionnelle*

OBJECTIFS OPERATIONNELS

... en accompagnant les jeunes dans les différentes phases de leur vie sur le territoire

... en augmentant le niveau de qualification des jeunes

... en plaçant les jeunes dans une démarche de citoyen

... en aidant les jeunes à trouver leur place dans la société

ACTIONS

- Maintenir et intensifier les liens existants entre le collège et les services de la jeunesse (PIJ, Maison des Jeunes)
- Maintenir les séjours dédiés à la jeunesse (Croc'Vacances)
- Développer la formation au Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur (BAFA)
- Accompagner les parents dans le labyrinthe des formations pour l'orientation de leur enfant
- Créer des réseaux (PIJ, Mission Locale, Maison des Jeunes, collège, Lycée)
- Améliorer leur capacité à se prendre en charge notamment par la mise en place d'un Conseil Communautaire des jeunes
- Permettre une ouverture culturelle, sportive, technique et de loisirs au travers des activités proposées au sein de la maison des jeunes
- Impulser une politique "transport collectif" mieux adaptée aux déplacements des jeunes

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS | ACTIONS |
|--|--|--|
| <p>AXE 3</p> <p>LIEN SOCIAL ET TRANSVERSAL</p> <p><i>Renforcer la cohésion de la population et fédérer les acteurs du territoire</i></p> | <p>... en partageant une identité commune du territoire</p> <p>... en améliorant notre communication</p> <p>... en étant dans une dynamique d'échanges</p> <p>... en soutenant l'implication de tous les acteurs et en favorisant les partenariats</p> | <p>⇒ Inciter les habitants à travailler avec la collectivité en assurant le suivi de cohérence du projet global (groupes de travail)</p> <p>⇒ Améliorer la circulation de l'information La CCM doit être un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation</p> <p>⇒ Favoriser les rencontres et la connaissance réciproque</p> <p>⇒ Impulser des initiatives visant à rechercher et garantir la cohérence des acteurs de son territoire</p> |

CONCLUSION

Le Diagnostic Global Partagé (DGP) avait pour objet de mettre en lumière les attentes des habitants de la Communauté de Communes, de cerner les améliorations à apporter et de définir les actions à entreprendre.

Il en est ressorti le souhait que le territoire soit un lieu de vie et non de passage, un lieu d'échange et non d'incompréhension, un lieu de connaissance et non d'exclusion ou d'isolement.

C'est pourquoi il faut créer, favoriser, développer le « LIEN » qui sous-tend tout projet et toute action. C'est dans cet esprit que la collectivité doit impulser des initiatives visant à rechercher et garantir la cohérence des actions sur son territoire.

Le DGP a constitué une étape incontournable qui permet aujourd'hui l'expression d'une véritable volonté politique de mise en œuvre.

L'analyse de la synthèse du Diagnostic a permis de dégager les 3 axes prioritaires retenus qui sont le Lien Socio-Economique, le Lien avec la Jeunesse, le Lien Social.

Dans cette perspective de mise en œuvre, il faut associer tous les acteurs en favorisant leur cohésion. Les différents groupes de travail ont mis en évidence qu'un lien pouvait se créer autour d'un projet commun ; ils ont réalisé à cette occasion tous les bénéfices personnels et professionnels qu'ils pouvaient en tirer.

Il serait important de profiter de cet exemple et de l'étendre par la mise en place d'un groupe qui pourrait :

- assurer un suivi du diagnostic mené par la collectivité,
- constituer un relais de l'information,
- permettre la circulation des idées.

A cette occasion nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont impliquées sans compter.

En respectant la proximité, les identités locales et le débat citoyen, nous nous engageons dans une gouvernance efficace et concrète.

A tous ceux qui s'intéressent à notre présent et à notre devenir, nous leur demandons de nous accompagner dans cette démarche.

**ENSEMBLE AMELIORONS NOTRE VIE
QUOTIDIENNE**

ANNEXES

Cahier des charges du diagnostic global partagé de la Communauté de Communes du Malesherbois

Préambule

La Communauté de Communes du Malesherbois souhaite compléter les diagnostics qui ont été réalisés récemment pour mieux cerner les attentes de la population du territoire et pouvoir ainsi mettre en place une stratégie de développement de services sur son territoire.

La Caisse d'Allocations Familiales contribue à mettre en œuvre une offre globale de service aux familles dans le cadre de ses quatre missions principales :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Elle souhaite mettre en place des conventions territoriales globales de service aux familles.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Malesherbois et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret ont convenu de réaliser, en partenariat et sur une période de 18 mois, à partir de juin 2009, un diagnostic partagé et global prenant en compte des problématiques du territoire en associant tous les acteurs concernés et au travers de quatre approches thématiques et questionnements :

- **habitat-logement**
- **vie économique,**
- **infrastructures – équipements**
- **sociologie et vie sociale**

Le présent document a pour vocation de permettre un déroulement organisé, concerté et participatif de la démarche de diagnostic global partagé.

Objectifs stratégiques et opérationnels de la démarche globale :

Objectif stratégique :

Mise en œuvre d'un projet de territoire global pour la Communauté de Communes du Malesherbois adapté à ses spécificités locales, aux besoins et problématiques de sa population et de ses acteurs locaux et compte tenu de ses enjeux de développement

Objectifs opérationnels :

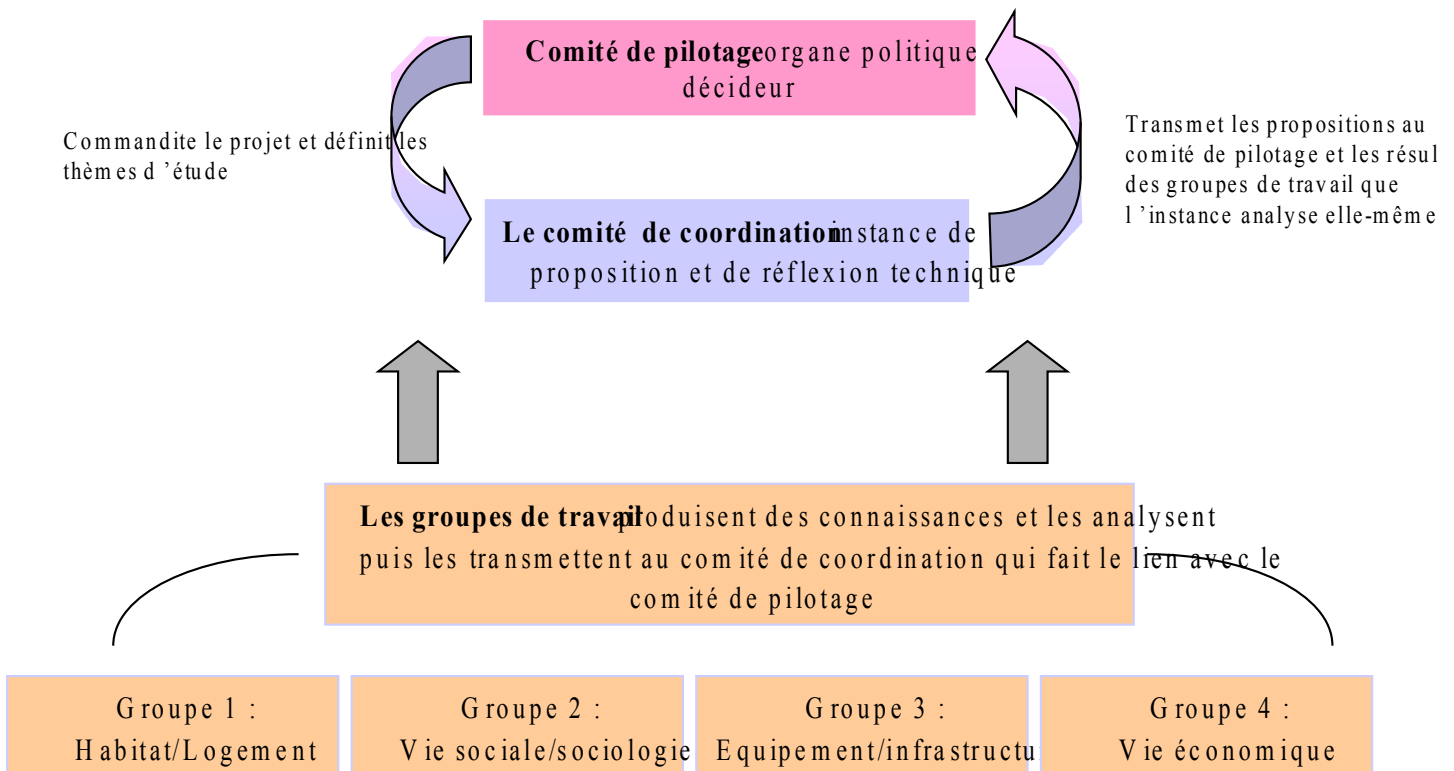
En mettant en place un diagnostic transversal qui s'attachera à mêler les regards, les ressentis, les besoins, les problématiques exprimées par les différents acteurs locaux.

En émettant des hypothèses de travail en commun

En échantonnant et en priorisant les axes de travail

En définissant un programme d'action

Instances pour la mise en oeuvre du diagnostic global partagé :



Composition du comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de 11 membres qui sont des représentants élus et institutionnels locaux :

En outre, il sera possible d'associer ponctuellement au comité de pilotage des personnes ressources apportant un savoir faire, un avis technique ou méthodologique nécessitant des compétences que l'équipe du COPIL ne possède pas.

Rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage a comme rôle :

- de lancer la démarche :

- en définissant les choix méthodologiques :
 - **diagnostic global** : qui prend en compte toutes les composantes du territoire et de la vie locale
 - **diagnostic participatif** : qui prend en compte et qui encourage le recueil de la vision et du vécu de l'ensemble des acteurs concernés : élus, institutionnels, habitants, ...
 - **diagnostic partagé** : qui vise à développer une image commune du territoire dans un objectif de co-production et de co-portage d'un projet négocié
- en définissant les thèmes d'étude et les axes de travail :
 - **habitat-logement**
Comment habitons nous sur la Communauté de Communes du Malesherbois ?
 - **vie économique,**
Comment les salariés et les employeurs/entrepreneurs ... vivent leur activité professionnelle au sein de la Communauté de Communes ?
 - **vie sociale,**
Existe t-il des attentes par rapport aux équipements et infrastructures de la Communauté de Communes ?
 - **infrastructures,**
Qui sont les habitants de la Communauté de Communes du Malesherbois et comment y vivent-ils ?

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage du diagnostic, garant du plan de travail pour son élaboration :

- En statuant sur l'organisation du diagnostic,
- En planifiant les échéances, le projet
- En définissant les modes de communication avec le comité de coordination maître d'œuvre du diagnostic
- En veillant au respect des principes de base du diagnostic et notamment la participation des habitants, et celui de restitution auprès de la population et des personnes engagées dans la démarche

- de valider des contenus et des conclusions :

- le COPIL est informé et valide les démarches entreprises et l'avancée des groupes thématiques par les éléments de synthèse mis à sa disposition par le comité de coordination.
- il valide les conclusions finales que le comité de coordination aura mis à sa connaissance

- d'élaborer une stratégie de communication et de restitution :

- en développant une stratégie de communication sur le projet -> plan de communication
- en organisant le projet de restitution

- d'engager le projet de territoire sur la base des conclusions du diagnostic :

- en dégagant à partir des éléments de diagnostic des hypothèses de travail
- en hiérarchisant les priorités du territoire au regard des hypothèses émises
- en engageant des pistes d'actions

Les membres du comité de pilotage ne pourront pas participer aux groupes de travail.

Planification des rencontres

Le comité de pilotage doit se réunir lors des principales étapes du projet :

- le lancement de la démarche
- la mise en oeuvre opérationnelle des groupes de travail
- les points d'étape
- une rencontre de restitution sur les éléments recueillis lors du diagnostic avec les groupes de travail
- une restitution publique intermédiaire
- des rencontres d'élaboration du projet
- Une restitution définitive

Le comité de coordination

Composition du comité de coordination

Le comité de coordination sera composé de 7 membres.

Objectifs du comité de coordination

Le comité de coordination est le garant de la mise en oeuvre du diagnostic en fonction des moyens et des directives données par le comité de pilotage.

- Coordonner les groupes de travail
- Assurer le suivi de l'avancement des groupes de travail
- Apporter des informations pour poursuivre la démarche
- Rédiger des comptes-rendus internes au comité de coordination.
Le comité de pilotage n'étant pas destinataire des comptes-rendus des groupes de travail et du comité de coordination, ce dernier réalise des synthèses à son attention pour l'informer.
- Faire le lien entre les groupes de travail et le comité de pilotage
- Remonter au comité de pilotage les besoins repérés en matière d'informations, de moyens matériels

Planification des rencontres

Il est prévu que le comité de coordination se réunisse une semaine après la date du dernier groupe de travail

Les groupes de travail

Composition des groupes de travail

Les groupes de travail seront constitués selon le principe du volontariat. Ces groupes thématiques seront donc composés d'acteurs locaux professionnels, associatifs, ou habitants .

Objectifs des groupes de travail

Les groupes de travail ont pour objectif de définir et recueillir, des données quantitatives et qualitatives pertinentes au regard des thématiques de travail et à partir des grandes lignes données par le comité de pilotage ; ceci afin de connaître les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire.

- Recherche de données quantitatives :

- Définition des indicateurs,
- Recueil des données

- Recherche de données qualitatives :

- Rencontre des acteurs du territoire,
- Élaboration d'une grille d'entretien,
- Réalisation d'entretiens pour les personnes volontaires,
- Première analyse des données selon la grille SWOT.

Groupe analyse de données

Composition du groupe analyse des données

Il s'agit de personnes volontaires ayant participé à la collecte de données.

Objectifs du groupe analyse des données

Ce groupe a pour objectif de fournir au comité de pilotage une analyse, formalisée par une synthèse, à partir des données quantitatives et qualitatives recueillies par les groupes de travail afin de dégager des pistes d'actions, des problématiques et à remettre au comité de pilotage.

Mode de concertation comité de pilotage-comité de coordination-groupes de travail

Articulation des différentes instances

Il est prévu que le comité de coordination produise, lors de ses rencontres, une synthèse reprenant l'avancée des travaux des groupes de travail et les principaux questionnements, limites, ... qui doivent être porté à la connaissance du comité de pilotage.

Un représentant du comité de pilotage, sera présent au terme de chaque comité de coordination pour assurer le lien comité de pilotage – comité de coordination.

Communication

La communication devra permettre d'informer tout au long de la démarche la population de l'avancée des travaux réalisés. Elle sera traitée par un groupe spécifique. Différentes formes de communications seront utilisés : flyers, affiches, invitation, presse, ...).

Le document final

Un document final sera réalisé. Il reprendra les éléments travaillés par les groupes de travail lors de la démarche de diagnostic. Il sera la synthèse des éléments quantitatifs et qualitatifs recueillis et analysés. Des orientations s'inscrivant dans un projet de territoire y seront déclinées. Les forces-faiblesses-menaces-opportunités du territoire y seront présentés ainsi que les axes d'actions à entreprendre. Il sera rédigé conjointement par la CCM et la CAF.

ANNEXE 2 LA GRILLE D'ENTRETIEN

DIAGNOSTIC GLOBAL PARTAGE 2010
De Communauté de Communes du Malesherbois
« Grille d'entretien »

COMMUNE

- Coudray Labrosse Mainvilliers Malesherbes
 Manchecourt Nangeville Orveau / Bellesauve

TRANCHE D'ÂGE

- 15 – 24 ans
 25 – 54 ans

SEXE

- M F

Ménage
1 personne

-

COMPOSITION FAMILIALE

- 55 – 64 ans
 65 ans et plus

- Couple sans
enfant
 Couple avec
enfant
 Famille
monoparentale

ACTIVITE PROFESSIONNELLE (à préciser)

DEPUIS QUAND HABITEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE DE LA C.C.M. ?

ÊTES-VOUS

- Locataire ? Propriétaire ?

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI D'HABITER CETTE COMMUNE ?

QUELS AVANTAGES Y TROUVEZ-VOUS ?

PENSEZ-VOUS Y RESTER ? *Oui/Plutôt oui* *Non/ Plutôt non*

- Ne sait pas*

QUE SOUHAITEZ-VOUS VOIR EVOLUER POUR AMELIORER VOTRE VIE QUOTIDIENNE ?

3 MOTS POUR DEFINIR / DECRIRE VOTRE COMMUNE

QUESTIONS ANNEXES A LA GRILLE D'ENTRETIEN

I. Thème logement habitat

1. Est-ce un choix (locataire ou propriétaire) ?

.....

.....

2. Comment avez-vous trouvé votre location ou votre propriété ?

.....

.....

3. Comment appréciez-vous votre location ou propriété ? (confort, voisinage...)

.....

4. Votre projet réalisé est-il celui que vous désiriez ? Pourquoi ?

.....

.....

II. Thème : équipements, infrastructures

1. Comment vous organisez-vous pour vos enfants (structures de garde, scolaires...) ?

.....

.....

2. Quels sont vos loisirs, ceux de vos enfants (où ? Quand ?)

.....

.....

3. Où allez-vous pour vos démarches administratives ?

.....

.....

4. Où allez-vous pour vous soigner ?

.....

.....

5. Que pensez-vous de l'aménagement des routes, du plan de circulation ?

.....

.....

6. La gestion du tri sélectif vous satisfait-elle ?

.....
.....

III. Thème : sociologie, vie sociale

1. Êtes-vous natif du territoire ? Si non, où habitiez-vous auparavant ?

.....

2. Où allez-vous pour rencontrer d'autres personnes ? (les lieux de rencontres)

.....

3. Connaissez-vous les associations implantées sur la Communauté de Communes du Malesherbois ? Si non, pourquoi ?

.....
.....

4. Selon vous, peut-on facilement poursuivre ses études en habitant sur la Communauté de Communes du Malesherbois ? Pourquoi ?

.....
.....

IV. Thème : vie économique

Lieu de travail

.....

Plage horaire de travail

.....

Avez-vous eu des difficultés pour trouver un emploi ? Pourquoi ?

.....
.....

Avez-vous le permis de conduire ?

.....

Moyens de transport utilisés (Rer, voiture, co-voiturage, car...)

.....

Où faites-vous vos courses ? (lieu, type de commerce)

.....

ANALYSE S.W.O.T. DIAGNOSTIC GLOBAL PARTAGE

| | |
|----------------------------|----------------------------------|
| <u>FORCES</u> | <u>FAIBLESSES</u> |
| <u>OPPORTUNITES</u> | <u>CRAINTES / MENACES</u> |

Remarques particulières :

3 mots pour décrire la CCM :

ANNEXE 5 RECAPITULATIF DES GRILLES SWOT (ENTRETIENS DES HABITANTS)

LES FAIBLESSES

| | MALESHERBES | HORS MALESHERBES |
|--------|--|--|
| 15 -24 | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de communication sur les associations existantes - Manque certains loisirs - Manque les lieux de rencontre (3) - Soucis pour le ramassage du verre (2) - Pas de cybercafé pour utiliser Internet - Manque de bus entre Pithiviers et Malesherbes le soir - Manque d'ambiance - Pas de magasin chaussures/vêtements pour jeunes - Pas assez d'emploi domaine entretien des locaux | <ul style="list-style-type: none"> - Manque lieu de rencontre (2) - Manque manifestations pour jeunes - Manque d'aires de jeux, sportives pour les jeunes enfants - Signalétique pour indiquer les entreprises à revoir - Moyens de transport limités - Sécurité routière - Absence d'écoute et d'encadrement des projets des jeunes - Manque d'activités pour les 15/16 ans |
| 25-54 | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de médecins spécialistes (5) - Organisation des écoles maternelles et primaires non adaptée si on a des enfants d'âges différents - Rond-point rue du Général Leclerc (2) - Pas assez de petits commerces (2) - Peu de transports vers Pithiviers (3) - Prix chers dans les magasins (3) - Manque de structures de soins - Transports difficiles en dehors du Malesherbois (2) - Moyens de garde pour enfants - Etudes supérieures compliquées (éloignement) (5) - Permanences administratives pas pratiques - Manque de communication sur les associations présentes sur la CCM (2) - Peu de développement de la CCM par rapport à une population qui augmente - Manque de logements à louer - Pas assez d'animations, de loisirs (3) - Manque de parkings (2) - Signalisation routière mauvaise en centre ville - Prix chers pour les loisirs - Insécurité naissante - Manque de salle de sport - Trop de stops - Sécurité routière pour rejoindre la ville (piétons, vélos) - Pas de vidéosurveillance - Incivilités - Tri sélectif non remplacé « haut de Malesherbes » - Voirie trottoirs à revoir (état, absence...) - Plan de circulation Pinson Malesherbes - Ville dortoir ? - Peu accueillante - Circuit et horaires cars scolaires (Pinson) - Equipements et effectifs écoles maternelles - Tri sélectif à améliorer - Manque de communication | <ul style="list-style-type: none"> - Circulation trop rapide des véhicules venant de Champmotteux - Manque de communication sur les transports - Transport en commun pour les étudiants - Horaires bus pour lycéens mercredi am - Arrêt de car ni signalé, ni sécurisé (Coudray) - Sécurité entrée et sortie Coudray - Stationnement dans Malesherbes surtout pour le marché - Hôpital de Pithiviers - Manque de médecins spécialistes - Manque culturel avec tarifs différents entre Malesherbes et les petites communes - Manque bibliothèque école de Coudray - Pas de cinémobile - Permanence médicale + pharmacie (manque) - Manque librairie - Manque commerce habillement - Manque communication de la CCM - Site web CCM pas à jour - Le village semble mourir - Lieu de rencontre pour les adolescents |
| 55-64 | <ul style="list-style-type: none"> - Stationnement centre ville (2) - Gare sale - Certaines routes en mauvais état - Transport vers Orléans (1) - Manque de structures de soins et de spécialistes médicaux (1) - Manque d'animations - Manque de cinéma sur CCM - Difficulté à la poursuite des études (éloignement) | |
| > 65 | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de commerces à proximité - Manque d'animation (diversité...) (2) - Manque de structures de soins (2) - Déplacements vers Paris/Orléans - Mauvais aménagement de certaines routes | <ul style="list-style-type: none"> - Cabinet médical - Permanence médicale - Manque de lieux de rencontre entre habitants - Organisation garde des enfants compliquée - Pas de pistes cyclables - Communication CCM sur les manifestations (2) - Stationnement insuffisant sur Malesherbes (2) - Pas de toilettes publiques indiquées (2) - Manque d'occupation pour les jeunes (15/16 ans) |

LES FORCES

| | MALESHERBES | HORS MALESHERBES |
|----------------|--|--|
| 15 -24 | <ul style="list-style-type: none"> - Lieu de vie calme (3) - Proximité Paris, Fontainebleau, Evry (2) - Poursuite des études malgré éloignement centre formation - Transports pour Paris - Loisirs pour enfants jusqu'au collège - Marché qui compense le manque de magasins - ½ tarif le week-end pour les jeunes RER | <ul style="list-style-type: none"> - Solidarité entre voisins - Lieu de vie calme (2) - Entente entre générations - Convivialité - Manifestation festi-foot |
| 25-54 | <ul style="list-style-type: none"> - Accueillante (3) - Loisirs et services à proximité (3) - Proche de Paris (4) - Lieux de rencontre - Structures de garde pour les enfants (2) - Tranquillité du centre ville (2) - Ville à la campagne (verdure...) (7) - Associations diversifiées (4) - Bon voisinage (5) - Ville sécurisante pour élever des jeunes enfants (2) - Proximité des services administratifs (3) - RER (6) - Ville bien desservie (routes) (2) - Ville en progrès - Calme (5) - Tri sélectif (3) - Routes ok - Agréable - Déchetterie - Ramassage scolaire - Prix des loyers (4) - Sports nature - Solidarité entre voisins (2) - Plan de la circulation centre-ville - Parking « minute » - Commerces adaptés - Entretien voirie ok - Service santé | <ul style="list-style-type: none"> - Tranquillité (2) - Sécurité - Solidarité entre habitants (3) - Jeunes heureux sur la commune (Nangeville) - Ecoles à proximité (2) - Verdure et espaces (4) - Ville plutôt confortable - Beaucoup d'associations pour adultes et enfants (2) - Tri sélectif - Proximité Paris - Proximité RER - Site adapté à mon travail |
| 55-64 | <ul style="list-style-type: none"> - Proximité du transport et des commerces (2) - Proximité des grandes villes - Infrastructures scolaires - Ville accueillante - Verdure - Vivante et animée - Bon voisinage - Tri sélectif - Ville agréable - Ville calme - Travaux de voirie effectués - Fleurissement de la ville | |
| > 65 | <ul style="list-style-type: none"> - Petite commune qui favorise la relation entre habitants - Cadre agréable et boisé (2) - Bon contact avec les jeunes voisins - Aménagement correct pour les piétons - Tri sélectif (2) - Vie associative riche - Poursuite d'études sans problème - Coût immobilier - Tranquillité - Sécurité - Calme du point de vue « politique » - Infrastructures scolaires - Propreté ville | <ul style="list-style-type: none"> - Bien être dans la commune - Situation géographique par rapport à Malesherbes (Coudray) - Commune dynamique, organisée (Coudray) - Possibilité d'installation de nouvelles familles - Accès à des loisirs par la CCM pour des enfants - Commerces itinérants (2) - Nombreuses activités - Produits locaux en alimentation (2) |

LES OPPORTUNITES

| | MALESHERBES | HORS MALESHERBES |
|----------------|---|--|
| 15 -24 | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la sécurité - Faire mieux connaître les associations pour les jeunes adultes - Faire passer plus souvent le ramassage « encombrants » (problème de transport vers la déchetterie) - Aider au financement du permis de conduire pour les jeunes (troc avec TIG ?) | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des uns et des autres compte tenu de la taille du village pour mener éventuellement des actions - Navettes intercommunales pour favoriser les rencontres, activités, déplacements jeunes - Lieu de rencontre |
| 25-54 | <ul style="list-style-type: none"> - Revoir les horaires des écoles - Faire venir des médecins spécialistes - Améliorer les petits commerces « de bouche » - Améliorer les relations entre commerçants - Améliorer le plan de circulation entre les hameaux et le centre ville (piétons, vélos...) (2) - Stopper l'arrivée des populations à comportement insécurisant - Améliorer les transports intra muros et vers Fontainebleau/Etampes - Développer le potentiel « commerces » - Développer la ville en préservant le cadre de vie (3) - Veiller au non développement de la délinquance - Faciliter les études sur Paris - Rapport qualité/prix pour l'habitat | <ul style="list-style-type: none"> - Comité des fêtes (s'appuyer sur...) - Taille des villages qui favorisent les échanges entre habitants - Installer un arrêt de car avec éclairage sur N152 (Coudray) - Proposition d'une 3ème voie pour tourner vers Coudray - Piste cyclable entre Coudray et Malesherbes - Accompagnement des nouveaux arrivants - Garderie périscolaire pas adaptée aux horaires de travail - Cinémobile - Tarifs égaux entre Malesherbes et communes environnantes - Permanence / Maison médicale - Médecins spécialistes - Ralentisseurs à Gollainville - Prendre plus en compte les idées culturelles proposées par le comité des fêtes |
| 55-64 | <ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser l'espace économique - Poursuite de l'amélioration du plan de circulation (parking...) | |
| > 65 | <ul style="list-style-type: none"> - Développer les commerces de proximité - Davantage d'animation - Meilleure desserte pour les transports en commun - Agrandissement de la déchetterie | <ul style="list-style-type: none"> - Développer les navettes pour les jeunes - Créer des liens entre nouveaux et anciens habitants |

LES CRAINTES – LES MENACES

| | MALESHERBES | HORS MALESHERBES |
|--------|--|--|
| 15 -24 | <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité sur Malesherbes (2) - Devoir partir pour études et/ou travail | <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité dans le RER - Insécurité - Manque de sensibilisation à l'environnement - Sentiment d'oubli pour les jeunes |
| 25-54 | <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité dans le haut du Malesherbois (2) - Mauvaises relations entre commerçants - Arrivée de nouvelles populations avec comportements insécurisants (3) - Risque d'une ville dortoir si pas de développement... - Insécurité coulée verte - Insécurité RER (2) - Incivilité - Bassin d'emploi incertain | <ul style="list-style-type: none"> - Risque d'abandon des études du fait de l'éloignement des centres de formation (1) - Sécurité routière vers Coudray et dans Coudray (2) - Isolement des personnes seules ou âgées qui conduisent pas - Bassin d'emploi incertain (2) - Coût assainissement individuel - Insécurité : arrivée d'une mauvaise population |
| 55-64 | <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité due au RER - Manque de propreté - Bassin d'emploi qui se rétrécit | |
| > 65 | <ul style="list-style-type: none"> - CCM trop impliquée dans la vie des associations | <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité routière - Relève associative pour l'avenir (2) - Oisiveté des jeunes conduit à des incivilités - Pas de prise en compte de la notion de « Développement durable » |

LES 3 MOTS

| | MALESHERBES | HORS MALESHERBES |
|----------------|--|--|
| 15 -24 | <p>Calme (3) Tranquillité Insécurité dans Malesherbes Manque d'ambiance (3) Vide d'activités pour les jeunes, banlieue en mutation négative</p> | <p>Calme (2) Bonne évolution de la commune Convivial Bonne entente inter-générationnelle</p> |
| 25-54 | <p>Agréable (4) Calme (5) Bien organisée Cadre naturel joli (3) Sécurité (bas de Malesherbes) « Climat » en mutation négative Evolution en progrès Peu développé En retard Insécurité dans le haut de Malesherbes Triste Propre Accueillante (3) Bonne situation géographique Tranquille Pas accueillante Cité dortoir</p> | <p>Tranquillité (5) Agréable (2) Communauté facile à vivre Isolé (2) Tout est proche Simplicité Sans souci Active Accessible Dialogue Inaction Morte</p> |
| 55-64 | <p>Accueillant Vivant Bassin d'emploi diminue Ville agréable</p> | |
| > 65 | <p>Joli paysage boisé Manque d'animation Amabilité du personnel communal et des élus Aérée (verte) Tranquille Calme du point de vue politique</p> | <p>Bien être dans la commune (2) – situation géographique Dynamisme commune</p> |

BILAN DES ENQUÊTES EFFECTUÉES AUPRÈS DES HABITANTS

Les entretiens ont été menés auprès d'habitants de la Communauté de Communes du Malesherbois de juin à juillet 2010 par 16 personnes qui ont participé aux 4 groupes de travail (cf liste ci-jointe).

Cette enquête aurait dû commencer en mai et se terminer début juillet mais il y a eu un souci d'organisation à la réunion de lancement de l'enquête (le 6 mai 2010). Les personnes, qui devaient apporter des coordonnées d'habitants à interviewer, sont venues sans avoir préparé de liste. Il a été nécessaire de chercher ensemble des habitants potentiels pendant la réunion, d'où une perte de temps ressentie par les intervieweurs. Comme il manquait des coordonnées, elles ont été données dans un deuxième temps.

Rappel : les coordonnées ont été données en fonction d'un panel validé par le comité de pilotage (cf panel ci-joint).

Des binômes ont été constitués pour éviter les soucis d'interprétation de la parole de la personne interviewée pour transmettre, le plus fidèlement possible, la parole des habitants. Chaque binôme a choisi de faire un nombre d'enquête en fonction de sa disponibilité. Aussi, il a reçu une liste de personnes à interviewer préparée par Nathalie REY.

32 entretiens ont été programmés – 28 entretiens ont pu être réalisés :

- 18 sur Malesherbes

| | |
|------------|-------|
| –<25 ans | 4/8 |
| –25-64 ans | 11/16 |
| –65 et + | 3/4 |

- 10 hors Malesherbes

| | |
|------------|-----|
| –<25 ans | 2/3 |
| –25-64 ans | 6/7 |
| –65 et + | 2/2 |

Certains habitants n'ont pas souhaité être interviewés (environ 3 personnes, motifs : pas le temps, à quoi ça va servir, démarche intrusive). Compte tenu des délais, il n'a pas été possible d'en mener d'autres.

La majorité des entretiens a été réalisée au domicile de la personne interviewée. Pour certains jeunes, les entretiens se sont déroulés à la Maison de Ville et des associations. 25 personnes ne savaient pas qu'un diagnostic était en cours. De plus, les 28 personnes ne se souviennent pas avoir vu "la bande dessinée" dans leur boîte aux lettres.

Les intervieweurs ont été bien accueillis (en journée, en soirée). Les personnes interviewées semblent apprécier d'être sollicitées pour exprimer ce qu'elles vivent au quotidien. Aussi, les entretiens ont duré de 1 h à 2 h. Certains intervieweurs ont dû arrêter l'entretien compte tenu du temps passé.

Il y a eu beaucoup d'échanges. Les intervieweurs ont pu remarquer que les habitants n'ont pas toujours connaissance de ce qu'il existe sur la Communauté de Communes du Malesherbois. Ils se posent également des questions sur certains choix qui ont été faits pour mettre en place tel ou tel "équipement", sur quels critères.

La grille d'entretien avec les questions annexes a permis de mener les interviews (cf document joint). C'était un bon "canevas d'orientation". Les questions ont été amenées dans un ordre différent en fonction de l'interviewé. Il est important dans ce genre de travail que les outils utilisés (la grille d'entretien et les questions annexes) soient élaborés par les personnes qui vont les utiliser.

Les intervieweurs ont ensuite pris un temps (0h30 à 1h) soit tout de suite après ou à un autre moment pour remplir la grille SWOT (cf document joint). Les intervieweurs ont apprécié d'être à 2 pour la remplir car ils ont pu échanger sur ce qu'ils venaient d'entendre et réfléchir ensemble à comment transmettre la parole de

l'habitant.

Certains intervieweurs regrettent que nous n'ayons pas eu le temps de faire un jeu de rôle avant les entretiens avec la grille SWOT à remplir. Ceci aurait pu faciliter la compréhension pour remplir la grille. Ce jeu de rôle était prévu lors de la réunion de lancement mais compte tenu des problèmes rencontrés, il n'y a pas eu de temps pour le faire.

A la fin des entretiens, le porte-clé a été donné. Les personnes interviewées ont semblé avoir apprécié ce "petit geste".

Ce travail a satisfait les intervieweurs même s'il a demandé de la disponibilité, du temps :

- l'organisation dans le binôme pour les prises de contact
 - 2 réunions le 06/05 et le 13/9
 - les entretiens
 - le remplissage des grilles SWOT
 - la synthèse des grilles SWOT
- 93 h en moyenne hors déplacement.

Il a permis de ressentir au plus près le vécu des habitants. On a pu voir que beaucoup de données étaient identiques lorsque l'on a réalisé la synthèse des 28 grilles SWOT (M. MANCEAU, Mme REY, Mme KASMI). Ceci confirme ce qui avait été expliqué aux différents groupes par rapport au nombre d'entretiens prévus (cf document).

Les intervieweurs seraient prêts à refaire ce travail compte tenu de la richesse des rencontres. Ils émettent cependant une réserve : ils souhaitent que ce travail soit réellement utilisé pour améliorer la vie quotidienne des habitants, que les élus tiennent compte de ce qui a été exprimé.

Nathalie REY
Conseillère en développement territorial CAF
Septembre 2010

PRÉSENTATION DU GROUPE « ANALYSE DES DONNÉES »

Les 4 différents groupes de travail (logement-habitat, sociologie, vie économique, équipements-infrastructures) ont terminé leur travail fin juin 2010, c'est-à-dire la recherche de données qualitatives et quantitatives. Un nouveau groupe a été mis en place : **le groupe analyse des données**. Il est constitué de membres volontaires issus des groupes de travail. Onze personnes ont souhaité y participer (cf liste des membres), accompagnées de la chargée d'études de la CAF Audrey DEJARDIN et 2 assistantes-secrétaires (une de la CAF Isabelle KASMI et une de la Communauté de Communes du Malesherbois Virginie LEMAITRE). Le groupe est animé par Nathalie REY conseillère en développement territorial de la CAF.

Ce groupe a pour objectif de regrouper l'ensemble des données quantitatives recueillies par les 4 groupes de travail et qualitatives (les grilles d'entretien et les grilles SWOT) afin de les analyser, les synthétiser et dégager des pistes d'actions, des problématiques.

Ces éléments seront ensuite présentés au comité de pilotage par le groupe, en octobre ou novembre 2010, par l'intermédiaire d'un document de synthèse qui sera élaboré par le groupe. Les élus de la Communauté de Communes du Malesherbois, sur la base des conclusions du diagnostic, engageront le projet de territoire (cf cahier des charges) :

- en dégagant à partir des éléments du diagnostic des hypothèses de travail
- en hiérarchisant les priorités du territoire au regard des hypothèses émises
- en engageant des pistes d'actions.

Audrey DEJARDIN, chargée d'études de la CAF, aide le groupe à exploiter les données recueillies. Elle construit des tableaux, des cartes en fonction des données sélectionnées. Pour exploiter les données de chaque thématique, elle prépare une trame qui est ensuite travaillée, complétée par les membres du groupe lors des réunions. Pour élaborer cette trame, Audrey DEJARDIN a du au préalable lire les notes de synthèse envoyées par les 4 groupes de travail.

Isabelle KASMI, assistante-secrétaire de la CAF, recueille par informatique, toutes les informations, les remarques formulées par les membres du groupe à partir de la trame lors des réunions. Tous ces apports sont ensuite mis en forme par Nathalie REY et Isabelle KASMI. Des informations complémentaires, recherchées et apportées par les membres des groupes sont également intégrées dans la trame par ces dernières. Ce travail se réalise entre chaque réunion.

Virginie LEMAITRE, secrétaire de la Communauté de Communes du Malesherbois, est chargée de faire le compte-rendu de la réunion de travail.

Des membres du groupe, selon les points abordés, peuvent être amenés à rédiger certaines informations qui compléteront la trame.

Le document de synthèse, élaboré par le groupe, sera mis en forme par des membres du groupe « Analyse des données ».

Ce travail d'analyse se fera sur 3 à 4 mois de juillet à septembre, octobre 2010.

Les membres du groupe se retrouveront tous les 15 jours de 9 h 30 à 12 h à la Communauté de Communes du Malesherbois :

- vendredi 2 juillet
- vendredi 16 juillet
- vendredi 30 juillet
- vendredi 13 août
- vendredi 27 août
- vendredi 10 septembre
- vendredi 24 septembre

D'autres dates seront à prévoir selon l'avancée du travail en octobre 2010.

Les membres du groupe, compte-tenu de leurs activités professionnelles, associatives, bénévoles, ont précisé qu'ils ne pourront que participer et travailler pendant les temps de réunion pour le diagnostic.

Le document final, le diagnostic global partagé de la Communauté de Communes du Malesherbois, sera élaboré à partir des éléments travaillés par le groupe analyse de données par la CAF et la Communauté de Communes du Malesherbois. Il devra être terminé en décembre 2010.

Le 10 août 2010
Nathalie REY
Conseillère en développement territorial

REMERCIEMENTS

à toutes les personnes qui ont participé au diagnostic global partagé de la Communauté de Communes du Malesherbois,

| | |
|--------------------------|---|
| ANDRIEUX Jean- Paul | Habitant de Malesherbes et membre du conseil d'administration d'Arc-en-Ciel |
| BACRO Colette | Habitante de Malesherbes |
| BARRAS Emilie | Conseillère sociale LOGEM LOIRET |
| BARRES Joëlle | Directeur général entreprise BREGE |
| BEULIN Noémie | Chargée de la vie économique CCM |
| BIZEUL Carole | Responsable CCAS de Malesherbes |
| BOUIDA Ahmed | Représentant SIAP et habitant de Malesherbes |
| BOULIER Armand | Habitant de Malesherbes et animateur/propriétaire du jardin du noyer |
| BOURREAU Michel | Conseiller municipal de Malesherbes |
| CHOLLET DEBETHUNE Rachel | Chargée de prévention de l'UTS (conseil général) |
| COULONDRE Cendra | Association APPEL |
| COUTURIER Maryannick | Chambre de Commerce et d'Industrie |
| DAGNICOURT Bernadette | Conseillère municipale de Malesherbes |
| DEJARDIN Audrey | Chargée d'études à la CAF |
| FRACHEY Jennyfer | Responsable du secteur Familles du centre social Arc-en-Ciel |
| FOUCHER Bernadette | Responsable secteur ANAH Orléans |
| GARCIA José | Adjoint au maire de Manchecourt |
| GUESDON Agathe | Conseillère en économie sociale et familiale de l'UTS |
| GUILLIN Valérie | Directrice de la crèche familiale CCM |
| JOUANNET Karen | Gérante ARTNÉO |
| KASMI Isabelle | Secrétaire Pôle Développement Territorial de la CAF |
| LANIAU Karine | Responsable Halte Garderie Arc-en-Ciel |
| LEGAY Jean-Luc | Réseau MSP |
| LEMAITRE Virginie | Agent administratif à la CCM |
| MADUEL Anne-Marie | Conseillère en insertion pro UTS |
| MANCEAU Florent | Co-gérant, manager de Spencer et Moulton |
| MATIGNON François | PDG |
| MOUFFRON Sylvain | Habitant de Malesherbes et président de la FNACA |
| PARMEGGIANI Laure | Gérante |
| PATISSIER Aurore | Représentant CIL Valloire |
| PEGUY Alain | Habitant de Malesherbes |
| REDOLFI Véronique | Directrice de l'agence CENTURY 21 |
| REMACLE Geneviève | Profession libérale, habitante de Malesherbes, membre de l'association des commerçants de Malesherbes |
| RENAUD Françoise | Responsable de l'agence LOGEM LOIRET et SIAP |
| REY Nathalie | Conseillère en développement territorial de la CAF |
| ROSSI Monique | Habitante de la Communauté de Communes de Malesherbes et conseillère municipale |
| ROUSSEAU Jean | Président ADAPA et habitant de Malesherbes |

aux habitants qui ont été interviewés

ainsi qu'à tous les membres du Comité de Pilotage

| | |
|-------------------------|---|
| BANSARD Marianne | Vice-Présidente de la CCM |
| CAPELLE Jimmy | Directeur du centre social Arc-en-Ciel |
| CHANTEREAU Agnès | Responsable de l'Uts du Pithiverais |
| FOSSATI Véronique | Représentante de l'association Réseau des Entreprises MSP |
| FAUTRAT Marie-Françoise | Présidente de la CCM |
| GAGNEPAIN Bruno | Vice-Président de la CCM |
| GAUCHER Denis | Vice-Président de la CCM |
| GUERIN Michel | Vice-Président de la CCM |
| MOLVEAUX Claudine | Vice-Présidente de la CCM |
| ROUSSEAU Alain | Vice-Président de la CCM |
| TINDILIERE Nadia | Responsable du pôle Développement Territorial de la CAF |